This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

DOCTRINA
MELIOR
PARENTUM

Digitized by Google

AS
162
.R36
v.51-

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE DE REIMS

Digitized by Google

La responsabilité des opinions et assertions émises dans les ouvrages publiés appartient tout entière à leurs auteurs.

Digitized by Google

L'ACADÉMIE DE REIMS

Cinquante-et-unième Volume.

ANNÉE 1869-1870. — Nos 1 et 2.

Chaque année, 4 numéros trimestriels ou 2 volumes.

PRIX D'ABONNEMENT : HUIT FRANCS.

REIMS

A L'IMPRIMERIE DE L'ACADÉMIE,

Rue Pluche, 24,

ET CHEZ PAUL GIRET, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE,

Rue du Cadran-Saint-Pierre, 5.

MDCCCLXXIII.

Digitized by Google

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE DU JEUDI 30 JUIN 1870 (1)

DISCOURS D'OUVERTURE

PRONONCÉ PAR

M. S. DAUPHINOT, maire de Reims, président annuel

MESSIEURS,

Ce n'est pas sans une certaine appréhension que je viens, selon l'usage, prendre la parole à l'ouverture de notre séance annuelle. Tous ceux de nos confrères qui ont occupé avant moi le fauteuil de la présidence, se sont présentés, en effet, en pareille cir-

(1) On remarquait sur l'estrade destinée aux membres de l'Académie, M. le président du tribunal civil, M. le président du tribunal de commerce, M. le président de la chambre de commerce, M. le procureur impérial, M. l'inspecteur d'Académie, M. le commandant de la garnison, etc.

Digitized by Google

constance, avec des titres littéraires si incontestables que votre bienveillante attention leur était acquise à l'avance. Je ne serai pas taxé de fausse modestie, quand je ferai remarquer qu'il faut m'appuyer sur des considérations toutes différentes pour obtenir une semblable faveur.

Mon entrée à l'Académie a été une alliance renouvelée entre les lettres et l'industrie. Je ne me suis point fait illusion, je ne l'ai jamais comprise autrement.

L'Académie, depuis longtemps, était allée au-devant de cette alliance en provoquant par ses programmes de concours des communications, des travaux concernant les arts industriels, travaux auxquels elle portait en réalité le plus vif intérêt. Elle a voulu faire plus encore, et je serai toujours fier des suffrages qui m'ont appelé dans son sein et qui, plus tard, m'ont conféré l'honneur de la présider.

Il suffit, Messieurs, d'habiter Reims pour savoir que le travail opiniâtre, les préoccupations constantes qui absorbent nos industriels sont malheureusement trop souvent incompatibles avec le culte des lettres. Les affaires, si elles développent l'intelligence, si elles accusent l'énergie, la virilité de ceux qui s'y consacrent, les affaires, dis-je, n'élèvent point l'esprit. Elles

On a entendu successivement le discours d'ouverture, le compte-rendu des travaux de l'année par M. Loriquet, des rapports de MM. Lemoine, Vanier et Lasserre sur les ouvrages couronnés par l'Académie.

Ces diverses lectures, écoutées avec intérêt, ont été très applaudies.

M. l'abbé Deglaire, secrétaire-archiviste, a ensuite proclamé les prix et médailles.

Digitized by Google

des intérêts et de la spéculation ?

Vous me permettrez d'invoquer, à ce propos, un souvenir de l'antiquité. Un philosophe, un sage qu'on prétendait absorbé dans les rêveries, les contemplations métaphysiques où les recherches ardues de la science, au point de sembler étranger aux choses d'ici-bas, voulut prouver à ceux qui le raillaient qu'avec de l'intelligence et de la bonne volonté on vient à bout de tout, il se fit commerçant et il débuta par une spéculation si heureuse que tous ceux qui l'avaient plaisanté devinrent ses tributaires et durent s'incliner devant cette nouvelle supériorité. De tels faits sont rares et, en tous cas, ils démontreraient tout au plus que les philosophes, les savants, les littérateurs peuvent s'assimiler toutes les connaissances humaines *(nihil humani alienum putant)*.

Il n'en est pas de même, hélas! des commerçants, et il faut les plaindre et plaindre avec eux votre président, qui les représente ici, s'ils ne peuvent dépasser un certain horizon. Pendant longtemps leur activité doit se concentrer sur un seul et même but. Elle ne doit pas se démentir un seul instant; la moindre défaillance, et la solidité de l'édifice si laborieusement élevé serait compromise. Ce n'est donc qu'aux jours de repos que peuvent commencer les loisirs littéraires, et le repos vient si tard!

Mais, Messieurs, si la vie de fièvre et de lutte que nous menons sans relâche nous interdit souvent ces

Digitized by Google

vérité, mais plus vives et qui ne sont point exclusivement réservées à l'étude. Je veux parler des arts, musique, peinture, sculpture, et je prétends que, là encore, en dehors de l'application des sciences industrielles, nous pouvons trouver à l'Académie un nouveau, un sérieux point de contact.

Si la vraie littérature (je n'ose mentionner la littérature économique) nous échappe en raison du temps qu'elle réclame, les arts, au contraire, avec les sensations qu'ils nous offrent, avec ces perceptions immédiates qui peuvent sans cesse se renouveler, nous attirent et nous convient à la connaissance, à l'amour du beau sous ses formes les plus appréciables.

Depuis longtemps notre population industrielle se montre avide de tout ce qui peut charmer ses yeux ou ses oreilles, ou mieux encore son intelligence et son cœur. Dès qu'une occasion lui est offerte d'applaudir aux œuvres des grands maîtres ou simplement aux talents consacrés, on la voit accourir en foule et éclater en bravos enthousiastes.

Non, le travail et l'intérêt ne l'ont point absorbée au point de tuer en elle tous ces merveilleux instincts qui ne sont point, comme on le croit généralement, le privilége de quelques natures exceptionnelles.

Non, nos Rémois ne sont pas coupables de cette indifférence qu'on s'est plu souvent à leur attribuer et contre laquelle je suis heureux de protester en leur nom.

Digitized by Google

spectacle émouvant qu'il nous a été donné de contempler.

La réputation de deux grandes sociétés les avaient précédées, et on savait qu'une lutte suprême allait s'engager entre elles. Dès les premières mesures du chœur d'Ambroise Thomas, un véritable recueillement s'empare de l'auditoire ; un silence religieux plane sur l'assemblée, dont les rangs serrés sont immobiles ; tous les regards sont fixés sur ces magnifiques interprètes du maître qui est là lui-même, contenant, sous une impassibilité apparente, les élans d'un légitime orgueil... Mais les dernières notes s'éteignent... Une explosion formidable d'applaudissements, de cris, de trépignements retentit alors, et de quelque côté qu'on porte les yeux, on ne rencontre que des visages éclairés par le rayon divin de l'art et du génie ! Ce sont bien là, n'est-ce pas, Messieurs, vos souvenirs, souvenirs plusieurs fois renouvelés depuis cette époque, et qui répondent victorieusement aux critiques que je rappelais tout à l'heure.

Et ce n'est point à ceux de nos concitoyens que l'éducation et la fortune ont favorisés que j'entends faire allusion. Je veux parler *du public,* c'est-à-dire de tous ceux qui, à quelque profession qu'ils appartiennent, se pressent à nos fêtes artistiques.

A peine organisée, notre Société de Amis des Arts a mis une fois de plus en évidence ce goût de tous nos travailleurs pour les arts, goût, en ce qui concerne la peinture, qu'on paraissait soupçonner à peine et qui, cependant, sollicite ardemment toutes

Digitized by Google

les occasions de se developper. Nos modestes galeries se sont remplies de visiteurs de toutes sortes dont il était intéressant d'étudier les impressions. Etonnés, hésitants tout d'abord, on les voyait aller d'une toile à l'autre, sobres d'observations, examinant attentivement, comparant surtout. Puis la lumière, l'éducation artistique se faisait et nous avons entendu des critiques qui, pour être un peu rudes et dépourvues de l'érudition factice dont on les entoure habituellement, n'en étaient que mieux frappées au coin du bon sens et de la vérité.

En résumé, Messieurs, ce que je voulais établir dans ces quelques lignes fort peu littéraires, je vous en ai prévenus, c'est que parmi les liens qui existent entre l'Académie et l'Industrie, il en est un qui n'a point encore été peut-être assez remarqué : c'est l'initiative qu'ont prise nos industriels dans toutes les mesures qui tendent à répandre dans notre ville le culte des beaux-arts et à donner en cela satisfaction à des aspirations chaque jour plus vives et plus nombreuses.

L'Académie s'est associée à ces efforts, en offrant l'an dernier sa part de récompenses aux lauréats du concours musical et en s'inscrivant parmi les fondateurs de notre Société des Amis des Arts. Elle continue ainsi les traditions qui ont présidé à sa naissance et qui lui ont assuré parmi ses sœurs de province une des places les plus honorables et les plus glorieuses.

Ses portes, je le sais et je l'en remercie, seront toujours, dans la limite de ses réglements, libéralement ouvertes aussi bien aux sciences économiques et aux arts, qu'aux lettres proprement dites et à ces

Digitized by Google

Vous serez sans doute étonnés, Messieurs, du silence que j'ai gardé sur les pertes douloureuses faites par l'Académie pendant l'année qui vient de s'écouler. Il doit vous sembler étrange que je n'aie point associé à cette allocution le nom de notre excellent confrère et ami M. Robillard. Parler beaux-arts et ne pas citer au moins celui qui, parmi nous, a le plus contribué à les faire aimer, c'est presque de l'ingratitude.

Ce reproche, s'il pouvait m'être adressé, me serait plus sensible qu'à tout autre. Mais vous le savez, Messieurs, je sacrifie, en m'arrêtant, à nos coutumes académiques, et refoulant les pensées, les souvenirs qui se pressent dans mon cœur et sur mes lèvres, je laisse à M. le secrétaire général le soin d'exprimer, mieux que je ne saurais le faire, les regrets dont déjà, dans une triste cérémonie, je me suis fait l'interprète en votre nom.

Digitized by Google

COMPTE-RENDU

DES TRAVAUX DE L'ANNÉE 1869-1870

Par M. Loriquet, Secétaire général

Messieurs,

La double condition de l'exposé que je dois faire est d'être à la fois complet et rapide, rapide surtout, car souvent (qui le sait mieux que moi ?)

Le secret de tout dire est celui d'ennuyer.

Aussi, plus se renouvelle pour moi l'honneur de parler dans cette solennelle assemblée, plus j'éprouve le besoin de ne pas abuser de sa bienveillance à mon égard, plus je deviens ennemi des exordes prolongés par lesquels un rapporteur essaie de se dérober un instant aux devoirs arides de sa charge, et de préparer ses auditeurs à supporter patiemment une inévitable fatigue.

Digitized by Google

tion et je commence par la théologie. Elle est née avec le monde; pendant de longs siècles, elle a dominé toutes les sciences humaines. Sans parler de ses autres mérites, elle a donc pour elle la prescription. N'est-elle pas, d'ailleurs, qu'on veuille ou non, l'une des grandes préoccupations du moment? Qui de nous, sans être précisément théologien, ne se prend aujourd'hui à s'occuper de questions théologiques? S'en occuper, me direz-vous, en causer même, n'est-ce pas permis à tous? En écrire, c'est autre chose. M. Bourdonné n'a pas craint, comme il le dit lui-même, de s'aventurer sur ce terrain glissant et d'entretenir le public de ses pensées sur les Conciles et la Papauté. Il ne m'appartient pas d'examiner s'il a eu tort ou raison, de blâmer l'augmentation du nombre des vérités définies et imposées à la foi; mais comment peut-il, à côté de cela, demander que l'on donne aux évangiles apocryphes le même rang qu'aux livres canoniques?

Sur le concile de Constance, qu'il semble affectionner en qualité de gallican, car il se dit tel, je vous demanderai la permission de le renvoyer à M. l'abbé Corblet. Loin de moi la pensée de vous faire avec ce dernier l'histoire de ce concile. Il ne dura pas moins de trois ans et demie, et si j'essayais de vous raconter ce qui s'y fit, le concile du Vatican, qui ne va pourtant pas assez vite au gré de tout le monde, pourrait bien être terminé avant la fin de mon récit. J'abrège donc.

Digitized by Google

nissait tout mon corps, mais c'est en me coupant les deux jambes ; et je sais que, mieux inspiré, vous auriez pu me guérir en me laissant mes deux membres.

» Voilà en deux mots l'histoire du concile de Constance. Il a délivré l'Eglise d'un schisme fatal ; mais c'est en employant des moyens d'une violence inutile, inspirés par une audacieuse imprudence, et qui devaient tôt ou tard mutiler, dans plusieurs de ses membres, l'unité du corps catholique. »

- C'est ce qu'établit M. Corblet ; et nous sommes obligé de reconnaître qu'il n'a pas tout à fait tort, même quand il signale parmi les promoteurs des mesures les plus exagérées du concile, deux hommes de savoir et d'autorité, notre Gerson et notre Guillaume Fillastre.

M. Corblet combat aussi la prétention du concile de Constance à être universel, sans le Pape. A ce sujet, le cardinal de Lorraine écrivait en 1563, « qu'on ferait plutôt mourir les Français que de les contraindre à dire le contraire. » Il existe encore sans doute des partisans des doctrines de Constance, mais, croyez-le bien, la défense de ces doctrines n'irait pas jusqu'au martyre.

En parcourant les ouvrages relatifs à ces matières, je ne puis qu'effleurer le sujet ou plutôt l'indiquer. Je ferai de même en vous signalant la réponse de M. Defourny aux thèses du père Suffield, dominicain anglais, qui prétend faire un cas de conscience aux

Digitized by Google

que d'abandonner à leur jugement les conditions de la guerre et le droit des gens, le père Suffield et plusieurs de ses compatriotes demandent que le concile et le Pape posent des règles qui distinguent le juste et l'injuste en cette matière. Ces bons insulaires se souviennent trop, on le voit, que Thomas Morus était un des leurs.

En attendant que ces idées aient chance de succès dans le monde, nos correspondants, MM. Clerc et Lécuyer, travaillent à la culture des jeunes intelligences. Le dernier, dans deux discours sur l'éducation, dont il fait sa particulière étude comme vicaire général du tiers-ordre enseignant de Saint-Dominique, vous a prouvé qu'il était à la hauteur de sa mission et tel que l'annonçaient ses premiers succès dans vos concours. Le premier vous a dédié un *Essai sur l'Art oratoire*, auquel je ne ferai qu'un reproche, celui de suivre invariablement la forme de discussions littéraires. Ce qui peut être bon pour une fois, dans une sollennité de collége, par exemple, perd singulièrement de son prix si on le continue tout le long d'un gros volume. Ainsi en est-il d'un même mets qui, trop souvent répété, fatigue. Qui n'a souvenir du pâté d'anguilles et du valet condamné, dans La Fontaine, à en manger tous les jours?

. . . . . Ce mets
Lui chatouillait fort le palais ;
Avec un appétit extrême,
Une ou deux fois il en mangea;
Mais quand ce vint à la troisième,
La seule odeur le dégoûta.

Digitized by Google

Puisque La Fontaine est venu sous ma plume, je ne le séparerai pas de son inséparable ami, de Maucroix.

Généralement on ne connaît de lui que cette pièce qui est dans toutes les bouches, sauf à n'en faire nul profit. Il s'agit du mariage :

Ami, je vois beaucoup de bien
Dans le parti qu'on me propose,
Mais toutefois ne pressons rien.
Prendre femme est étrange chose,
Il y faut penser mûrement.
Sages gens en qui je me fie,
M'ont dit que c'est fait prudemment
Que d'y songer toute la vie.

« Esprit aussi enjoué que délicat, aussi aimable que savant, lié avec tous les beaux esprits de son temps, Maucroix, pendant un demi-siècle, charma Reims par sa belle humeur, lui fit entendre dans des écrits sérieux la langue du grand siècle et mérita le pardon d'oublis trop multipliés et trop prolongés, par la droiture de toute sa vie et la beauté de ses dernières années. » Dans le portrait qu'il nous a fait de Maucroix, M. Fialon a distingué en lui deux hommes : un enfant attardé du XVIe siècle, un disciple de la gaie science gauloise et des muses antiques, qui sait prendre à propos l'air et le ton de la cour du grand roi. Il y trouve aussi deux écrivains, un héritier de Marot, sinon de Rabelais, maître passé dans l'art de joliment dire des riens, habile cependant quand il entreprend de traduire Cicéron ou Chrysostôme, à s'assimiler leurs sentiments et leurs pensées, leur phrase ample et grave.

Cela se trouve, en effet, à la fois dans Maucroix,

Digitized by Google

rent. Le Bossuet et le Fléchier des Oraisons funèbres n'ont-ils pas débuté dans les réunions aimables et littéraires de l'hôtel de Rambouillet ? Et ne ferait-on pas une semblable remarque au sujet de beaucoup d'entre ceux qui composaient alors la société polie, et même de cette bourgeoisie aisée qui peu à peu prenaient pied dans les affaires publiques ? L'éducation d'abord, les mœurs générales ensuite, produisaient cette sorte de compromis de la simplicité des habitudes avec la solennité du maintien, de la facilité et de l'abandon dans la conduite intérieure avec la gravité des relations. Quant aux croyances, on citerait alors bien peu d'exemples où leur fermeté fut sérieusement ébranlée par ce qu'on a nommé la logique des passions. Maucroix qui, plus d'une fois, rappela La Fontaine au devoir, le prêchait en homme convaincu : sa correspondance en offre la preuve sans réplique.

S'il a été un homme convaincu de quelque chose, mais particulièrement de sa propre valeur, c'est assurément Linguet. Vous allez voir aussi combien il était éloigné de partager le fanatisme antireligieux des philosophes de son temps. C'est dans une lettre de l'époque où il venait de se brouiller avec d'Alembert et où il se fit rayer du tableau de l'ordre des avocats à Paris. Cette pièce véritablement curieuse vous a été communiquée par M. Edouard de Barthélemy, qui ne pouvait avoir la main plus heureuse pour connaître Linguet et vous le faire apprécier à votre tour.

Digitized by Google

Elle s'adresse à d'Alembert lui-même.

Après des vœux pour la fin des divisions qui déchirent le corps très-anarchique des lettrés, Linguet se plaint amèrement de l'espèce d'excomunication dont il est l'objet.

« Il n'y a pas, dit-il, un seul homme de lettres qui ait eu à se plaindre de moi, aucun ne m'a trouvé sur son chemin dans la carrière de la gloire ni de la fortune... N'ayant jamais manqué à aucun d'eux, et ayant bien mérité de plusieurs, quelles raisons auraient-ils de me haïr ?

» Serait-ce mes opinions ?... Quoi ! le dernier des encyclopédistes, des économistes, etc., toute la philosophaille du siècle s'abandonne impunément au délire le plus absurde ! il est permis à ces fous, enrégimentés sous la marotte de l'esprit, de débiter les plus ridicules, les plus impertinentes, les plus funestes rêveries,... et leur attachement pour telle ou telle secte est payé par des éloges, par des encouragements de toute espèce ! Je ne demande pas la récompense de cette docilité que je n'ai point ; mais il serait bien étrange que je n'eusse pas le droit d'user du privilége que s'attribue toute la populace qui en est capable.

» Il est vrai que je n'ai pas attaqué la révélation ; je n'ai point donné à mes nouveautés le vernis encyclopédique, ce passe-port de toutes les ferrailles repolies, avec lesquelles tant de crieurs de vieux chapeaux philosophiques nous étourdissent ; mais, Monsieur, ce n'est pas là un grand forfait. Entre nous, n'est-ce pas une charlatanerie révoltante que cet acharnement théorique contre des dogmes qui gênent aussi peu dans la pratique ?... Liberté dans l'inté-

Digitized by Google

rieur, silence et respect à l'extérieur, voilà la profession d'un homme d'état et d'un vrai philosophe. Dès lors, vous pouvez imaginer comment j'apprécie tous ces petits feux d'artifice éphémère, sortis de la grosse masse de l'*Encyclopédie* et de l'*Esprit des Lois*, qui, sous prétexte, dit-on, d'illuminer la machine politique, finiront par l'embraser. »

Vous le voyez, le livre de Montesquieu l'effraie à l'égal des trente-cinq volumes in-folio de l'Encyclopédie. « Ses prétendues découvertes, dit-il, découvertes empoisonnées, produiront au moral le même effet que celles de Christophe Colomb ont produit au physique ; elles augmentent nos richesses et nos malheurs, et nos tristes contrées en sentiront longtemps la pernicieuse influence. » Il a vu cela et il a osé dire : au lieu de lui répondre, de prouver qu'il avait tort, on a publié qu'il avait beaucoup d'ennemis. « A l'égard de l'Académie, dit-il en terminant, j'ignore si l'envie me prendra jamais d'essayer d'y être admis ; mais je sais que j'y renonce de bon cœur, s'il faut absolument se charger d'un sceau particuler de probation, s'il faut faire autre chose qu'être droit, ferme et naïf, respecter ce qui est respectable, mépriser ce qui est méprisable, dédaigner les sectes et leur fanatisme, et enfin montrer sans cesse ce qu'on a dans le cœur, mais aussi n'y avoir que ce que l'on y montre... »

C'est franc, net, vigoureux ; la plume et le regard vont droit au but. Quel dommage que cette fermeté de conviction fut souvent remplacé par la passion, et que l'habitude de tout fronder ait fini par engendrer chez Linguet l'amour du paradoxe, comme une

Digitized by Google

nard, dont M. Piéton doit vous rendre compte et que pour cette raison j'indiquerai seulement; c'est, du reste, aux mœurs et à la littérature que notre correspondant adresse ces questions, pas du tout à la politique. Je puis donc vous rappeler à cette place le charmant rapport fait par M. Piéton sur quelques volumes de poésie, notamment sur un de ceux de la société des Jeux floraux, et vous partagerez avec moi le regret que l'exposé si clair et si littéraire du rapporteur n'ait pas laissé d'autres traces que celles que vos souvenirs ont conservées.

Je mentionnerai toutefois un fait remarqué par M. Piéton et constant depuis quelques années, c'est que les palmes académiques sont recueillies sur différents points de la France par un petit nombre de poètes, et que celles de la société des Jeux floraux n'ont suscité elles-même aucun talent que ne connaissent depuis longtemps nos concours annuels. C'est assurément pour nous un honneur que de n'avoir rien à envier sous ce rapport à la plus ancienne des sociétés littéraires de France; mais cette pénurie de talents nouveaux ne pourrait-elle pas être regardée un comme signe de décadence?

M. Duchâtaux vous a rendu compte des publications de l'Académie de Mâcon.

Avec M. Lasserre, vous avez parcouru la vie et les œuvres de Népomucène Lemercier. Dans l'une, il vous a fait voir l'homme de cœur et de conviction, que les plus hautes amitiés et les séductions

Digitized by Google

gédie voltairienne, et ouvert par Pinto l'ère des innovations ; littérateur et poète avant tout, qui s'est essayé dans tout les genres et que plusieurs peuvent citer avec honneur.

La muse a réservé à M. Clicquot de précieuses jouissances dont il nous fait part trop rarement. Il vous a récité néanmoins la traduction de l'Ode dans laquelle Horace, invoquant la nymphe de Blandusie, célèbre le pur cristal et la fraîcheur délicieuse de ses eaux ; puis une pièce philosophique adressée à notre ancien confrère M. Prosper Tarbé, sur la vanité de la vie humaine.

C'est, il faut le dire, l'inévitable conclusion de quiconque jette un regard sur les événements de ce monde, qu'il soit circonscrit dans les limites d'une seule existence, ou qu'il s'étende à la marche des temps, à la vie des états et des sociétés. Mais je ne veux pas assombrir par de tristes réflexions un exposé déjà par lui-même assez sévère ; et comme je suis amené à vous parler d'histoire, je vous prie de me suivre dans cet autre ordre de travaux.

Nommons en premier lieu l'*Etude nouvelle sur la campagne de J. César contre les Bellovaques*, où M. Peigné-Delacourt, avec la sagacité et la persistance qui le distinguent est parvenu à jeter quelque lumière sur différents points des opérations du général romain, dans les environs de Clermont en Beauvaisis, qu'il avait déjà signalés à l'attention des savants.

Parmi les notes jointes à cette étude à titre d'é-

Digitized by Google

ne pouvaient conséquemment fournir aucun renseignement à l'appui de la thèse de M. Peigné; et il est au moins regrettable que, voulant parler de l'inscription milliaire qui a été transportée de la voie romaine dans la propriété de notre confrère M. de Brimont, M. Peigné en ait donné, d'après M. Ernest Desjardin, une leçon qui s'éloigne du sens vrai des choses. Ici même, en 1845, M. Paulin Paris a remarqué avec raison qu'une colonne milliaire devait son origine au gouvernement lui-même et jamais à des magistrats municipaux; conséquemment, si la cité de Reims est nommée dans l'inscription en question, ce n'est pas comme ayant dédié au prince la route sur laquelle cette borne était placée, mais simplement comme point de départ de la distance indiquée.

Mentionnons en passant un savant travail de l'infatigable M. Bulliot sur les *fouilles exécutées* par ses soins *en 1868 et 1869 sur le mont Beuvray*, et le fragment publié par M. Ch. Héquet, sur *la maison de Pompéï, dite de Marcus Arrius Diomèdes ;* la *Monographie de l'abbaye de Longpont*, par M. l'abbé Poquet; les mémoires de M. Anatole de Barthélemy, sur la *Divinité gauloise assimilée à Dis Pater*, sur les *Lettres d'anoblissement* et sur les *Assemblées nationales dans les Gaules avant et après la conquête romaine.* Après avoir établi dans ce dernier ce qu'étaient parmi les Gaulois les *principes* dont se com-

Digitized by Google

posaient les assemblées, et distingué entre elles les assemblées générales et celles qui étaient restreintes à un peuple et à ses clients, M. de Barthélemy nous montre successivement l'assemblée générale des Gaules à Narbonne, puis à Lyon, près de l'autel de Rome et d'Auguste, qui fut l'origine de la primatie attachée au siége épiscopal de cette ville. La politique, dit-il, n'eut aucun accès dans ces assemblées ; seules, celle qui se tint à l'avénement de Galba et celle que les Rémois réunirent lors de la révolte de Civilis, eurent un autre rôle, mais sans profit pour la liberté des Gaules. La dernière connue date de l'an 258, au commencement du règne de Gordien III. M. de Barthélemy n'oublie pas de discuter à cette occasion l'importance historique des monnaies à la légende *Remo* et aux trois têtes accolées, que l'on regarde généralement comme des personnifications des trois provinces réunies, *Tres Galliæ*.

Il y a, dans l'histoire, des événements sur lesquels la lumière n'est pas faite, malgré les assurances que nos maîtres nous ont données, et sur lesquels la contradiction nous étonne, tant nous sommes habitués à juger d'après les données de nos premières études. De ce nombre est l'invasion d'une partie des Gaules par les Huns. « Attila, l'un des derniers arrivés des Barbares que tenta le pillage de la Gaule, a le triste privilége de résumer en sa personne tous les ravages accomplis avant lui; plusieurs villes, ruinées par les invasions venues de la Germanie, semblent tenir à honneur d'avoir été dévastées par lui ; et dans la province que nous habitons, sans parler des autres, deux cités revendiquent le voisinage du champ de bataille où Attila fut défait. »

Digitized by Google

leur a faite de nos chroniques locales en les détournant de leur sens naturel et traditionnel. Cette question a défrayé aussi pendant quelques semaines la presse religieuse de notre contrée ; une lutte vigoureuse, sinon toujours courtoise, y a été soutenue par des hommes d'étude dont les noms ne vous sont pas étrangers; et tout dernièrement, M. l'abbé Cerf a repris devant vous la question dans son ensemble et discuté les arguments invoqués contre la tradition rémoise.

J'oublie de dire que, pour nous Rémois, la question de l'invasion d'Attila se transforme en celle-ci : saint Nicaise est-il mort massacré par les Vandales en 407, comme on l'a toujours cru dans l'Eglise de Reims, ou bien par Attila en 451, comme le disent MM. Amédée Thierry, Daras et autres? M. Cerf a pris la peine de démontrer de point en point la faiblesse ou même la fausseté des moyens employés par nos adversaires.

Dans le même temps, M. Anatole de Barthélemy reprenait la question dans son ensemble et publiait une savante dissertation sur *la campagne d'Attila et l'invasion des Huns dans les Gaules en 451*. Après avoir rapporté scrupuleusement tous les textes qui fournissent des renseignements sur cette invasion, M. de Barthélemy constate que Idace et saint Prosper au Ve siècle, Jornandès et Grégoire de Tours au VIe, Frédégaire au VIIe, Paul Diacre au VIIIe, ne parlent pas de Reims à propos des Huns, ni des

Digitized by Google

passage d'Attila à Reims et reporter à une autre époque le martyre de saint Nicaise.

Attila, selon lui, n'est pas venu à Châlons-sur-Marne plus qu'à Reims. La légende de saint Alpin, invoquée à ce sujet, ne lui inspire aucune confiance, non plus que les légendes, où les événements et les temps se trouvent mêlés et confondus, et dans lesquelles chaque chroniqueur, chaque hagiographe vint prendre des matériaux à son gré. L'apparition dans quelques-uns des *Campi Catalaunici* comme renfermant le lieu de la bataille appelé *Mauriac*, est, il n'a pas de peine à le démontrer, une interpolation du VIIIe ou du IXe siècle. Quant à la dénomination de camp d'Attila attribuée à l'oppidum de la Cheppe, elle est de l'invention d'un érudit et ne remonte pas au-delà du milieu du XVIIe siècle. Son ancien nom, le Vieil Châlons, joint à la conformation de son enceinte et à la nature des objets qu'on y recueille, démontre qu'il dut servir de refuge aux populations indigènes vers l'époque de la conquête romaine.

La seule difficulté restante est de trouver l'emplacement de ce *Mauriac*, où, de l'accord de tous, les Huns furent battus. On a fait fausse route en le cherchant de ce côté de la Champagne. Puisque Attila, lorsqu'eut lieu l'engagement, avait quitté Orléans et se dirigeait vers Troyes, c'est évidemment entre ces deux villes qu'existe le point demandé.

Je voudrais pouvoir vous entretenir ici de l'ouvrage de M. Ern. Mourin, intitulé : *Les Comtes de*

Digitized by Google

gré en degré sur les ruines de cette autre famille des Carlovingiens, à laquelle elle devait tout; il faudrait étudier avec lui les derniers efforts du système impérial, prolongeant, non sans honneur, une défense désespérée ; l'Eglise pénétrant de son influence spirituelle la société féodale, tout en combattant son esprit et ses tendances au profit de l'unité ; les chefs de la féodalité achevant l'œuvre de leurs ancêtres et détruisant les derniers restes de la centralisation romaine. Cette révolution, du reste, s'est accomplie par un progrès lent et insensible dans les esprits, avant de passer dans l'ordre des faits. Ceux-ci sont intéressants, parce qu'ils sont souvent dramatiques et que les personnages en présence sont passionnés et violents comme des barbares, ou souples et trompeurs comme des hommes de décadence ; mais les idées qui remuent les esprits méritent également d'être suivies avec attention, les questions de politique extérieure et intérieure offrent elles-mêmes plus d'analogie qu'on ne pourrait le croire avec celles qui nous divisent encore aujourd'hui,

De plus, c'est à Reims ou autour de Reims, que ces événements se déroulent, que ces idées s'agitent; avec les rois et les ducs de France, les personnages qui y ont le plus de part sont nos archevêques Foulques, Hérivée, Seulfle, Artauld, Odalric, Adalbéron, Gerbert, tantôt amis, tantôt ennemis des uns ou des autres, dominant généralement la situation.

Enfin, ce sont nos écrivains, Flodoart, Richer,

Digitized by Google

les premières assises dans une thèse devenue célèbre.

« L'histoire des institutions juridiques d'un pays se confond tellement avec l'histoire de nos institutions politiques, qu'il n'est pas facile de détacher l'une de l'autre. » Conséquemment, après avoir montré l'influence exercée par les archevêques au Xe siècle sur les affaires de l'Etat, je ne pourrais trouver une meilleure occasion de vous parler, avec M. Vanier, des droits seigneuriaux dont ils jouissaient dans Reims et généralement des anciennes juridictions qui se partageaient cette ville.

Après un chapitre consacré à la justice sous les Romains et à la justice féodale, dans lequel il cherche particulièrement à assigner à chacune des juridictions son origine, M. Vanier rappelle les luttes de l'Echevinage et de la Baillie ducale, nous montre l'autorité du baillage royal, d'abord à sa naissance et peu définie, transformée ensuite en une sorte de parlement au petit pied, et investie, sous le nom de présidial, d'une compétence plus élevée que celle des baillages ordinaires. Quelques mots au sujet des petites seigneuries qui se partageaient la ville et dont la simple énumération remplit toute une page, puis une liste des magistrats judiciaires en 1789 et depuis, terminent cette intéressante étude.

L'usage de la robe rouge n'était pas le moindre des priviléges du présidial, et il pouvait en être fier, car, aux jours de cérémonie, nos conseillers avaient bon air en traversant la ville dans ce splendide équipage,

Digitized by Google

Quand la circonstance en valait la peine, on dressait un procès-verbal de ce qui s'était passé. C'était un moyen de perpétuer les bonnes traditions et d'empêcher d'irrespectueux abus de s'introduire.

Surtout, on était intraitable sur le chapitre des préséances. « Le présidial, dit M. Vanier, avait le pas au sacre et dans les cérémonies publiques sur le conseil de la ville et les officiers du baillage ducal. » Mais il n'avait pas toujours gain de cause sous ce rapport avec l'Université. Je ne vous dirai pas sur quoi reposaient les prétentions de celle-ci, cependant j'ai lieu de croire qu'elles n'étaient pas dénuées de fondement.

J'en trouve la preuve dans un procès-verbal dressé à l'occasion de la visite faite à Reims, en 1663, par Eugène-Maurice, comte de Soissons, en qualité de gouverneur de Champagne, dont j'ai entretenu l'Académie. Le sieur Noblet, conseiller, qui conduisait la compagnie, avait fait la révérence à son Altesse et commençait sa harangue, quand les recteur, docteurs et régents de l'Université s'avancèrent en tumulte, disant : Place, place à M. le recteur ! criant presque tous ensemble pour empêcher que ledit sieur Noblet ne fût entendu par Son Altesse. Les bedeaux levèrent leurs masses comme pour l'en frapper, en sorte que l'un des conseillers, en voulant détourner le coup, aurait eu un des doigts de la main blessé ; de son côté, Me Blanzy, professeur de philosophie, tirant violemment par la robe ledit sieur Noblet qui

Digitized by Google

qu'il fallait dresser des procès-verbaux, et que l'un d'eux rompait le collet du sieur Amé, conseiller.

La scène risquait fort de passer du comique au tragique. Le comte, qui était le plus pacifique des hommes, eut le bon esprit de s'esquiver dans une salle haute et de s'informer des usages. Enfin, chacun des deux corps fut admis séparément à lui faire son compliment, le présidial après l'Université. Le premier verbalisa, ainsi que je le disais tout à l'heure; mais à quoi pouvait lui servir cet acte qui constatait sa défaite? J'imagine qu'un bel et bon procès attendait Messieurs de l'Université, mais je ne puis vous dire quelle fut l'issue de la querelle.

Après nos archevêques et au-dessus de tous les pouvoirs établis, la première place dans la province, et par conséquent en ville, était au gouverneur de Champagne. Les honneurs qu'on lui rendait, particulièrement au moment de sa prise de possession, ressemblaient fort à ceux que recevaient les rois à l'occasion du sacre. Le conseil de ville, lieutenant en tête, allait au devant de lui à quelque distance, les portes de la ville revêtoient une parure de fête, il y était complimenté et on lui présentait les clefs; il traversait ensuite la ville à cheval sous un dais porté par les plus anciens conseillers; le chapitre, en chappe, le recevait à l'entrée de la cathédrale, où un *Te Deum* était chanté; la ville mettait à sa disposition une maison et lui offrait ordinairement un repas, sa suite entière était défrayée de tout, et à son

Digitized by Google

de fruits, de pains-d'épice et quelquefois d'orfèvrerie que lui offrait la ville.

Associé par l'amitié de MM. Aug. Marguet et Ad. Dauphinot à la grande publication artistique qu'ils projettent et qui comprendra toutes les tapisseries anciennes de la Cathédrale et de Saint-Remi, j'ai tenu à vous donner la primeur du texte qui accompagnera les magnifiques photographies exécutées par ces Messieurs. Après avoir entendu une introduction contenant une étude générale sur les curieuses suites de l'*Histoire du fort roi Clovis* et de la *Vie et mort de la Sainte Vierge*, vous avez exprimé hautement le vœu que les murailles si nues de Notre-Dame reprissent au plutôt un vêtement qui leur allait si bien, et nous n'avons pas tardé, M. le Président et moi, à vous apprendre que Mgr l'Archevêque et la fabrique de Notre-Dame avaient accueilli avec empressement le vœu exprimé à ce sujet par l'Académie.

Je ne puis oublier, à propos d'art, que fidèles aux précédents de l'Académie, et comme vous l'aviez fait l'an dernier à l'occasion du concours international de musique, vous avez voulu encourager aussi cette année la renaissante Société des Amis des Arts et son exposition, en vous inscrivant au nombre de ses fondateurs.

Après avoir mentionné l'*Etude statistique, hygiénique*, etc., de votre correspondant, M. Lecadre, *sur le mouvement de la population du Havre* en 1868, puis un mémoire de M. Em. Lefèvre tendant à démontrer

Digitized by Google

l'*épuration des eaux d'égoût et leur emploi au profit de l'agriculture*. Tout le monde, à Reims, a dans les mains le savant rapport du président de la commission chargée d'étudier les divers systèmes proposés pour l'assainissement de la Vesle, et je ne puis essayer d'indiquer, même en quelques lignes, les trois genres de procédés qui y sont exposés et appréciés, les procédés mécaniques, les procédés chimiques et les procédés d'irrigation. Qu'il me suffise de remarquer que l'Académie a, par deux fois, proposé dans ses programmes de concours un prix à l'auteur du meilleur procédé d'épuration, et qu'elle a eu l'honneur il y a un an de récompenser une tentative déjà couronnée de succès. Elle ne pouvait donc manquer d'accueillir avec le plus grand intérêt la communication de M. Duchâtaux, et elle apprendra avec bonheur la réussite des essais définitifs qui vont être faits avec le concours de l'Etat, du conseil de ville et des habitants.

Avant de quitter cette place, je dois consigner ici le souvenir des pertes que nous avons faites dans le cours de l'année. Il en est peu dont le bilan, sous ce rapport, ait été plus douloureux.

J'ai d'abord à mentionner la mort de trois de vos correspondants les plus anciens : M. Paris, ancien notaire à Epernay et président de la Société enthomologique de France; M. l'abbé Fournier, qui pendant tant d'années a honoré les cures de Rethel et de Notre-Dame ; M. l'abbé Aubert, cet homme vraiment fait pour être le père des pauvres, pour être le

Digitized by Google

railles, puis M. l'abbé Tourneur dans une touchante oraison funèbre, enfin M. l'abbé Deglaire dans une notice pleine de faits, ont payé le tribut d'éloges dû à ses services et à ses vertus.

Nous nommerons ensuite M. Villemain, membre d'honneur de notre Compagnie, qui voulut bien encourager ses débuts, et à la renommée de qui ma voix ne saurait rien ajouter. Puis vous a été enlevé, loin du pays, à Rome, un des membres titulaires de la plus récente création, M. l'abbé Chartier, prêtre que son exquise politesse, ses qualités du cœur et de l'esprit avaient fait distinguer dans cette ville, plus encore que le rang éminent qu'il devait à la confiance de Mgr Landriot.

Le dernier parti, Messieurs, est ce vénéré et tant aimé confrère, M. Robillard, à qui M. le Président, digne interprète de la douleur de l'Académie, adressait naguère les suprêmes adieux. L'émotion de la foule qui assistait à ses obsèques disait assez que c'était moins à la robe du magistrat, à la dignité, qu'à l'homme lui même qu'elle rendait hommage. Ils sont si rares aujourd'hui les hommes qui lui ressemblent! Où trouver cette politesse de manières, cette bienveillance pour tous, unies à l'expérience des choses, à la supériorité de l'esprit, à l'existence brillante et relativement heureuse que procurent le rang, la fortune, le culte des arts et des lettres? L'un des derniers survivants des fondateurs de l'Académie, et plusieurs fois appelé à la présidence

Digitized by Google

par l'unanimité de vos suffrages, M. Robillard ne se contentait pas de donner l'exemple aux plus jeunes par son assiduité, par son respect pour la règle, par l'aménité de ses relations; chaque année il nous charmait par une ou même plusieurs de ces lectures, auxquelles il donnait le simple nom de causeries, et que distinguaient la justesse des vues, la vigueur de la pensée, l'élégance et la pureté du langage. Cette dernière qualité était une des premières à ses yeux; il aimait à s'en parer et plus encore à la signaler chez les autres. Car, indulgent pour ceux qu'il devançait par l'âge et la maturité du talent, il était heureux d'honorer leurs succès, et empressé à faire valoir les ressources que l'Académie pouvait trouver dans leur bonne volonté. Nul plus que votre secrétaire ne lui est redevable à cet égard, je me plais à le proclamer. Son souvenir, vous le savez, sera perpétué dans l'Académie, même au-delà de l'existence de ceux qui l'ont connu, par un legs fait en notre faveur. Mais il manquera une chose à son désir d'être utile à la Compagnie. Elle eût aimé à voir s'élever un monument à sa mémoire, qui eût consisté à recueillir ses travaux et à en former un volume : sa modestie a trompé sur ce point nos calculs, et c'est à peine si nos annales conserveront quelques traces de ses écrits.

Deux membres titulaires, MM. Fialon et Félix Mennesson, ont quitté Reims en vous laissant le regret de leur trop courte apparition. Le premier est entré dans la classe des membres honoraires, et nous avons l'espoir que son absence ne rompra pas entièrement les relations établies pendant son séjour.

Vous avez, Messieurs, comblé ces vides en appe-

Digitized by Google

chur Barbat, un habile professeur d'art, M. Rève, sont venus grossir le nombre de vos correspondants.

Les titres que je viens de rappeler donnent à l'Académie l'assurance qu'en se renouvelant ses rangs ne seront pas moins bien remplis que par le passé; ainsi l'œuvre entreprise par nos devanciers continuera de prospérer dans les mains jeunes et vaillantes qui sont appelées à la soutenir.

Digitized by Google

Par MM. J.-M. Aumonier et A. Eck :

Rapport de M. V. Lemoine, membre titulaire

Notre pays de Reims, malgré son aspect actuellement si peu accidentée et si uniforme, a été autrefois le théâtre des phénomènes géologiques les plus considérables.

C'était tout d'abord la mer crétacée, nourrissant sous les flots ces myriades d'êtres microscopiques, dont les débris accumulés forment la craie et nous donnent la mesure de ce que la nature peut constituer avec les infiniment petits. Que devient, en effet, l'animal le plus colossal en présence de ces masses dont la largeur se mesure par lieues et l'épaisseur par centaines de mètres.

Ce premier dépôt formait une plaine parfaitement horizontale, ayant Paris pour centre et s'étendant d'une part, vers les côtes de l'Angleterre, de l'autre vers la Champagne.

Mais bientôt cette vaste surface, laissée à nu par

Digitized by Google

rives s'enfonce peu à peu sous les flots, l'autre s'élève et met à découvert des points jusque-là submergés.

De même la plaine crétacée s'est lentement affaissée vers son centre et relevée sur ses bords.

Il en est par suite résulté une immense cuvette dans les profondeurs de laquelle une nouvelle mer s'est précipitée; c'est le début de l'époque tertiaire, c'est la mer de Bracheux.

Une partie de ses rives se trouvait formée par notre pays de Reims, et notamment par Brimont, Witry-les-Reims, Berru, Verzenay.

Cette mer et ses alentours jouissaient du climat et, sans doute, de la luxuriante végétation des bords dans la mer des Antilles.

Nous en trouvons la preuve frappante dans les milliers de coquilles qui ont peuplé cette partie de l'Océan et dont les débris fourmillent à Châlons-sur-Vesle, Merfy, Brimont, Villers-Franqueux, Jonchery et tant d'autres localités qu'il serait trop long d'énumérer.

Ces coquilles se rapprochent en effet de tous points de celles que l'on peut recueillir actuellement dans la mer des Antilles.

Les requins pullulaient, et les dents que l'on recueille à chaque pas montrent qu'il y en avait plusieurs espèces pouvant acquérir de grandes dimensions.

La partie rémoise de cette mer se trouvant à une

Digitized by Google

faible profondeur s'est isolée à un moment donné des eaux marines et a constitué un lac assez considérable. Sa profondeur pouvait, en effet, dépasser 12 à 15 mètres, ainsi que le prouvent ces marnes grisâtres, si développées dans les exploitations de Rilly et dont des fragments considérables se retrouvent dans toute la montagne de Reims, de chaque côté de la vallée de la Vesle.

Ce lac, dont Rilly formait une partie de la limite orientale, atteignait Dormans, Sézanne, et se prolongeait au nord jusqu'à Compiègne.

Tout semble indique que cette vaste masse d'eau devait rappeler ces beaux lacs du Midi, si favorisés par la limpidité de leurs ondes et la pureté du ciel qui s'y reflète.

Pour notre industrie moderne, ces restes d'une époque qui n'est plus, constituent plutôt un sérieux obstacle, car c'est au-dessous qu'il faut péniblement aller à la recherche de ce sable de Rilly, si renommé pour sa blancheur et sa pureté, et que se disputent nos fabriques de cristaux les plus célèbres.

Le lac de Rilly, à un moment donné, a fait place à de vastes marécages d'une végétation des plus riches et peuplés de tortues et de crocodiles. Ils représentaient, sans aucun doute, ces immenses marais que l'on trouve à l'embouchure des grands fleuves de l'Amérique et de l'Afrique et qui répandent à la fois les germes de la plus heureuse fertilité et trop souvent des épidémies les plus meurtrières.

Ces lignites, dont les dépôts sont plus connus sous le nom de cendières, abondent aux environs de Rilly, Chigny, Verzenay, Villers-Marmery, Villers-Franqueux, Jouy, Gueux, Pouillon.

Digitized by Google

été surexcités par le bruit qu'une mine d'or se trouvait dans nos environs et la terre des Potez, donnée par l'Archevêque au chapitre de Reims, avait été l'objet de fouilles spéciales à la recherche du métal si envié.

A une époque beaucoup plus récente, de l'or aurait été trouvé d'une façon certaine dans une cendrière voisine de Rilly.

Nous aurions donc aux portes mêmes de Reims une mine d'or, mais malheureusement cinquante francs de ce métal auraient coûté plus de cent francs d'extraction.

Vers la fin du siècle dernier, alors que l'on commençait à reconnaître toute la valeur de la houille au point de vue industriel, l'idée que les environs de Reims recélaient des gisements du précieux combustible, commença à se répandre dans les esprits.

L'historien rémois, le chanoine Lacourt, avait indiqué à ce sujet la localité de Saint-Thierry, puis l'attention se fixa spécialement sur les environs de Marfaux et de Tramery dans la vallée de Nauron.

A Reims même, une société se forma pour exploiter le gisement, et, certes, jamais spéculation ne parut s'offrir avec tant d'apparence de succès, aussi les actionnaires d'accourir, les fonds d'affluer.

On n'avait oublié qu'une chose, c'est que la couche terrestre qui renferme la houille est une des plus anciennes du globe, tandis que nos terrains rémois sont relativement fort récents, et qu'il fallait en

Digitized by Google

Quand la géologie ne servirait qu'à empêcher de pareilles méprises, certes, elle ne serait pas encore à dédaigner.

Mais voici de nouveau la mer qui envahit notre pays rémois. Elle accumule des dépôts de sable désignés sous le nom de sables de Cuise, et se montrant en abondance surtout aux environs de Laon et de Soissons.

Après un nouveau retrait des eaux marines, elles reviennent encore sur leurs pas, mais les points envahis sont moins étendus, car Rilly et tous ses alentours dominent cette dernière mer qui ne dépasse pas Chamery.

Cette nouvelle irruption des eaux a eu une influence capitale jusque sur notre civilisation moderne.

En effet, la mer, au lieu d'accumuler dans son sein des amas de sables comme les mers précédentes, y a formé ces masses si précieuses connues sous le nom de calcaire grossier ou de pierre de taille.

La mer rétrograde encore une fois, et lors de sa nouvelle invasion elle s'arrête au-delà de Fismes. C'est la mer de Beauchamps, dont les dépôts sablonneux manquent complétement autour de Reims.

Notre pays constituait alors une nouvelle série de lacs, et leurs débris, qui se retrouvent dans tous nos environs, forment le calcaire de Saint-Ouen.

Pour la cinquième fois arrive une nouvelle inon-

Digitized by Google

Les formations d'eau douce qui ont succédé à cette mer ont été rendues célébres par le génie de Cuvier.

Ce sont ces platrières ou carrières de gypse dont l'immortel savant a reconstitué l'étrange population à l'aide de quelques ossements épars.

Plus tard, des fouilles plus heureuses ont mis au jour des squelettes plus complets, qui sont venus confirmer de la manière la plus éclatante ces véritables créations de la science zoologique.

Ces carrières de gypse manquent malheureusement dans nos alentours, il faut aller jusqu'à Château-Thierry pour en trouver des traces.

La période qui succède et qui termine la série des terrains du pays rémois est d'origine lacustre, c'est à dire que ses dépôts se sont formés au sein de lacs plus ou moins étendus.

Ce sont les meulières de la Brie qui couronnent toute la montagne de Rilly et qui, s'avançant bien au-delà, se retrouvent dans certains points en contact avec la craie elle-même.

Cette étrange formation, tant au point de vue physique qu'au point de vue chimique, a singulièrement embarrassé les géologues.

Pour trouver dans les phénomènes actuels quelque chose qui s'en rapproche, il faut se transporter jusqu'en Islande, près des Geysers, ces gouffres qui donnent issue à des colonnes prodigieuses d'une eau bouillante et chargée de silice.

Digitized by Google

delà.

Des montagnes et des vallées que nous connaissons, pas encore la moindre trace.

Elles vont être l'œuvre de ces cataclysmes épouvantables, dont l'ensemble constitue la période quaternaire.

Sur notre pays, naguère encore si favorisé au point de vue de la température et de la végétation, s'étend un froid jusqu'alors inconnu.

Des glaciers, dont ceux de la Suisse ne peuvent nous donner qu'une bien faible idée, se forment de toutes parts et creusent lentement ces profonds sillons qui nous attestent d'une manière irréfutable leur existence à une époque plus ou moins ancienne.

Alors que sous cette bise glacée tout semblait devoir s'anéantir, l'espèce humaine apparaît pour la première fois, commençant ainsi ce dur apprentissage de la vie.

Pas d'abri, pas de moyens de résister au froid, puisque le feu était encore inconnu ; pas d'armes contre les bêtes féroces qui mettaient à chaque instant son existence même en péril.

Mais l'homme, animé par ce souffle divin qu'on appelle l'intelligence, commence courageusement cette lutte de tous les instants contre la nature entière et arrive peu à peu à se servir de ses ennemis eux-mêmes pour assurer son empire.

C'est l'époque de l'ours des cavernes, puis l'époque du renne, alors que la France offrait un aspect iden-

Digitized by Google

trie humaine, se perfectionnant, a fait donner aux époques suivantes les noms d'âge de la pierre polie, d'âge du bronze et d'âge du fer qui se prolonge avec les temps historiques.

Cependant l'œuvre du bouleversement du sol avait continué.

Aux glaciers avaient succédé des torrents gigantesques, d'une force inouïe, qui ont laissé comme résultat de leur passage toutes nos vallées actuelles.

C'est alors qu'a été creusée la vallée de la Marne et la vallée de la Vesle, en même temps de profonds ravinements ont séparé de la masse principale les montagnes de Brimont et de Berru.

Ces deux vastes îlots du terrain tertiaire, isolés au milieu de la plaine crayeuse, nous montrent la limite même du lit occupé par ces mers anciennes.

Leur position sur un rivage plus ou moins anfractueux, explique cette diversité inouïe d'aspects dans les points les plus rapprochés,

Aussi, n'est-il rien plus difficile au premier abord que de rattacher ces diverses couches aux couches plus ou moins éloignées auxquelles elles appartiennent.

Le savoir seul ne suffit pas pour résoudre ce genre de problème, et l'on voit des géologues de premier mérite s'arrêter indécis, ou bien créer des hypothèses plus ou moins discutables pour

Digitized by Google

étude extrêmement complète et minutieuse de tout le pays environnant.

Puis, armé de toutes ces notions locales, on peut commencer des recherches sur ces points difficiles.

C'est ce qu'ont fait MM. André Eyck et Aumonier, élèves en pharmacie de cette ville.

Depuis plus de deux ans ils ont parcouru en tous sens le pays de Reims, et trois mois ont été spécialement employés à étudier la constitution géologique de la montagne de Berru.

Dans la notice extrêmement intéressante et complète qu'ils ont soumise au jugement de l'Académie, ils conduisent tout d'abord le lecteur dans toutes les localités où ils ont rencontré des éléments utiles à leur travail, et l'on peut facilement se convaincre combien leurs recherches ont été complètes, car c'est souvent sous le bord du sentier le plus reculé, dans le repli du terrain le plus inconnu qu'ils ont trouvé les renseignements les plus précieux.

Une fois ce travail analytique terminé, il établissent une coupe générale de la montagne afin d'étudier chacune des couches ainsi consituées.

Enfin, dans une troisième partie, passant de la pratique à la théorie, ils font rentrer ces diverses couches dans le cadre géologique connu.

Dans cette longue étude, ils ont découvert un terrain complétement nouveau, c'est ce qu'ils appellent le conglomérat de Cernay.

Tout semble faire admettre que cette masse a été

Digitized by Google

produite par un vaste torrent qui, disloquant toutes les couches formées jusqu'à la craie, aurait constitué avec ses débris épars une masse des plus étranges et des plus accidentées.

Les marnes lacustres de Rilly, jusqu'ici uniquement observées à Rilly même, présentent à Berru un aspect tout particulier qui a permis aux auteurs du mémoire de donner à l'étude de cette formation des développements nouveaux.

Chose bien digne de remarque, ce sont surtout ces marnes lacustres qui donnent à Berru des eaux assez abondantes pour qu'à un moment donné, il y a plus de deux siècles, on ait songé à en doter notre ville.

Le goître s'était alors multiplié à Reims, peut-être sous l'influence de l'usage exclusif des eaux de puits, et la Faculté de Médecine réclamait des eaux plus salubres.

Plus tard, lorsque les analyses de Lemery et du médecin Geoffroy eurent prouvé que les eaux de la Vesle, prises au-dessus de Reims, étaient aussi légères que celles de la Seine, ce premier projet fut abandonné, par suite de l'établissement des fontaines dues à la munificence de l'abbé Godinot.

Enfin, MM. André Eyck et Aumonier ont signalé, sur les points les plus élevés de la montagne, des couches qui avaient passé complétement inaperçues jusqu'ici ; ainsi le calcaire de Saint-Ouen, les marnes à *Pholadomya ludensis*.

Leur travail présente donc un très-grand intérêt comme étude géologique d'une partie du pays de Reims.

A ce point de vue local, nous croyons devoir

Digitized by Google

la nature sont partout les mêmes, et que là où des recherches insuffisantes avaient fait croire à des exceptions, une étude convenable démontre que la nature, dans ses formations, ne s'écarte jamais des grands principes révélés par la science.

L'Académie a donc été d'avis de décerner une médaille d'or à chacun des auteurs de la *Notice sur la constitution géologique de la montagne de Berru.*

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES

CONCOURS D'HISTOIRE, D'ARCHÉOLOGIE, etc

Par M. VANIER, membre titulaire

MESSIEURS,

L'Académie m'a chargé de rendre compte de quelques-uns des concours de l'année. Je viens m'acquitter de cette tâche.

Dès l'année dernière, l'Académie avait mis au concours une *Etude sur Clicquot-Blervache*, savant économiste du XVIIIe siècle, né à Reims, élevé sous Turgot à la haute dignité d'inspecteur général des manufactures et du commerce.

Le travail qui fut présenté ne parut pas satisfaire complétement aux conditions du programme, et le même sujet resta au concours pour cette année. Nous avons eu la satisfaction de trouver cette fois une étude consciencieuse, complète, digne de se présenter au public sous le couvert d'une distinction académique (1).

(1) La commission était composée de MM. Paris, Goda, Elambert, Maldan et Vanier.

Digitized by Google

mies vers le progrès. Jeune encore, lorsque la science économique bégayait ses premières et incomplètes formules, Clicquot-Blervache fut frappé des idées émises par la science nouvelle et de leur importance pour la société. Il les étudia avec ardeur; mais, élevé dans une cité industrielle, au milieu de populations agricoles, il put les soumettre au contrôle des faits et de l'expérience, et tout en se laissant aller au charme et aux entraînements des théories, il sut rester éloigné des pures abstractions et des réformes violentes et radicales.

L'influence que Clicquot-Blervache eut sur le mouvement économique du XVIIIe siècle, le concours qu'il apporta aux réformes de Turgot le désignaient comme un excellent sujet d'étude. D'un autre côté, les services qu'il avait rendus à l'administration municipale de cette ville, l'appui qu'il prêta au développement industriel et agricole de la Champagne ; le souvenir qu'il a laissé comme homme utile et bienfaisant faisait à l'Académie un pieux devoir d'appeler la lumière autour de cette intéressante physionomie.

A ne considérer que l'économiste, l'intérêt qui s'attache au nom de Clicquot-Blervache s'augmente encore lorsqu'on vient à examiner les sujets qu'il a particulièrement traités : — le taux de l'intérêt, — le rôle et les avantages du commerce extérieur, — la protection due à l'agriculture et à l'industrie, — les traités de commerce entre la France et la Grande-Bretagne. Ce sont encore là des questions bien vi-

Digitized by Google

peu à peu de la liberté économique et s'arrêta avec fermeté aux idées moyennes, qui sont peut-être la sagesse des nations comme la sagesse des individus.

L'auteur du mémoire adressé à l'Académie est lui-même un économiste distingué, il avait par conséquent l'autorité nécessaire pour traiter dignement son sujet. Il écrit avec facilité et sait donner à sa pensée les développements convenables. Ses recherches ont été consciencieuses et complètes, en un mot son travail est très-satisfaisant.

Dans le désir de donner une idée complète de l'œuvre de Clicquot-Blervache, qui se compose de nombreux mémoires, l'auteur couronné, M. de Vroil, a fait de ces mémoires de nombreuses et importantes citations, si bien que le texte original et les réflexions du critique se mêlant dans une proportion à peu près égale, il serait difficile, sans les guillemets indicateurs, de distinguer ce qui appartient à l'un de ce qui appartient à l'autre. C'est là pour l'auteur du mémoire un éloge et une critique. Nous eussions compris autrement le travail. Clicquot méritait peut-être une édition nouvelle et complète, et la préface de cette édition pouvait servir de cadre à une étude plus originale et plus personnelle.

Quoiqu'il en soit, Messieurs, et malgré ces réserves, l'Académie sait infiniment gré à M. de Vroil d'avoir rappelé la part que prit Clicquot-Blervache dans le grand mouvement qui prépara le régime économique moderne, d'avoir rafraîchi le souvenir

Digitized by Google

N'oublions pas surtout, Messieurs, dans l'œuvre de Clicquot-Blervache, la partie vraiment forte et inspiré, le mémoire sur les *Corps de Métiers*, qui valut à l'auteur un prix décerné par l'Académie d'Amiens. Clicquot avait vu de près tous les abus des maîtrises et jurandes et il en dresse une longue et effrayante liste.

La conclusion nécessaire et énergique de ce mémoire, c'est l'abolition des corporatious et la liberté de l'industrie. L'Académie d'Amiens, en personne prudente, couronna le mémoire mais refusa de l'imprimer.

Ce n'était pas tant peut-être pour ménager les intérêts menacés qu'en prévision des conséquences de cette liberté illimitée réclamée par l'auteur du mémoire couronné.

Cette prudente réserve, Messieurs, ne la comprenons-nous pas, si la sage Académie entrevoyait les scandales de la concurrence effrénée, les dangers d'une production sans limite, les haines aveugles s'élevant entre patrons et ouvriers jusque-là réunis par les liens traditionnels du patronage et du compagnonage.

Pour nous, Messieurs, malgré la triste expérience, nous ne rendons pas la liberté économique responsable de toutes ces misères, et nous ne reprochons pas aux économistes du XVIIIe siècle de nous l'avoir donnée. Mais n'avons-nous pas le droit de demander aux économistes du XIXe siècle si leur science a dit son dernier mot ? La lance d'Achille, nous a-t-on dit,

Digitized by Google

périodiques, de ces grèves effrayantes, de ces *trades unions* qui paraissent la guerre sociale organisée, ne nous serait-il pas permis de demander à la science d'essayer quelques formules nouvelles qui, tout en respectant les conquêtes de la liberté, pussent assurer au travail social un peu de paix et de sécurité.

J'arrive, Messieurs, au second ordre de récompenses.

L'Académie réserve des médailles pour les ouvrages hors concours qui lui sont adressés.

Deux œuvres nous ont été présentées : une étude sur le collége anglais de Reims au XVIe siècle, une autre étude sur les sceaux de l'ancienne province de Champagne.

L'étude sur le collége anglais a paru à l'Académie mériter une distinction.

L'auteur, qui est un savant bibliophile, a trouvé dans ses promenades à travers les bibliothèques anglaises et allemandes des renseignements extrêmement curieux sur l'existence d'un collége anglais à Reims au XVIe siècle. Voici dans quelles circonstances ce collége fut fondé.

L'arrivée d'Elisabeth au trône, en 1558, consomme le schisme qui sépara l'Angleterre de l'Eglise catholique. Aux impérieuses sommations que la cour de Rome lui adresse sur son attitude suspecte, la reine répond par une déclaration du Parlement qui la reconnaît comme chef de l'Eglise anglicane. Le clergé

Digitized by Google

et les fidèles restés soumis aux croyances catholiques entament alors contre Elisabeth une lutte de protestations et de pamphlets qui donne lieu à de sanglantes représailles.

Fuyant la persécution, quelques prêtres catholiques conduits par un jeune clerc intelligent et hardi nommé Allan, viennent à Douai fonder un séminaire qui sert de refuge aux exilés.

A la suite d'une querelle avec les habitants de Douai, Allan et ses prêtres quittent la ville et se réfugient à Reims sous la protection du cardinal de Lorraine. L'université met à leur disposition un local dans une rue appelée alors rue de Longueau et qui prit depuis le nom de rue des Anglais.

Pendant trentre-quatre ans, Allan poursuivit l'œuvre commencée à Douai. Troubler la reine Elisabeth par des pamphlets plus politiques encore que religieux, où il attaquait sa légitimité et ses droits au trône, maintenir la pureté de la foi catholique chez les fidèles restés en Angleterre en leur offrant une traduction de la bible orthodoxe opposée aux bibles hérétiques, tels furent les deux buts principaux que se proposa le chef du collége anglais. Ses émissaires répandirent en Angleterre ses pamphlets, ses bibles et nouèrent des intrigues politiques jusque dans la cour d'Elisabeth. Beaucoup payèrent cette témérité de leur vie. La dernière réponse d'Elisabeth à ces attaques fut la sanglante tragédie de *Fotheringuay*.

La mort de Marie Stuart, la défaite de l'invincible Armada, enfin l'adresse d'Elisabeth qui dut rendre le patriotisme anglais solidaire de la réforme, comprimèrent pour toujours la cause catholique en Angleterre.

Digitized by Google

L'auteur du mémoire a mis incontestablement la main sur un filon presque inconnu et très riche de l'histoire rémoise. En a-t-il tiré tout le parti possible? Lui-même avoue avec une modestie qui l'honore, qu'il est plutôt un chercheur qu'un historien. Nous acceptons son jugement, mais l'Académie a pensé que ces recherches étaient intéressantes et soigneusement faites, et elles les a récompensées par une médaille d'argent.

Un second travail avait été présenté. C'est une réunion de notes sur les sceaux de Champagne. L'Académie a vu là quelques éléments d'une étude intéressante et l'auteur pourra continuer ses recherches. En apportant à son travail une classification méthodique, un peu plus de critique et de développements historiques, il pourra mériter une des récompenses réservées aux œuvres utiles.

L'Académie avait mis au concours une histoire de la faculté des arts à Reims, et une étude sur la composition des briques réfractaires généralement employées dans cette ville ; sur ces deux questions aucun mémoire n'a été adressé.

J'arrive maintenant à différents concours, relativement auxquels je ne suis que le simple interprête des commissions chargées d'étudier les travaux produits et de signaler leurs mérites respectifs à l'attention de l'Académie.

Chaque année le champ est ouvert dans nos concours, aux études locales qui réunissent des docu-

Digitized by Google

Cette année, c'était le tour des monographies. Six mémoires ont répondu à l'appel de l'Académie, et parmi eux un ouvrage en 2 vol. in-8 (1).

Le mémoire n° 3 intitulé *Grandpré, ses comtes et le comté,* révèle un auteur habitué aux travaux d'érudition. On pouvait attendre mieux de lui. Son peu de soin à suivre le programme, sa négligence à consulter les archives de Reims riches en documents sur Grandpré, ont laissé à l'Académie le regret que cet intéressant sujet ne fût pas traité avec l'ampleur désirable.

Le n° 4 est une publication en 2 volumes contenant une suite d'extraits des principaux annalistes d'Epernay. Malheureusement ces extraits ne peuvent avoir l'utilité et l'intérêt d'un texte complet, et les deux études insérées en tête de chaque volume sont trop étrangères au programme pour que l'Académie puisse leur décerner une récompense.

J'ai hâte d'arriver aux travaux couronnés.

Le mémoire n° 1, traite de la baronnie de Rumigny.

L'auteur, M. Paubon, s'est inspiré de votre devise en la modifiant dans un sens qui fait honneur à sa modestie. Il n'en est pas du reste de plus convenable pour une monographie : « *Augere et servare etiam*

(1) La commission d'examen, pour cette question, était composée de MM. Fanart, Duquenelle, Mennesson, Givelet, Cerf, Gosset fils et Lalande.

Digitized by Google

travail une médaille d'argent.

Trois mémoires ont paru mériter une distinction égale.

Le n° 2, sur Heutrégiville, se distingue par des recherches multipliées et l'abondance des détails. Une simple étude présentée en 1861 à la société d'agriculture de Châlons, est devenue grâce à de courageux labeurs presque un livre, où la statistique n'a rien à envier à l'histoire ; mais des longueurs et des incorrections déparent trop souvent ce volumineux travail dû à la plume de M. Bosc.

Le n° 6, dont l'auteur est M. Thénault, a pour objet Bétheniville, ancienne chatellenie dépendante de l'Archevêché. Un ordre méthodique, des recherches consciencieuses malgré quelques lacunes, un style convenable : tels sont les principaux mérites de ce mémoire qui ne souffrirait pas de se voir retrancher quelques hors-d'œuvres sur la Ligue et sur la Terreur.

L'histoire de Rimogne, n° 5, par M. Champsaur, se recommande par des qualités supérieures, une forme constamment élégante, une division bien entendue, un grand respect pour les lois du programme. Malheureusement, les faits quoique bien choisis et bien présentés sont peu nombreux, l'exposé souvent trop sommaire et trop dégagé des documents qui, rapportés dans le texte ou en note, eussent donné plus d'autorité au travail.

Ces imperfections ont empêché l'Académie d'ac-

Digitized by Google

corder à l'auteur une distinction plus élevée que semblaient mériter son talent d'écrivain.

En résumé, vous avez, Messieurs, décerné une médaille de 1re classe à MM. Champsaur, Bosc et Thénault.

Il ne me reste plus, Messieurs, pour avoir terminé ma tâche, que de vous parler d'un travail spécial que l'Académie a cru pouvoir également honorer. Je veux parler d'un traité de Stéréotomie appliquée à la charpente, présenté par M. Delamalmaison (1). Ce traité est plutôt un recueil de recettes de compagnonage, un ensemble de procédés empiriques qu'une œuvre méthodique et vraiment scientifique, mais enfin il pousse ses recherches patientes plus loin que ne le font les recueils du même genre ; à ce titre, l'Académie lui a accordé une mention honorable.

Tel est, Messieurs, le résultat de notre concours scientifique. La science hélas, a toujours son aridité, et qui parle science surtout par ouï dire, court grand risque de se heurter à cet écueil. Si je n'ai pu l'éviter aujourd'hui, vous vous serez souvenu, Messieurs, que j'étais ici pour remplir un devoir et vous m'aurez excusé.

(1) La commission chargée d'examiner ce travail, était composée de MM. Gosset père, Mallet et Gosset fils.

Digitized by Google

Sur le Concours de Poésie

Par M. Lasserre, Membre titulaire.

Messieurs,

On a coutume de dire que les académies sont d'une parfaite inutilité. — Les a-t-on assez malmenées ! — A quoi servent-elles ? qu'ont-elles produit ? — On les a nommées des associations d'admiration mutuelles ; on les a raillées sur tous les tons et de toutes les façons ; la rime aidant, on les a qualifiées de momies (ceci se passait à l'un de nos précédents concours) ; il ne leur reste même pas cette dernière ressource des désespérés, le suicide ; on les proclame mortes et Dieu sait de quelles inscriptions leurs tombes sont honorées.

Laissons s'égayer, puisque c'est à nos dépens, ceux qui nous traitent ainsi ; il est si bon de rire — et nous-mêmes de quoi nous plaindrions-nous ? nous sommes des morts autour desquels on fait de la joie, ce qui m'amène à penser que nous ne sommes pas morts absolument. Oserait-on se réjouir sur nos tombeaux !

Digitized by Google

de répliquer à ceux qui nous traitent d'inutiles, qu'en vérité c'est leur faute ; qu'ils n'ont qu'à s'en prendre à eux ; qu'il serait plus simple de nous aider à remplir notre tâche ; que notre but n'est que d'encourager et que, s'il leur plaisait (ce qui ne saurait leur être difficile), de nous envoyer leurs productions — excellentes sans doute — nous ne demanderions pas mieux que de les proclamer de grands savants, de profonds écrivains, de grands poëtes.

Il est vrai qu'à leur tour ils peuvent prétendre qu'ils n'ont pas besoin de nous pour être tout cela ; nous sommes trop modestes pour les contredire. Mais tout le monde, heureusement pour nous, ne pense pas comme eux ; je n'en veux pour preuve que la gerbe de poésies qui nous a été remise pour le concours de cette année ; petite gerbe, il est vrai, mais dans laquelle, à part quelques exceptions, se trouvent de bons épis, quelques-uns excellents.

J'en voudrais d'abord écarter ceux qui sont mauvais et je ne m'y arrêterais pas, s'il n'était besoin de vous montrer leurs défauts, puisque vous avez à les apprécier ; mais soyez rassurés, ma critique ne sera pas *ardente*. S'il faut de la mesure en toute chose, c'est là surtout qu'elle est nécessaire, et, pour être plus sûr de ne la point dépasser, je ne vous parlerai ni d'un morceau intitulé : *Pluie et Crépuscule*, dont l'auteur invite la poésie à venir

Ecouter avec *lui* la limpide chanson
De ces perles du ciel qui tombent à foison,

Digitized by Google

Ni d'un autre morceau dont le titre est *Le rayon de soleil et le ruisseau*, dans lequel on montre une abeille pressant une corolle (ce qui ne s'explique guère), tandis que

> Le ruisseau glissant sous l'herbe
> Dans un murmure harmonieux
> Chante avec le rayon superbe
> Qui jaillit à flots radieux

(ce qui ne s'explique pas du tout).

Ni de cinq petits poèmes du même auteur, parmi lesquels j'ai rencontré une source si petite que

> L'oiseau craignant qu'on ne l'observe
> N'y trempe que le bout du bec ;
> S'il n'y mettait de la réserve
> Elle serait bientôt à sec.

L'auteur raconte que c'est là que son esprit puise ses vers. S'il nous permettait de lui donner un conseil, nous lui dirions : faites un lit plus large à cette source ; l'inspiration que vous y puisez s'en ressentira ; vos vers sont faciles : ils seraient bons, s'ils contenaient davantage.

Les *Stances à un jeune poète chrétien*, dont la lyre savante fait un concert qui « trouble, enchante et ravit l'âme jusqu'à Dieu, » sont bien rimées ; seulement l'auteur s'est occupé fort peu de la valeur des mots qu'il emploie. Ainsi je ne sais comprendre comment un cœur peut s'abreuver de clarté, comment les

Digitized by Google

être y sait-on mieux l'emploi des mots que dans le morceau précédent, mais on ne s'en sert pas pour être modeste. Les anges ont fait des compliments au poète.

Tu possèdes, mon fils, bien plus que la couronne,
Le génie est à toi ;

et ils lui ont révélé un si bel avenir qu'en vérité il a raison de se montrer satisfait. Ils lui ont dit :

Contemple l'avenir, ta sublime conquête ;
Parmi les plus hauts fronts lève ton front géant,
Nous saurons t'accorder la suprême victoire,
Et le sceptique même ébloui de ta gloire,
Doutera du néant.

« Douter du néant, » voilà qui ne sera pas d'un grand effort pour le sceptique ; mais on se demande comment le poète s'arrangera pour remplir la mission que les anges lui donnent :

D'inspirer au savoir l'infini pour enceinte.

Il était nuit quand les voix ont parlé à notre auteur, ne soyons donc pas surpris s'il les a traduites avec aussi peu de clarté.

Ces diverses poésies, que je ne fais qu'indiquer, ont toutes une qualité : c'est que le vers y est de forme correcte ; leur défaut principal est dans le fonds et surtout dans l'emploi des mots ; il est souvent impossible de comprendre ce qu'on a voulu dire

Digitized by Google

sous vos yeux. Ceci s'appelle *les Saisons* ; en les lisant, je songeais à des gravures sur bois fabriquées à Épinal, de dessin et de couleur criards, représentant les quatre sujets traités dans le morceau qui m'occupe.

La mythologie ne s'est pas égarée dans les strophes que vous allez entendre, c'est d'un réalisme honnête qui va bien à cette prose rimée et c'est naïf !.... Ecoutez plutôt : nous sommes en été.

Les chauds rayons du soleil nous invitent
A prendre en main notre blanc parasol,
Les éventails qui s'ouvrent et s'agitent
Font murmurer les travailleurs du sol.

Dans les bosquets on accourt le dimanche,
On se vêtit de coton ou de lin,
La fille met sa belle robe blanche
Et le garçon sa jaquette nankin.

A cache-cache on voit les enfants roses
Se divertir jusqu'au déclin du jour,
Et les mamans font des bouquets de roses
Quand les papas sont allés faire un tour.

Ne les dérangeons pas et passons.

Je vous inviterais bien à une *Promenade au Lac d'Oo*, avec l'auteur de la pièce n° 13 ; la course est bonne à faire et le paysage est de ceux qui méritent d'être vus : mais l'auteur ne s'en est souvenu qu'en songe (il le dit lui-même), aussi ne faut-il pas s'étonner qu'il ait dessiné son tableau avec des lignes si vagues ; il veut bien nous montrer quelque chose,

Digitized by Google

mais il l'a seulement esquissé : ce n'est qu'une ébauche.

Autant en dirai-je du n° 5, intitulé l'*Aurore*.

Il y a de bons vers et de bonnes idées dans les deux pièces adressées à l'Académie sous le n° 18 : *Strophes à Marie* et un épître sur *la Fondation d'un Hospice* ; mais il y a des passages bien faibles. — Ce ne sont pas encore les beaux épis que vous attendez ; vous ne les trouveriez pas davantage dans les morceaux intitulés : *1793,—Le Barde,—Lutte et Victoire* ; je ne m'y arrête pas.

Mais qu'il me soit permis d'ouvrir une parenthèse et de formuler une observation générale que déjà sans doute vous aurez faite plus d'une fois. Les sujets traités sont presque toujours les mêmes. J'avoue qu'il est de notre nature d'être sans cesse attirés vers certains objets ou certaines pensées, mais on abuse trop des voix de la nuit, des chansons du ruisseau, des clartés des étoiles, des cris de l'âme et des mouvements du cœur. Les strophes éplorées ont des tons d'élégie le plus souvent faux. Ce fut de mode à une époque où une femme aurait été désolée qu'on ne la crût pas atteinte de phthisie pulmonaire, mais on est revenu de ces façons d'un passé qui n'est pas très éloigné de nous : il serait temps qu'on ne les vît plus apparaître dans les concours académiques.

Je remarque aussi que nos concurrents s'occupent trop peu de l'enfance. On rencontre bien de temps à autre dans leurs vers un enfant blond ou rose, mais ils ne s'y arrêtent pas. Une seule pièce de ce genre, *le Sommeil de l'Enfant*, vous a été soumise; elle est meilleure que beaucoup de celles que vous

Digitized by Google

est charme, caresse et sourire. Mais on préfère les grands sujets prétentieux, on tente les difficiles ascensions vers les sommets inaccessibles, oubliant que (comme on l'a dit) la monture est rétive, et risquant une chûte, comme l'ont fait les auteurs des dernières pièces que j'ai indiquées. Il ne faut pourtant pas blâmer ces audaces, cela vaut encore mieux que de suivre les sentiers battus, de s'exposer à répéter ce que vingt autres ont déjà écrit et d'être plagiaire sans le vouloir. Musset avait raison : il faut boire dans son verre, quelque petit qu'il soit.

Pardonnez-moi, Messieurs, cette digression : elle est finie, elle n'a rien à faire d'ailleurs avec les *œuvres* dont il me reste à vous parler.

Ici je n'ai que des éloges à distribuer et je regrette de ne pouvoir les faire complets à la pièce n° 3, intitulée Αναγχη. Elle est d'un poète ; elle a une grande allure ; les vers sont harmonieux, hardis ; malheureusement l'idée qu'ils renferment n'est pas juste. L'homme n'est pas fatalement porté vers le mal, et nous ne saurions accepter cette conclusion désolante de l'auteur, disant :

Nous rêvions l'innocence et la paix éternelles,
La vertu, la justice et la fraternité,
Sur nos songes pieux, étendant ses deux aîles,
D'en haut nous souriait la sainte charité.

Et nous nous éveillons, frissonnants et sinistres,
Avec du sang aux mains et de la boue au front,

Digitized by Google

Lugubres assassins, effroyables ministres
De crimes inconnus, que nos fils maudiront.

La Légende du Feu, c'est le titre du n° 7, contient comme la pièce précédente, des beautés incontestables ; seulement il y règne une monotonie qui la dépare ; elle a trop de longueurs, elle s'arrête à trop de détails ; elle semble être le pendant de *la Légende de l'Eau* que vous avez couronnée à un concours précédent, mais elle ne vaut pas la première ; il y a ici un festin de cannibales qui n'est pas de meilleur goût, et que ne saurait racheter ce passage que je vous prie d'écouter :

Nuits d'été, belles nuits, tièdes et parfumées,
Vous gardez jusqu'à l'aube une lueur du jour,
Vous caressez des fleurs les urnes refermées,
Vous jetez dans les airs des murmures d'amour.
Tout-à-coup la clarté des étoiles expire,
Un trait de feu surgit de l'orient vermeil,
Et dans sa majesté, que nul ne peut décrire,
Apparaît le soleil.

Mais voici un poème qui nous transporte bien loin des pays où les nuits sont tièdes : voici *le Pôle Nord*, ses glaces éternelles, ses nuits de plusieurs mois, ses aurores boréales « vastes et effroyables incendies qui remplissent tout l'horizon, éru tion de jets magnifiques, un fantastique Etna inondant de lave illusoire la scène de l'éternel hiver. »

Je viens de citer Michelet, écoutez maintenant comment ces choses sont décrites dans une des pièces vous avez couronnées, *le Boréal*.

Il vole, oiseau des mers, avec ses larges ailes !
Les océans soudés lui manquent tour à tour ;

Digitized by Google

L'homme, en ces régions, n'a pu s'enraciner...
Nul berceau n'a surgi du sein des solitudes...
L'immensité s'étend pleine de lassitudes
Et l'esprit des déserts semble seul y planer.

Etrange paysage, incroyable nature!
Tout est blanc : cieux et mers, flots et continents.
Quel uniforme éclat dans cette architecture
Aux ordres inconnus de multiple structure !
Quels bizarres profils! quels aspects étonnants !

Souvent, dans les horreurs de la nuit prolongée,
Passe, en hurlant de faim, l'ours du nord aux flancs creux ;
Un bruit sourd lui répond... L'yce-berg submergée,
En un mouvant conflit follement engagée,
Se fend et se disperse en éclats monstrueux.

Parfois, soudainement, la lumière ruisselle...
L'aurore boréale embrase le décors ;
Un prisme, aux feux divers, pour une heure, amoncelle
Les éblouissements... l'étendue étincelle ;
Puis le voile retombe... et l'ombre pèse encor !

Il semblerait que Dieu, d'une vengeance avide,
Voulût arrêter là toute vie en son cours ;
Le sol n'a point de sève en son écorce aride ;
La mer, sans mouvement, n'y reste pas liquide
Et, dans les cieux en deuil, le vent gémit toujours !

C'est le cahos affreux qui confond toutes choses ;
C'est la nuit, sans espoir d'une aube à l'horizon ;
C'est l'hiver éternel sans le retour des roses ;
C'est la mort sans réveil, en ses lugubres poses
Dont le navrant spectacle égare la raison !

Digitized by Google

Une médaille de 1re classe est offerte à M. Aressy, de Thiers, auteur de la pièce ayant pour titre *Dans la Vallée*. Il suffira que je vous en lise un passage pour que vous soyez convaincus que c'est là une œuvre digne à tous égards de la distinction que vous lui avez accordée ; il y règne d'un bout à l'autre un souffle de poésie vraie ; le sentiment de la nature s'y révèle à chaque pas ; l'harmonie y est variée et douce, je sais telle strophe que ne répudieraient pas les maîtres.

Voici l'heure où, sortant de l'humide séjour
Le soleil fait au loin sous les clartés du jour
Pâlir les dernières étoiles...
La brume monte au ciel comme des flots d'encens,
Et sur le front des monts et des bois frémissants
Pose une couronne de voiles !

Tous les petits oiseaux s'éveillent dans leurs nids
Dès qu'apparaît aux cieux l'aube aux rayons bénis,
Premier sourire, lueurs blanches ;
Et dans l'arbre plein d'ombre et sur les verts buissons,
Fauvette et rossignol égrènent les chansons
Qui près des fleurs pendent aux branches...

Le grain germe et bruit sous mes pieds ; — je l'entends...
Dans les épais sillons de frissons palpitants,
La sève à flots féconds ruisselle ;
Et l'on sent par les champs, sous la rosée en pleurs,
Sous la brise qui passe en caressant les fleurs,
Tressaillir l'âme universelle !

L'insecte bourdonnant dit son hymne aux guérets,
Et, comme dans les blés, ce n'est dans les forêts

Digitized by Google

J'arrive enfin au meilleur ouvrage du concours : c'est une collection de sonnets, intitulée *Notes de Voyage ;* je n'en lirai que quelques-uns, ceux qui ont décidé le choix de l'Académie.

Vous verrez que ces petits poèmes peuvent se passer de toutes louanges. C'est vif, délicat, correct, saisissant.

Voici une *Marine* que vous pouvez examiner à la loupe, vous n'y trouverez rien à reprendre.

MARINE.

Le ciel est pur, l'air frais, et sereine la nuit,
Les bateaux des pêcheurs sont tirés sur la grève;
Aux soucis des humains le sommeil a fait trêve :
Déjà sont oubliés les maux du jour qui fuit.

Aucun chant sur la mer, sur la plage aucun bruit.
Du sein de l'Océan que nul vent ne soulève,
La lune lentement à l'horizon se lève
Et son disque argenté sur les eaux plane et luit.

Pas un frémissement courant dans le feuillage,
Pas une ride au flot qui lèche le rivage,
Pas un point qui se meuve en bas dans le chemin...

Tout se tait, tout repose, et la nature entière
Se recueillant, exhale une vague prière
Au Dieu qui tient le monde endormi dans sa main.

Ceci vous montre la crique de *Port-Vendres ;* pour qui connaît ce petit hâvre plus espagnol que français, bien qu'il appartienne à la France, il est d'une ressemblance parfaite.

Digitized by Google

PORT-VENDRES.

Sous les feux de son phare, à l'ombre de son fort,
Suspendant ses maisons au flanc de la montagne,
Sans horizon, sans eau, sans verger ni campagne,
Morne et silencieux, Port-Vendre est là qui dort.

Rien, quoiqu'il soit grand jour, ne bouge dans le port ;
Des enfants demi nus et des marins d'Espagne
Sont couchés au soleil. La tristesse vous gagne
Rien qu'à voir à vos pieds gisant ce hâvre mort.

Pas une blanche voile au loin n'ouvre son aile ;
Aucun bruit du travail de l'homme ne se mêle
Au choc sourd de la mer contre les rochers gris.

Le bassin est désert... mais vienne la tempête,
Il s'emplira soudain, comme en un jour de fête,
De mâts, de pavillons, de tumulte et de cris.

Mais les tableaux sont des plus variés. Montez avec l'auteur au *Col de Balme* et contemplez avec lui d'un côté les paysages de France arides et presque désolés, de l'autre la Suisse avec son antithèse de glaces éternelles et de vallons verdoyants.

COL DE BALME.

Rude était la montée et le chemin fut long ;
Mais des maux endurés voici la récompense :
D'un si vaste décor l'œil perçant de l'aiglon
Pourrait seul embrasser la perspective immense.

Regardons à nos pieds : là-bas, dans le vallon,
De l'Arve tant chanté le cours bruyant commence
Sous des rocs où la foudre a marqué son sillon
Et qui portent aux cieux leurs glaciers. — C'est la France !

De ce côté, la Suisse et toutes ses splendeurs :
Dômes neigeux, plateaux fleuris, torrents grondeurs,
Abîmes, blocs géants menaçant la vallée...

Digitized by Google

Et comme dernier plan au magique tableau,
Derrière la Forclaz, tout au loin, la Jungfrau
Montre aux yeux éblouis sa robe immaculée.

Voici *Gand*, la Venise du nord, la reconnaissez-vous !

GAND.

Gand, sous un ciel brumeux, comme une ombre profile
Ses pignons dentelés, ses massifs monuments,
Ses clochers espagnols et ses beffrois flammands,
Ses vieux moulins penchés, dont l'aîle est immobile.

Dans ses murs vingt canaux, qui, sur leurs flots dormants,
Portent de lourds bateaux amarrés à la file,
Font, en s'entrecroisant, de chaque place une île.
Chaque maison dans l'eau baigne ses fondements.

C'est Venise, ses ponts, ses quais mélancoliques,
Ses mille souvenirs guerriers ou poétiques,
Ses filles au cheveux teints d'un reflet vermeil,

Ses orgueilleux marchands, ses peintres... mais Venise
Sans faciles amours, sans gondole et sans brise,
Sans palais ni chansons, sans azur, sans soleil.

Ecoutez encore, où plutôt regardez: c'est le *Lac de Genève*.

LAC DE GENÈVE.

Sur le flot que les vents plissent comme une moire,
Le bateau va rapide, et son sillage blanc
Se traîne au loin. — Les bords enchantés du Léman
De mille noms fameux réveillent la mémoire.

Voici Vevey, Clarens, Ripaille, Hermance, Yvoire,
Et Chillon, et Coppet, Thonon, puis Evian :
Calvin, Arouet, Rousseau, Staël, Byron, — le roman,
L'éloquence et les vers, la satire et l'histoire.

Digitized by Google

Au lointain vaporeux le firmament profond
Avec les hauts sommets et l'onde se confond ;
Sous mes pieds de l'azur, de l'azur sur ma tête...

Emerveillé, ravi, je cherche en vain lequel
De ces deux miroirs bleus dans l'autre se reflète ;
Ou le ciel dans le lac, ou le lac dans le ciel !

Enfin, le poëte arrive au Gîte que beaucoup lui envieront.

AU GITE.

En face d'un coteau ma cellule est assise :
Sa fenêtre, au printemps, encadre des prés verts ;
En été, des vergers, des blés ; — et quand la bise
De son souffle glacé ramène les hivers,

Au-dessus des toits blancs je vois la vieille église,
Avec ses hauts pignons que la neige a couverts,
Dresser dans le brouillard sa silhouette grise :
Est-il gîte meilleur pour un faiseur de vers ?

Qu'ici l'on serait bien et qu'il ferait bon vivre,
Barbouillant du papier ou feuilletant un livre,
S'il ne restait au cœur rêve ni souvenir ;

Si de spectres chéris l'âme n'était hantée
Et de doux cauchemars sans cesse visitée :
Le regret du passé, la peur de l'avenir !

Il serait trop long de passer en revue cet écrit dont chaque sonnet est un joyau. Il s'en dégage une impression douce et forte en même temps : c'est bien là ce que la poésie doit être,

De la couleur, des chants, des vers.

L'Académie a pensé, comme Boileau, qu'un bon sonnet valait seul un long poëme ; elle offre une médaille d'or à l'auteur, M. Louis Guibert, de Limoges.

M. Guibert n'est pas un inconnu pour nous : il eut une médaille d'or au concours de l'an passé.

Digitized by Google

PRIX ET MÉDAILLES.

POÉSIE.

Le prix n'est pas décerné.

L'Académie accorde une médaille d'or à M. Louis Guibert, de Limoges (Haute-Vienne), auteur des pièces n° 1 ;

Une médaille de première classe à M. Sabin Aressy, principal du collége de Thiers (Puy-de-Dôme), auteur de la pièce n° 20 ;

Une médaille d'argent à Mlle Mélanie Bourotte, à Guéret (Creuse), auteur de la pièce n° 9.

HISTOIRE.

1re *Question.* Etude sur Clicquot-Blervache.

Le prix, consistant en une médaille de 400 fr., est décerné à M. Jules de Vroïl, membre de la société des Economistes et correspondant de l'Académie.

2e *Question.* Monogaphie d'une commune de l'ancien diocèse de Reims.

Le prix n'est pas décerné.

L'Académie accorde une médaille de 1re classe à

Digitized by Google

commune.

Une médaille de 1re classe à M. Thénault, de Reims, auteur du mémoire n° 7, sur Bétheniville.

Une médaille d'argent à M. l'abbé Paubon, curé de Tarzy (Ardennes), auteur du mémoire n° 1, sur Rumigny et Signy-le-Petit.

Médailles et récompenses hors concours.

L'Académie décerne une médaille d'or à chacun des auteurs d'un mémoire sur la Géologie du mont de Berru, MM. Jacques-Marie Aumonier et André Eck, élèves en pharmacie à Reims;

Une médaille d'argent à M. Henri Menu, de Reims, auteur d'un mémoire sur le Séminaire anglais de cette ville au XVIe siècle ;

Une mention honorable à M. Delamalmaison, contremaître charpentier, auteur d'un traité de Stéréotomie appliqué à la charpente.

Digitized by Google

PRIX A DÉCERNER EN 1871

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE.

1re QUESTION.

Étude sur la vie, l'administration et les travaux littéraires de Louis-Jean Lévesque de Pouilly, né à Reims en 1691 et lieutenant des habitants en 1746.

Le prix consiste en une médaille d'or de 300 francs.

2e QUESTION.

Notice historique et descriptive des monuments civils ou religieux de l'un des cantons de l'arrondissement de Reims (excepté ceux de Fismes et de Bourgogne, pour lesquels des médailles ont été décernées en 1864 et 1869).

Les auteurs feront connaître les églises, maisons religieuses, châteaux, camps ou enceintes fortifiées, tumulus, ruines, inscriptions, meubles précieux, qui existent dans chaque commune du canton ; les villages, églises, châteaux, aujourd'hui détruits, qui se trouvaient sur son territoire ; les noms qu'ont portés ces localités aux différentes époques de leur histoire ; le tracé des anciennes voies qui les mettaient en communication ; enfin, les découvertes d'antiquités qui y ont été faites.

Ils devront négliger les objets sans valeur, et se borner, pour les détails historiques, légendaires ou autres, à un exposé subs-

Digitized by Google

historique du travail.

Le prix, pour cette question, consiste en une médaille d'or de 300 francs.

—

SCIENCES ET INDUSTRIE.

1re QUESTION.

Tracer la carte agricole de l'un des cantons de l'arrondissement de Reims. Y indiquer d'une manière apparente la division du sol en terres arables, friches, vignes, bois d'essences diverses, prés, prés-marais, tourbières, etc. Noter les carrières de pierres à bâtir, de moellons, de craie, de silex, de grève, de cendres pyriteuses, etc. Faire connaître la composition chimique des principales variétés de terrains, avec l'étendue qu'elles occupent et la nature des sous-sols correspondants.

L'Académie désire qu'en étudiant la composition chimique des terrains calcaires, on recherche spécialement s'ils renferment du phosphate de chaux naturel et dans quelles proportions.

Les auteurs pourront consulter utilement et même prendre pour guide la remarquable carte agricole du département de Seine-et-Marne récemment publiée par M. Delesse, ingénieur en chef des mines (Savy, éditeur, rue Hautefeuille, 16).

Ils trouveront en outre des renseignements précieux dans la carte géologique de la Marne de MM. Buvignier et Sauvage.

Le prix, pour cette question, consiste en une médaille d'or de 300 francs.

—

POÉSIE.

Le sujet est laissé aux choix des concurrents.

Le prix consiste en une médaille d'or de 200 francs.

Ces médailles seront décernées en séance publique.

D'autres distinctions pourront être accordées aux auteurs dont les mémoires, sans atteindre la première place, répondront le mieux aux désirs de l'Académie.

Les mémoires ne devront avoir été envoyés à aucun concours

Digitized by Google

Les ouvrages couronnés appartiennent à l'Académie, les auteurs ne pourront en disposer sans son autorisation.

L'Académie distribuera aussi des médailles d'encouragement aux auteurs des travaux qui lui seront soumis, en dehors des concours indiqués ci-dessus.

Les personnes qui croiraient avoir droit à cette distinction devront faire parvenir leurs titres au Secrétariat avant le 15 Mars 1871, et plus tôt, s'il s'agit d'une invention dont l'essai doive se faire de préférence en hiver.

PRIX A DÉCERNER EN 1872.

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE.

1re QUESTION.

déjà mise au concours en 1870.

Histoire de la Faculté des Arts dans l'Université de Reims, et particulièrement du collége des Bons-Enfants ; — ses luttes, ses succès, hommes remarquables qui y ont professé ou en sont sortis, œuvres principales qu'ils ont produites.

Le prix consiste en une médaille d'or de 400 francs.

2e QUESTION.

Monographie historique et archéologique d'une commune importante de l'ancien diocèse de Reims.

A l'histoire des principaux événements dont la commune fut le théâtre, depuis son origine jusqu'à nos jours, les auteurs joindront l'étude des institutions qui y furent en vigueur, la seigneurie, la justice, l'impôt, le régime municipal, l'instruction, l'assistance publique, etc., sans négliger les principales indus-

Digitized by Google

tries du pays, les moyens de transport, les usages, les traditions, les changements survenus dans les mœurs, etc.

Les archives de la ville de Reims, section ecclésiastique, e celles du département, à Châlons, offrent des documents sur la plupart des communes du diocèse.

Le prix consiste en une médaille d'or de 200 francs.

—

LÉGISLATION.

De la législation rurale en 1790. Progrès dont elle était susceptible et ce qu'il serait utile d'en conserver.

Le prix consiste en une médaille d'or de 300 francs.

—

SCIENCES ET INDUSTRIE.

QUESTION

déjà mise au concours en 1868.

Indiquer la composition chimique des briques réfractaires généralement employées à Reims ; exposer les raisons qui peuvent déterminer à employer de préférence celles de telle ou telle provenance.

L'Académie invite les auteurs à s'attacher particulièrement au point de vue local de la question.

Elle attachera une grande importance à l'étude des terres propres à faire des briques, qui se trouvent dans les environs de Reims.

Le prix consiste en une médaille d'or de 300 francs.

—

Les mémoires devront être envoyés, en observant les formalités indiquées ci-dessus, avant le 15 Mars.

Reims, le 22 Juillet 1870.

Le Secrétaire général, Ch. LORIQUET.

Le Président annuel, GOSSET-AUBERT.

Digitized by Google

MEMBRES COMPOSANT L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE REIMS

Au 1er Juillet 1870.

Bureau pour l'année 1869-1870.

Président d'honneur, S. Exc. Mgr LANDRIOT.
Président annuel, MM. S. DAUPHINOT.
Vice-Président, GOSSET-AUBERT.
Secrétaire général, CH. LORIQUET.
Secrétaire-archiviste, DEGLAIRE.
Trésorier, A. MENNESSON.
Membres du conseil d'administration, PIÉTON. PARIS. ROBILLARD.

Bureau pour l'année 1870-1871.

Président d'honneur, S. Exc. Mgr LANDRIOT.
Président annuel, MM. GOSSET-AUBERT.
Vice-Président, MALDAN.
Secrétaire général, CH. LORIQUET.
Secrétaire-archiviste, DEGLAIRE.
Trésorier, A. MENNESSON.
Membres du conseil d'administration, PARIS. LESEUR. S. DAUPHINOT.

Digitized by Google

MM. Fanart (L.), membre de l'Académie de Sainte-Cécile de Rome.

Duquenelle, ancien pharmacien, associé de la Société impériale des antiquaires de France.

Clicquot (F.-L.), propriétaire.

Tourneur (l'abbé), vicaire général du diocèse.

Gosset père, architecte, membre du Conseil municipal.

Paris (H.), avocat, membre du Conseil général et du Conseil municipal.

Midoc (L.-H.) (⊛ A.), greffier du Tribunal de commerce, Adjoint au Maire et membre du Conseil municipal.

Loriquet (Ch.) (⊛ A.), conservateur de la Bibliothèque, des Archives et du Musée de la ville, associé de la Société impériale des Antiquaires de France, correspondant du ministère de l'Instr. publ. pour les travaux historiques.

Goda, notaire, secrétaire du Comice agricole.

Baudesson, fabricant de produits chimiques.

Lefebvre (✻), officier supérieur du génie, en retraite.

Galliet, professeur à l'Ecole préparatoire de médecine.

Leseur, avoué, président de la Société de Saint-Vincent-de-Paul.

Villeminot (✻), manufacturier, membre du conseil municipal.

Piéton, avocat, membre du Conseil municipal.

Digitized by Google

VARENNES (✻), président du Tribunal civil.

THOMAS, professeur à l'Ecole préparatoire de médecine.

JULLIEN (Th.), ancien magistrat, membre de la société d'acclimatation.

LUTON, professeur suppléant à l'Ecole préparatoire de médecine.

DOYEN, professeur suppléant à l'Ecole préparatoire de médecine.

JACQUENET (l'abbé), protonotaire apostolique, curé de Saint-Jacques.

COZE, directeur de l'usine à gaz.

DEGLAIRE (l'abbé), chan. hon., aum. du Lycée.

LANTIOME, avocat.

DE BRIMONT (A.), propriétaire.

MENNESSON (F.), ancien pharmacien.

D. MALDAN (✻, ⊗ I.), directeur de l'Ecole préparatoire de médecine, membre du Conseil municipal.

CERF (l'abbé), chanoine honoraire, trésorier de Notre-Dame.

DUCHATAUX, avocat, président du Comice agricole, membre du Conseil général.

MALLEZ, ingénieur des ponts-et-chaussées.

ELAMBERT, avocat, suppléant du juge de paix du 2me arrondissement.

GOSSET (Alf)., architecte.

DAUPHINOT (S.) (✻, ⊗ A.), manufacturier, maire

Digitized by Google

LEMOINE, docteur ès-sciences, professeur à l'Ecole de médecine.

MALARD (A.) (⊛ I.), ancien professeur de l'Université.

LALANDE (✻, ⊛ I.), proviseur du Lycée.

VANIER, juge au tribunal civil.

JACQUEMIN, juge au tribunal civil.

DIANCOURT, négociant, membre du Conseil municipal.

CORNET, professeur au Lycée.

Membres honoraires et correspondants élus dans l'année 1869-1870.

MM. FIALON, ancien membre titulaire, professeur à la faculté des lettres de Grenoble.

RÈVE, artiste peintre, professeur de dessin au Lycée de Reims.

Arth. BARBAT, propriétaire et membre de la société académique de Vitry-le-François.

G. MALARD, professeur d'histoire au Lycée de Reims.

BABLOT-MAITRE, propriétaire à Jonchery-sur-Suippe.

L. COURAJOD, employé à la bibliothèque impériale (département des estampes), à Paris.

Membres décédés.

MM. VILLEMAIN (G. O. ✻), secrétaire perpétuel de l'Académie française, membre de celle des

Digitized by Google

Tribunal civil, membre titulaire.

CHARTIER (l'abbé) (✻), vicaire-général, membre titulaire.

SAUBINET, membre honoraire, à Jouy (Marne).

FOURNIER (l'abbé), chanoine de Notre-Dame, membre correspondant.

AUBERT (l'abbé), chanoine honoraire, curé de Saint-Remi, membre correspondant.

PARIS, ancien notaire, président de la société entomologique de France, membre correspondant, à Avenay (Marne).

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

DISCOURS

Prononcé à Jouy (Marne), le 19 Août 1869, par M. Ch. LORIQUET, *secrétaire général de l'Académie, aux obsèques de M.* SAUBINET, *membre honoraire* (1).

MESSIEURS,

L'Académie, que je représente, ne peut prendre part à votre deuil sans déposer sur la tombe du vénérable confrère qu'elle a perdu l'expression de ses regrets. L'accomplissement de ce devoir se transforme, pour son organe, en un cher et pieux hommage, quand celui dont la terre va recevoir la dépouille est de ces hommes qu'entourent l'estime de leurs collègues, l'affection de leurs proches et le respect de tous. Etranger par mon âge et par mes études à la période commerciale de la vie de M. Sau-

(1) La cérémonie funèbre était présidée par M. l'abbé Aubert, curé de Saint-Remi de Reims, assisté de plusieurs ecclésiastiques des environs. Le deuil était conduit par M. Maille-Leblanc, président de la société des Déchets et de la Chambre de commerce de Reims. On y remarquait, outre les parents et les amis du défunt, plusieurs membres de l'Académie et notabilités du commerce de Reims.

Digitized by Google

binet, je dois me borner à recueillir ici, comme un écho lointain, le souvenir des relations qui lui avaient fait autant d'amis que de commettants, de l'intelligence qu'il a déployée à la tête de l'établissement naissant des déchets de la fabrique de Reims, et de l'heureuse impulsion que reçut de lui cette utile institution, avec l'aide des honorables conseillers que le commerce de notre ville avait placés auprès de lui. L'orateur qui m'a précédé s'est chargé de ce soin, et il l'a rempli avec la compétence que tous nous lui reconnaissons. Il ne m'appartient pas non plus de rappeler les services rendus par M. Saubinet, soit comme membre de la justice consulaire et de la chambre de commerce, soit comme membre du Conseil municipal. Mais ce que je ne puis taire, c'est que le nom de M. Saubinet se présenta naturellement des premiers, lorsqu'il s'agit de créer à Reims une société scientifique et littéraire sous le nom d'Académie. Qui ne savait, en effet, que les occupations commerciales n'avaient jamais fait obstacle chez lui aux choses de l'intelligence ? qui ne connaissait ses goûts littéraires, son amour éclairé pour la science, pour l'histoire naturelle en particulier, mais plus encore pour l'histoire du pays, pour les livres, estampes et objets d'art destinés à conserver la mémoire de ses monuments, de ses écrivains, de ses hommes utiles, de ses illustrations de tout genre? Non content de travailler à l'établissement de l'Académie comme membre fondateur, M. Saubinet a fait partie de son bureau comme trésorier, jusqu'au moment où, désireux d'un repos bien mérité, il i n t dans ce pays conquérir de nouvelles amitiés et de nouveaux respects. Vous dire que M. Saubinet géra

Digitized by Google

ment la mémoire des services de son premier trésorier, et chacun de nous puisera dans le souvenir de cet homme si bon et si modeste des exemples que nous aimerons à transmettre à ceux qui nous suivront. Nous pourrons aussi leur montrer dans les premiers volumes de nos Annales d'utiles travaux de M. Saubinet sur la botanique, particulièrement sur la cryptogamie; puis un Vocabulaire du bas langage, qui n'était qu'un essai, mais qui n'a pas tardé à servir de modèle à de semblables travaux dans d'autres contrées de la France.

Vous rappellerai-je ensuite que l'amour de notre vénérable confrère pour l'art monumental, et en particulier pour la basilique de Saint-Remi, le porta de bonne heure à aider M. le Curé de cette paroisse dans les soins administratifs que réclame une grande église; que jamais le pieux et zélé pasteur ne fit un vain appel à la généreuse prodigalité de son paroissien ; que Saint-Remi lui doit en partie les premières illuminations qui ont jeté tant d'éclat parmi ses solennités, et ce qu'on a fait de plus beau à Reims en fait de vitraux peints au point de vue de l'ornementation pure? Ce que je dirais à ce sujet serait peut-être dépassé par ce que l'on vous raconterait ici de la générosité sans bornes du vénérable défunt.

Et maintenant que nous nous sommes recueillis un instant sur la tombe de cet homme de bien, et que nous avons esquissé à grands traits ses services

Digitized by Google

à ce degré la sérénité de l'âme et le don divin de la bonté, doit avoir sa place marquée là où l'appelaient de saintes espérances. Puissions-nous tous, Messieurs, nous retrouver au sein de Dieu, auprès de cet homme que nous avons aimé et honoré !

Digitized by Google

Prononcé le 8 Avril 1870, par M. S. DAUPHINOT, *président de l'Académie, aux obsèques de M.* H. ROBILLARD (1).

MESSIEURS,

J'exprimais récemment, au nom de l'Académie tout entière, la surprise douloureuse que venait de nous causer la nouvelle de la mort de l'abbé Chartier, et je faisais consigner dans nos procès-verbaux les regrets unanimes que nous laisse la perte d'un confrère qui s'était acquis par son talent et son caractère toutes nos sympathies.

J'étais loin de penser qu'à quelque temps de là j'aurais à remplir les mêmes devoirs, et cela dans des circonstances, hélas! plus pénibles encore.

C'est, en effet, parmi nous, sous nos yeux, que la mort, cette fois, est venue arracher à ses amis, à sa famille, à ses enfants, l'homme excellent que nous pleurons. Nous ne l'avions pas perdu de vue, et c'est

(1) Le deuil était conduit par M. le contre-amiral baron Méquet ; les coins du drap étaient tenus par MM. Varennes, président du tribunal civil ; S. Dauphinot, président de l'Académie et maire de Reims ; de Vivès, vice-président de l'association de la Légion-d'Honneur ; le baron de Sachs, ami du défunt.

L'Académie en corps faisait partie du cortége. Deux discours furent prononcés : au nom de la magistrature, par M. Varennes; au nom de l'Académie et de la Société des Amis des Arts, par M. Dauphinot.

Digitized by Google

charme de cet esprit si distingué, si bon, si affectueux.

Notre confrère, Messieurs, avait eu l'heureux privilége de conserver, malgré son âge, les mêmes goûts, les mêmes aptitudes, la même intelligence. Le cœur chez lui n'avait pas vieilli, et je n'en veux pour preuve que l'affabilité avec laquelle il accueillait les jeunes gens, et cet amour des arts et du beau sous toutes ses formes qui ne l'a pas quitté. Mieux que personne peut-être je puis rappeler ces précieuses qualités. Honoré, dès ma jeunesse, de son amitié, je devrais plutôt dire en remontant si haut, de sa protection, que de fois n'ai-je point mis à profit les leçons de son expérience, que de fois ne m'a-t-il pas soutenu de ses conseils et de ses encouragements!

On vous a parlé du magistrat. Laissez-moi, Messieurs, vous entretenir un instant encore du confrère, de l'homme du monde, de l'ami. L'Académie se sent d'autant plus douloureusement frappée, qu'elle respectait, qu'elle vénérait dans M. Robillard un de ses fondateurs. Un seul d'entre nous pourra désormais raconter en témoin les origines de notre société...

Président à trois reprises différentes, notre confrère nous laisse des travaux qui feront toujours à la compagnie le plus grand honneur. Son genre de littérature se ressentait de son culte pour les arts, qu'il avait coutume d'étudier dans tous leurs détails

Digitized by Google

tre. A un style clair, élégant, imagé, il joignait une façon de dire si spirituelle, si vraie, que l'illusion devenait complète. Mais c'est surtout dans la conversation familière qu'il se révélait tout entier. Il avait beaucoup vu, beaucoup observé, beaucoup appris et beaucoup retenu, et, fidèle à ces traditions que notre vie positive et enfiévrée tend à faire oublier chaque jour, il était demeuré un de ces fins causeurs, si rares aujourd'hui, et que nous nous bornons malheureusement, emportés par le flot des affaires, à admirer ou à regretter. Modèle de politesse et de distinction, M. Robillard ne revêtait dans ses relations que les formes les plus aimables. Plein de déférence et d'aménité pour tous, conciliant en toute occasion, il était en quelque sorte un lien entre ceux qu'il avait l'habitude de fréquenter.

Voilà, Messieurs, en quelques mots, ce que, de tous côtés, j'entends répéter autour de moi. Voilà ce que redisent les membres de la société des Amis des Arts, qui, il y a un an, choisissaient, à l'unanimité, M. Robillard pour leur président.

Eux aussi, ils connaissaient toutes les ressources de cette intelligence élevée, et comme nous ils comprennent toute l'étendue de leur perte, habitués qu'ils étaient à compter sur la bienveillance exceptionnelle et sur l'autorité artistique qui vont leur faire défaut.

Je suis, Messieurs, l'interprète fidèle de l'Académie et de la Société des Amis des Arts, en affirmant ici les

Digitized by Google

général, car nos regrets s'adressent non seulement à l'artiste et au littérateur, mais à l'honnête homme, au magistrat intègre, à l'ami dévoué, au père de famille.

Heureux, Messieurs, ceux qui, comme notre bien-aimé confrère, ne laissent après eux que de pareils souvenirs !

Digitized by Google

LISTE DES OUVRAGES

Adressés à l'Académie impériale de Reims

PENDANT L'ANNÉE 1869-1870

I. — OUVRAGES PUBLIÉS PAR LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE.

Etude nouvelle sur la campagne de Jules César contre les Bellovaques, par M. Peigné-Delacourt.

Bouquets poétiques, par M. Hector Berge.

L'inauguration de la statue de Louis XVI, par le même.

Essai de tablettes liégeoises, par M. d'Otreppe de Bouvette, livraisons 96, 98, 101 et 104.

Fouilles de Bibracte, par M. J. G. Bulliot, broch. in 8°.

Le Concile de Constance, par l'abbé J. Corblet.

Origines de la foi chrétienne dans les Gaules et spécialement dans le diocèse d'Amiens, par le même.

Les sépultures des Plantagenet à Fontevrault, par Louis Courajod. Paris 1867, gd in-8°.

Le monasticon gallicum, par le même, mai 1869, in-fol.

Lettre à M. Noël Boucart sur la restauration de la flèche d'Orbais, par le même. Epernay 1869, broch. in-8°.

Ecole de St-Thomas-d'Aquin. *De la charité dans l'éducation.* Discours prononcé par le T. R. P. Laur. Lécuyer.

Ecole de St-Charles à St-Brieuc. *Esquisse d'un programme d'éducation.* Discours du même.

La campagne d'Attila, par Anat. de Barthélemy, broch. in-8°.

Les assemblées nationales dans les Gaules, par le même.

Concile œcuménique. *Les trois thèses du père Suffield, sur le droit des gens, la guerre et le pape*, par M. Defourny. 1869, broch. in-8°.

Digitized by Google

Du sentiment religieux, par M. Bourdonné.
Concile et papauté, par le même.
Essai d'économie rurale et sociale, par M. E. Bablot-Maître.
Etude statistique hygiénique, relative au mouvement de la population du Havre en 1868, par le dr Ad. Lecadre.
D'où vient-on, où en est-on? par M. Athan. Renard, 2e livr.
Le Cabinet historique, publié par M. L. Paris, juillet-octobre 1869, mai 1870.
Le Cultivateur de la Champagne, publié par M. Ponsart. Août et septembre, décembre 1869; janvier, mars et avril, juin 1870.
Epernay et l'abbaye de Saint-Martin de cette ville, par Aug. Nicaise. 2 vol. in 8o.
Histoire de la ville d'Epernay, par Vor Fiévet. 3 vol. in-8o.
Les comtes de Paris, histoire de l'avénement de la troisième race, par Ern. Mourin. 1 vol. in-8o.
Notice biographique sur le docteur Nicaise, par M. Emile Perrier. 1869, broch. in-8o.

II. — JOURNAUX ET PUBLICATIONS DES SOCIÉTÉS SAVANTES CORRESPONDANTES.

Annales de l'Académie de Mâcon, t. VIII.
— de la société d'agriculture, sciences... de l'Indre-et-Loire, mai-juillet 1869; t. XLVIII, nos 4, 8, 9, 10; t. XLIX, nos 1, 3.
— de la société académique de Nantes, 1er et 2e sém. 1869.
— de la société d'agriculture, sciences du Puy, t. 29.
— de la société d'émulation des Vosges.
— de la société archéologique de Namur, t. X, 4e livr.
Annuaire de la société philotechnique, 1869.
Annual report of the Smithsonian institution. Operations for the year 1867.
Bulletin de la société académique du Var. Nouvelle série, t. II et III.
— monumental, 35e vol. nos 5 et 6; 36e vol. nos 1, 2, 3.
— de la société archéologique, scientifique de Béziers, 2e série, t. V, 1re livraison.

Digitized by Google

Bulletin de la société protectrice des animaux, 1869 juin-novembre; 1870 janvier-mars.
— de la société de géographie, 1869 juillet-décembre; 1870 janvier-mars.
— des travaux de la société libre d'émulation de Seine-Inférieure, juillet 1869, — mars 1870.
— de la société impériale des antiquaires de France, 1868-1869; 4e série, t. Ier.
— de l'académie delphinale, 3e série, t. IV.
— de la société archéologique de Soissons, t. XX; 2e série, t. Ier.
— de la société des antiquaires de Normandie, 10e année, 1er trim.
— de la société d'agriculture, sciences... de la Sarthe, 1869; 1870, 1er trim.
— de la société d'agriculture, industrie... de la Lozère, 1869, juin-novembre; 1870, janvier-mai.
— de la société d'agriculture de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer, 1869, nos 6-12.
— de la société académique de Boulogne, 1868.
— de la société académique de Laon, t. XVIII.
— de la société d'agriculture, sciences de la Haute-Saône, 3e série, no 2.
— de la société des antiquaires de l'Ouest, 1869 4e trim.; 1870 1er trimestre.
— de la société d'émulation du département de l'Allier, t. X, 4o liv.; t. X, 1re livr.
— de la société Nivernaise, 2e série, t. III.
Journal de l'arrondissement de Valognes, 15 oct. 1869.
— de la société d'agriculture des Ardennes, 1869 août-décembre; 1870 janvier-juin.
Mémoires de la société d'agriculture de la Marne, ann. 1868-1869.
— de la société impériale d'agriculture, sciences et arts d'Angers, t. XI, nos 2, 3, 4; t. XII, nos 1 et 2.
— de la société d'agriculture, sciences d'Orléans, t. XII, no 4.
— de l'académie impériale des sciences de Toulouse, 7e série, t. I.

Digitized by Google

— de l'académie des sciences, belles-lettres de Marseille, ann. 1868-1869.
— de la société académique de l'Oise, t. VII.
— de la société dunkerquoise, 14e vol.
— de la société impériale d'agriculture, sciences, à Douai, t. IX.
— de la société des sciences naturelles de Cannes, 1er vol.

Procedings of the literary and philosophical society of Manchester, vol. V-VII.

Recueil de l'académie des jeux floraux, 1870.
— des notices et mémoires de la société archéologique de la province de Constantine, 13e vol.
— des publications de la société impériale havraise, 35e année 1868.
— des travaux de la société libre d'agriculture, sciences de l'Eure, 3e série, t. IX.

Report of the national academy of sciences 40th congres 1st 2d session.

Revue des sociétés savantes des départements, 4e série, t. IX, t. X, nov. et déc. 1869; 5e série, t. I, janvier-février 1870.

Société des antiquaires de la Morinie, 18e année, 69 et 70e livr.
— impériale havraise, 1869, séance du 14 mai, 10 sept. au 22 oct.; 1870, 25 février au 25 mars.
— des sciences et arts de Vitry-le-François, 23 avril 1868 au 17 juin 1869.

III. — HOMMAGES DIVERS.

Dictionnaire topographique du département du Gard, par M. Garnier-Durand, 1868.

Service hydrométrique du bassin de la Seine, résumé des ob-

Digitized by Google

1567. Paris 1869, broch. in-8°.

Dictionnaire topographique du département du Morbihan, par M. Rosensweig, 1870, in-4°.

Du bégaiement, par M. Chervin ainé.

Compte-rendu de la société de bienfaisance pour l'enseignement des bègues indigents, par M. Terme.

Perfectionnements récents des lieux d'aisances, par le dr Decès.

La locomotion dans l'eau, principes élémentaires de natation, 1870.

Les Taï-Pings, par Armand The-Rule.

Lettre du directeur de la Gazette des Beaux-Arts (15 nov. 1869).

Exposé de la situation de la compagnie du Memphis-el-Paso, septembre 1869.

Revue des sciences ecclésiastiques, par M. l'abbé D. Bouix, n° 125.

Digitized by Google

SCIENCES

NOTICE

SUR LA

CONSTITUTION GÉOLOGIQUE

DE LA

MONTAGNE DE BERRU

Par J.-M. AUMONIER et ANDRÉ ECK.

Mémoire couronné par l'Académie en 1870

INTRODUCTION.

Au début de nos études géologiques dans les environs de Reims, la montagne de Berru avait tout particulièrement fixé notre attention. Sa position, la variété et la nature des terrains qui la constituent excitaient notre intérêt à plus d'un point de vue.

Les fréquentes excursions et les recherches minutieuses que nous y avons faites depuis ont pleinement justifié nos pressentiments.

Parmi les différents terrains que nous y avons observés, les uns étaient inconnus aux environs de Reims, les autres n'avaient point été suffisamment étudiés et

Digitized by Google

Dans le premier cas, nous citerons un conglomérat présentant une certaine analogie avec celui de Meudon, mais auquel cependant, eu égard aux caractères qui lui sont propres, nous avons cru devoir donner le nom de *Conglomérat de Cernay*.

Nous citerons dans le second cas : un niveau de lignite inférieur aux argiles à lignites proprement dites. Intercalé au milieu des marnes lacustres, ce niveau, que l'on remarque encore sur plusieurs autres points, n'existe le plus souvent qu'à l'état de rudiment ; tandis qu'à Berru il est parfaitement caractérisé par son aspect, sa composition et la nature de ses fossiles.

Enfin, nous citerons dans le troisième cas : les sables inférieurs du Soissonnais, les marnes lacustres, le calcaire de St-Ouen et les marnes à *Pholadomya ludensis*.

L'importance de ces divers terrains nous obligeait à publier le résultat de nos travaux : c'est cette modeste étude que nous avons aujourd'hui l'honneur de soumettre à l'appréciation des géologues et des personnes qui s'intéressent à cette science.

Dans cette notice, nous n'avons point la prétention de vouloir imposer nos idées ; nous nous attachons seulement à rendre compte des faits, et, pour montrer que telle est bien notre intention, nous l'avons divisée en trois parties :

1° *L'itinéraire,* où nous faisons parcourir au lecteur les points les plus importants et qui se prêtent le mieux aux observations.

Digitized by Google

sur les données des deux premières parties, nous avons cherché à expliquer les faits que nous avions constatés.

En procédant ainsi, nous espérons donner à chaque lecteur une connaissance claire et exacte de la constitution géologique de la montagne de Berru, une connaissance débarrassée de toute hypothèse ; libre à lui, plus tard, s'il n'admet pas les nôtres, d'en créer de nouvelles.

Que l'on nous pardonne ces quelques lignes ; elles étaient nécessaires pour bien faire comprendre notre but et expliquer notre plan.

On nous pardonnera également toutes les imperfections de style : peut-être ne serons-nous pas toujours au niveau du sujet que nous traiterons ; mais nous avons surtout visé à la clarté, estimant que, si dans la science, on ne peut réunir à la fois la clarté et l'élégance, la clarté doit avoir le premier pas.

Quelques mots d'explication nous paraissent encore nécessaires pour préciser le sujet que nous voulons aborder.

Position. La montagne de Berru s'élève à 5 kilomètres à l'est de Reims et se trouve comprise entre les trois villages de Cernay à l'ouest, de Berru et de Nogent-l'Abbesse à l'est. Elle est bornée, au nord-ouest, par la ligne des Ardennes et la route nationale de Reims à Mézières ; au sud-ouest, par la ligne du Camp et la route nationale de Reims à Châlons-sur-Marne. La route de Reims à Vouziers la traverse à son extrémité nord-ouest.

Digitized by Google

L'absence de hautes montagnes aux environs de Reims a fait donner ce nom à ce qui n'est, en réalité, qu'un groupe de collines dont l'altitude ne dépasse point 267 mètres, et formant, par leur agglomération, un plateau entrecoupé de vallons et hérissé de monticules.

Historique. La montagne de Berru a été fort peu fréquentée par les géologues : les seules données que nous possédions sur sa constitution sont contenues dans la coupe générale prise par la Société Géologique, il y a une vingtaine d'années environ.

Cette coupe se résume ainsi :

Meulière.	Meulière de la Brie couronnant la montagne dont l'altitude est de 267 mètres.		
Sables supérieurs.	Sable jaunâtre,	10m	00
	Série de lits de sable et d'argile avec cailloux roulés,	5	00
Argiles à Lignites.	Argile noire,	1	30
	Sable et lits d'argile,	2	00
	Argile brune,	1	00
	Lignite,	0	40
	Argile noire avec cristaux prismatiques de chaux sulfatée,	1	00
	Lignite et argile,	5	00
	Couche caractérisée par *Cyrena tellinella*, *Cyrena cuneiformis*, *Melania inquinata*, *Melanopsis buccinoidea*,		
	Partie recouverte.		
	Craie dont l'altitude absolue est de 210 mètres.		

Digitized by Google

qui n'offre souvent que des équivalents des terrains de formation analogue.

La géologie, science d'observation par excellence, exige des recherches multipliées et la connaissance parfaite des lieux circonvoisins ; sinon, on risquera fort de laisser des lacunes dans ses travaux et de ne pas saisir tous les rapports des terrains représentés dans la contrée.

Pour arriver à un degré d'exactitude suffisante et ne rien omettre, il est essentiel de connaître parfaitement la localité que l'on veut étudier : le moindre accident du sol, le sentier le plus ignoré, la plus petite excavation doivent être visités ; car nous y puisons souvent d'utiles renseignements.

En présence de ces considérations, nous avons cru devoir, tout d'abord, familiariser le lecteur avec la topographie des lieux, en lui faisant parcourir l'itinéraire que nous avions suivi nous-mêmes.

Digitized by Google

ITINÉRAIRE GÉOLOGIQUE

DANS LA MONTAGNE DE BERRU.

En sortant de Reims par la porte de Cernay, la montagne de Berru s'élève devant nous, au milieu d'une vaste plaine crayeuse interrompue, çà et là, par quelques ondulations.

Sa position, cependant, n'est point tellement isolée que l'on ne voie encore les monticules crayeux qui, partant de la montagne, s'étendent au sud, dans la direction de Verzenay et viennent expirer sur le bord de la Vesle, en face du promontoire qui s'élève plus loin, sur l'autre bord, et supporte le moulin à vent de Verzenay.

Ces monticules, prolongement de la montagne de Berru, nous indiquent suffisamment qu'elle était reliée, primitivement, au terrain tertiaire de la rive gauche de la Vesle, et qu'elle en fut séparée par de puissants courants qui dénudèrent son pourtour et creusèrent le lit actuel de la Vesle.

A Cernay, construit sur la craie, au pied de la montagne, nous voyons la craie s'élever brusquement jusqu'aux dépôts tertiaires dont l'affleurement se

Digitized by Google

montre, à droite de la route de Reims à Vouziers, entre le moulin à vent et la tuilerie de Cernay.

Conglomérat de Cernay, premier dépôt situé sur la route de Reims à Vouziers.

Cet affleurement, visible sur le talus de la route, offre l'aspect d'un conglomérat composé de quatre couches de calcaire, alternant avec autant de couches de sable à gros grains.

Le contact avec la craie n'est point visible; mais, par des sondages, nous nous sommes assurés de sa présence à une profondeur de 1 mètre environ.

Ce conglomérat, dont l'épaisseur totale est d'environ 5 mètres, présente la coupe suivante :

Humus.

1	Série de lits de sable à gros grains et lits d'argile grisâtre et violacée sans fossiles.	1 m.	20
2	Lit interrompu de calcaire, avec empreinte végétale, visible à la partie moyenne du conglomérat,	0	50
3	Sable à gros grains, très-peu fossilifère,	0	20
4	Sable à gros grains, très-fossilifère (bi-valves). Cailloux roulés. A l'extrémité est du conglomérat, ce sable est agglutiné par un ciment calcaire et forme un véritable banc de calcaire avec moules internes des mêmes bi-valves,	1	20
5	Banc formé de fragments de calcaire reliés entre eux par un ciment marneux. — *Fossiles turbinés*,	0	50
6	Sable à gros grains semblable au n° 4, mais un peu moins coquillier. — Cailloux roulés,	1	00
7	Banc formé de fragments de calcaire reliés par un ciment marneux. — *Fossiles turbinés*,	0	25
8	Sable à gros grains, analogue aux nos 4 et 6, mais fort peu fossilifère,	1	00

Craie.

Digitized by Google

possible, le niveau du conglomérat ; mais, sur ce versant recouvert d'une couche de diluvium et planté de vignes, nous ne remarquons aucune excavation qui puisse offrir de l'intérêt. Nous arrivons ainsi au lieudit les *Palettes*.

Ravin des Palettes. Conglomérat.

Sur le versant du monticule qui s'élève à droite du ravin de ce nom, nous constatons, en faisant une tranchée, les couches suivantes :

Humus.

1	Marnes jaunâtres renfermant quelques fragments d'un calcaire tendre et de même composition.
2	Argiles grisâtres et violacées.
3	Sable à gros grains, fossilifère (bi-valves), parfois agglutiné par un ciment calcaire et traversé par quelques filons irréguliers d'argile violacée. Cailloux roulés. Equivalent des nos 1 et 4 du conglomérat précédent.
4	Banc irrégulier et souvent interrompu, formé de rognons, de fragments de calcaire et de sable soudés par un ciment marneux. Fossiles, coquilles bi-valves. Cailloux roulés. Equivalent du no 4 du conglomérat précédent.
5	Sable à gros grains, avec cailloux roulés et fragments de craie.

Craie.

L'épaisseur totale de ce dépôt est d'environ 3 mètres.

Digitized by Google

Poudingues et conglomérat du chemin de Cernay à Nogent.

En continuant notre itinéraire dans la même direction, c'est-à-dire au sud, nous atteignons le petit chemin conduisant de Cernay à Nogent.

Arrivés à la partie supérieure du chemin, là où le terrain recouvert ne laisse plus rien entrevoir, nous constatons, en descendant, la série suivante :

Terrain recouvert.

Nos			
1	Rognons rouges ou concrétions calcaires agglutinées par un ciment marneux de même nature.		
2	Alternances de lits de marnes jaunâtres, grisâtres, blanchâtres, bleuâtres, ou passant à ces différentes nuances sans former de lits réguliers.		
3	Poudingues calcaires avec rognons libres et disséminés à la partie inférieure,	0 m.	30
4	Argile grisâtre, ardoisée ou violacée,	1	00
5	Sable jaunâtre, ferrugineux, traversé par des lits d'argile grisâtre et violacée,	0	30
6	Sable à gros grains, pétri de tests de coquilles bivalves. — Quelques cailloux roulés,	2	00

Craie.

Sablière de Poterlot.

Nous apercevons à quelques mètres, à droite de ce chemin, une sablière ouverte sur le flanc de la colline. Cette sablière, dite de *Poterlot*, du nom de la personne qui l'exploitait autrefois, est abandonnée depuis quelques années. La partie supérieure de l'ex-

Digitized by Google

suivante :

Humus.		
Rognons rouges ou concrétions calcaires agglutinées et formant un banc interrompu, dont les interstices sont comblés par de la marne blanchâtre, jaunâtre, rougeâtre ou grisâtre, et par de l'argile violacée, le tout entremêlé et passant à ces différentes nuances sans former de lits réguliers,	1 m.	50
Marne jaune-blanchâtre, avec quelques rognons calcaires disséminés et de même nature.	1	80
Sable gris-jaunâtre, légèrement rosé, traversé, à la partie inférieure, par des lits de sable ferrugineux; à la partie moyenne, par des filons de sable blanc, et à la partie supérieure, par des lits irréguliers de sable jaune ferrugineux,	2	00
Filon de lignite terreux.		
Sable gris noirâtre, siliceux,	0	10
Grès ferrugineux ou sable agglutiné par l'oxyde de fer,	0	03
Filon de marne jaune.		
Argile gris-ardoisé, traversée, à la partie moyenne, par un lit irrégulier de sable argileux verdâtre. — Débris de lignite,	1	00
Sable jaune ferrugineux, traversé par quelques lits de sable gris argileux et quelques filons de sable blanc,	0	30
Sable blanc glauconieux,	4 à 5	00

Craie, visible un peu plus bas, dans le petit sentier.

Digitized by Google

Près de la ferme de *Roussisson,* il existe deux excavations; dans l'une, nous constatons :

Diluvium et terrain recouvert.	
Argile grisâtre.	
Sable à gros grains, avec quelques cailloux roulés et quelques débris d'ossements,	1 m. 00
Craie.	

Un peu plus loin, à un niveau inférieur et presque derrière la ferme, l'autre excavation nous offre :

Argile noirâtre.
Sable blanc maculé de taches jaunes.
Craie.

A l'est de la ferme de *Roussisson,* située dans une étroite vallée, la craie s'élève brusquement et forme un mamelon dont la partie supérieure est recouverte de tertiaire.

Conglomérat du Mont-Thabor.

Ce monticule, connu dans le pays sous le nom de *Mont-Thabor,* offre trois excavations.

Dans la première et la plus rapprochée de la ferme, nous constatons :

Digitized by Google

gnite et quelques tests de coquilles bi-valves, surtout à la base.

Craie.

A quelques mètres plus loin, au sud, une seconde excavation, ouverte à un niveau un peu supérieur, nous permet de prendre la coupe suivante :

Humus.

Marnes blanchâtres et rougeâtres, avec quelques rognons rouges, de même nature et disséminés.		
Marne blanchâtre panachée de bleu et traversée par quelques filons d'argile grisâtre.		
Série de lits d'argile grisâtre et de lits de sable jaune, à gros grains.		
Banc de calcaire irrégulier et souvent interrompu, avec moules internes de bi-valves et cailloux roulés perforés par des térédines,	0	40
Sable à gros grains, renfermant une grande quantité de tests de coquilles bi-valves,	1	00

Craie.

Enfin, un peu plus loin, toujours au sud et à un niveau encore un peu supérieur à la précédente, une troisième excavation nous fournit la coupe suivante :

Humus.

Série de lits de sable à gros grains et de lits d'argile violacée.
Sable à gros grains, — sans fossiles.

Craie.

Digitized by Google

	rognons rouges disséminés.
	Marne blanchâtre panachée de bleu et traversée par quelques filons d'argile grisâtre.
Correspondant au n° 1 du conglomérat situé sur la route de Reims à Vouziers	Série de lits de sable jaune à gros grains et de lits d'argile grisâtre.
Correspondant au n° 3 du même conglomérat.	Sable à gros grains, — sans fossiles.
Correspondant au n° 4 du conglomérat précédent; aux nos 3 et 4 du conglomérat des *Palettes* et au n° 6 du conglomérat situé sur le chemin de Cernay à Nogent.	Banc interrompu de calcaire, avec moules internes de bi-valves et cailloux roulés perforés par des térédines.
	Banc de sable à gros grains, avec tests de bi-valves et débris d'ossements.

Craie.

Le *Mont-Thabor* n'offre donc que la partie supérieure du conglomérat situé sur la route de Reims à Vouziers, moins cependant le banc de calcaire avec empreintes végétales, qui, nous l'avons dit, ne se remarque que sur ce point.

Poudingues de Montchard.

Au sud-est du chemin de Reims à Nogent-l'Abbesse et au sud de ce village, s'élève un monticule connu, dans le pays, sous le nom de *Montchard,* et séparé du groupe principal par une profonde vallée d'érosion.

En faisant l'ascension de ce mamelon, nous nous assurons que la craie s'élève aux deux tiers environ

Digitized by Google

	Diluvium couronnant la montagne.		
	Marnes blanchâtres et rougeâtres avec rognons rouges et blancs, de même nature que les marnes.		
	Marnes blanchâtres panachées de jaune.		
Equivalent du banc n° 3 du conglomérat situé sur le petit chemin de Cernay à Nogent.	Lit de calcaire à couches horizontales.		
	Argile jaune et marne blanchâtre avec rognons calcaires ou nodules à couches concentriques, disséminés,	0 m.	40
	Sable à gros grains, avec cailloux roulés et traversés par des lits irréguliers d'argile violacée,	0	30
	Argile gris jaunâtre, avec fragments de lignite et d'argile à lignite, disséminés,	0	50
	Argile grisâtre,	0	30
	Série de lits de sable à gros grains et de lits d'argile grise,	0	50
	Sable jaunâtre à gros grains, — sans fossiles,	0	50
	Craie.		

Sablière près de Nogent.

En regagnant le chemin de Reims à Nogent, nous observons, à 200 mètres environ, à gauche dudit chemin et sur le bord d'un sentier qui conduit dans les vignes, une sablière située à un niveau bien infé-

Digitized by Google

rieur à celui qu'occupent les dépôts tertiaires du mont *Montchard*.

Cette sablière, qui repose sur la craie, comme on peut s'en assurer en descendant vers Nogent, présente un sable blanc impur et traversé par plusieurs lits de sable jaunâtre.

L'exploitation n'est pas assez considérable pour donner lieu à d'autres observations ; mais, en montant plus haut, du côté de la montagne, on retrouve çà et là les marnes blanchâtres panachées de jaune, et au-dessus, enfin, les rognons rouges dans des marnes de même nature.

Nogent-l'Abbesse.

De Nogent, construit sur la craie, on n'observe jusqu'à Berru, en suivant la route qui côtoie la montagne, que la craie dans les vallées, ou les sables inférieurs aux lignites sur le versant de la montagne : ceux-ci, bien développés au lieudit les *Fourches*, ont donné lieu à une exploitation ouverte à gauche dudit chemin.

Sablière des Fourches.

Cette sablière offre un facies un peu différent, selon le point sur lequel on la considère.

Cependant, à la partie supérieure, on trouve un mélange d'argile grisâtre, jaune-foncé ou ardoisée, et de marnes blanchâtres et rougeâtres, alternant avec des lits de sable à leur partie inférieure ; mais tout ce banc est remanié.

A la partie moyenne, c'est un sable jaunâtre un peu glauconieux.

Digitized by Google

empreintes sont mieux conservées et plus nettes sur les veines de sable jaune ; c'est-à-dire, là où le sable est un peu durci par l'oxyde de fer. Parmi ces empreintes, d'une conservation trop imparfaite pour être recueillies, nous remarquons : un *cardium* (1), un *fusus* et plusieurs *pœtunculus*. Enfin, on trouve, disseminés dans toute l'épaisseur des sables, quelques cailloux roulés siliceux.

Berru.

En quittant cette sablière, nous arrivons à Berru, construit sur la craie, au pied du mamelon qui supporte le moulin à vent.

Montagne des Cabouzets.

Ce mamelon, dit montagne des *Cabouzets*, est recouvert d'une couche de diluvium avec nombreux fragments de meulière. L'abondance de ces débris de meulière est telle, qu'elle donne lieu à une exploitation sur le sommet même du mamelon. L'épaisseur du diluvium, sur ce point, est d'environ 3 mètres ; il repose sur les sables inférieurs aux lignites.

Sablière de Chivru.

Ceux-ci s'observent facilement dans une sablière ouverte sur le versant septentrional de la montagne

(1) Cardium hemistriatum.

Digitized by Google

Au-dessous, le sable devient plus blanc, quoiqu'il soit encore, sur certains points, maculé de taches jaunes et traversé, à sa partie moyenne, par un banc de sable glauconieux.

L'épaisseur totale de ces sables est d'environ 8 à 10 mètres. La craie sur laquelle ils reposent est visible à l'entrée de l'exploitation et forme le fond de la vallée comprise entre ce point et le bois de Witry. Dans cette dernière localité, le sol est recouvert encore d'un épais dépôt de diluvium avec débris de meulière, autrefois exploités.

Sablière de Witry.

En nous dirigeant au sud-ouest et suivant la limite des deux communes de Berru et de Witry, nous arrivons à la sablière dite *de Witry*.

Cette sablière offre, à sa partie supérieure, un dépôt de diluvium avec débris de meulière ; à sa partie moyenne, un banc de sable blanc-jaunâtre, parfois grisâtre et légèrement agglutiné à la partie supérieure ; enfin, à sa partie inférieure, un banc de sable blanc glauconieux.

La coloration du sable en jaune-grisâtre est évidemment due à son contact immédiat avec le dépôt de diluvium.

Ces sables reposent sur la craie qui forme, plus loin, une vallée large, mais peu profonde.

Digitized by Google

la montagne, la présence de sables blancs plus ou moins purs. Ils sont surtout visibles aux deux sablières, l'une dite de *Charmas* et l'autre de *Crépy*.

Les Côtes.

Nous arrivons aux *Côtes :* on donne ce nom à une colline qui se détache au nord-ouest du groupe principal formant la montagne de Berru. Cette colline, ayant été légèrement dénudée à sa partie moyenne, paraît former deux monticules. C'est dans cette dénudation que nous trouvons, adossée au deuxième mamelon, une excavation qui nous présente la coupe suivante :

Diluvium.

Argile noirâtre et jaunâtre traversée par des lits de sable ferrugineux.	
Sable jaune, renfermant une très-grande quantité de tests, de bi-valves, de débris d'ossements et de fragments de lignite,	0 m. 50
Sable blanc glauconieux,	5 00

Craie visible au pied du monticule.

Tuilerie de Cernay.

La tuilerie de Cernay, où nous nous rendons, est construite sur des marnes blanchâtres panachées de jaune et pétries de petits rognons d'un calcaire tendre de même composition qu'elles. Le puits de la tuilerie est creusé dans ces marnes et repose sur les

Digitized by Google

Nous retrouvons, en effet, ces rognons en quittant la tuilerie, pour nous diriger vers la sablière exploitée par elle. Le petit sentier que nous suivons nous laisse observer, au-dessous de ces rognons rouges :

Marne blanc-bleuâtre, panachée de jaune et renfermant quelques rognons blanchâtres de même nature ; à la partie inférieure, ces rognons changent d'aspect et de nature : ils se présentent sous forme de rognons mamelonés d'un calcaire gris noirâtre ou jaunâtre avec quelques fossiles appartenant aux genres *Paludine*, *Lymnée* et *Cyclas*.		
Argile grise, appelés *glaise* par les ouvriers,	1 m.	00
Sable jaune, appelée *roux* par les ouvriers, débris d'ossements,	0	80
Argile noirâtre lignitifère,	1	00
Sable jaune fossilifère,	0	30
Sable blanc, un peu glauconieux,	4 à 5	00
Sable rose,	0	15
Sable jaune, agglutiné par l'oxyde de fer,	0	10

Craie.

Sablière de la Tuilerie de Cernay.

A la sablière de la tuilerie, nous constatons :

Digitized by Google

Sable jaune, ferrugineux, fossilifère, traversé par quelques lits d'argile grisâtre,	0	20
Sable grisâtre lignitifère,	0	20
Sable blanc, un peu glauconieux,	5	00

Craie visible plus loin.

Ancienne cendrière à gauche de la route de Reims à Vouziers.

On exploitait autrefois, à quelques mètres de cette sablière, de l'argile lignitifère fournie par le banc d'argile grisâtre que nous avons vu être toujours supérieur au banc de sable blanc.

Cette argile lignitifère consistait en argile charbonneuse traversée par plusieurs filons de lignite pur et présentait, dans sa partie la plus riche, une épaisseur d'environ 50 centimètres.

Dans le banc de sable jaune, connu par les ouvriers sous le nom de *roux* et supérieur au banc d'argile lignitifère précédent, les ouvriers ont trouvé, à sa partie inférieure, et en contact avec le banc d'argile, de nombreux ossements de formes et de dimensions variables, des dents et un squelette entier de crocodile.

Cette exploitation, abandonnée depuis plusieurs années, est complétement marquée par les décombres et la végétation; la description que nous en donnons nous est fournie par M. Mauroy, tuilier, à qui appartenait ladite exploitation.

Les renseignements qu'il nous communique con-

Digitized by Google

cordent parfaitement avec nos propres observations; nous ne croyons pas devoir les omettre. La description qu'il nous fait du squelette trouvé dans le banc de sable jaune ne nous laisse aucun doute sur la nature de l'animal auquel il appartient. Enfin, les dents de crocodile que nous avons recueillies nous-mêmes sont tout-à-fait caractéristiques.

Un peu plus loin, du côté de la route, une petite excavation nous permet encore de constater la présence des rognons de calcaire gris-noirâtre dont il a déjà été fait mention; ces rognons sont disséminés à la partie inférieure de marnes blanches et jaunâtres.

Nous sommes à quelques pas de la route de Reims à Vouziers. Revenus au point de départ, après avoir fait le tour de la montagne, il nous reste à parcourir son centre. Nous prions le lecteur de vouloir bien encore nous accompagner.

Au-dessus du conglomérat, d'où nous repartons de nouveau, le sol recouvert ne laisse pas voir, sur ce point, les couches qui lui sont immédiatement supérieures.

Mais un peu plus haut, en nous dirigeant au sud-est, vers la petite cendrière (1) dépendant de la tuilerie de Cernay, nous remarquons, soit dans les fossés de la route, soit dans les champs incultes qui s'étendent à droite, la présence de marnes blanchâtres panachées de jaune.

Ces marnes renferment, surtout à leur partie inférieure, c'est-à-dire au niveau de la route, des rognons d'un calcaire tendre, blanchâtre ou jaunâtre.

(1) C'est le nom donné, dans toute la contrée, aux exploitations d'argiles à lignites.

Digitized by Google

La cendrière de la tuilerie, où nous arrivons, présente la coupe suivante :

Diluvium et décombres.

Sable blanc-grisâtre, traversé par des veines de sable jaune et présentant, disséminés dans sa masse, des nodules de sable ferrugineux légèrement agglutiné,	1 m.	00
Argile jaunâtre et grisâtre, parcourue à sa partie supérieure par des filets irréguliers de sable blanc, (Banc exploité pour la tuilerie.)	1	20
Sable argileux gris-jaunâtre, très-fossilifère : *Cerithium variabile* et *C. turris* Desh. — *Melania inquinala*, Defr. — *Melanopsis buccinoïdes*, Féruss. — *Cyrena cuneiformis antiqua* et *Tellinella*, Féruss. — Fragment de valve appartenant à l'*Ostrea Bellovacina*, Lamarck,	0	40
Sable jaunâtre, panaché de blanc et de jaune,	1	00
Argile grisâtre, pétrie d'huîtres agglutinées, *Ostrea Sparnacencis*, Defr.,	0	15
Sable argileux, jaunâtre,	0	05
Lignite terreux pur,	0	50

L'exploitation s'arrêtant à ce niveau, les renseignements suivants nous sont fournis par M. Mauroy :

Argile jaunâtre et grisâtre,	0 m.	60
Argile noirâtre avec nombreux cristaux de gypse,	0	50

Argile verdâtre avec quelques rognons de fer sulfuré.

Partie recouverte occupée, très-probablement, par les marnes blanchâtres et jaunâtres que nous avons constatées en montant à cette cendrière.

Digitized by Google

par la coupe précédente. — Il en est de même à l'ancienne exploitation située derrière le tir à la cible. — Cette cendrière, dite de l'*Etoile*, est abandonnée puis longtemps et recouverte de décombres.

Nous n'y remarquons que la présence de sables jaunes supérieurs aux lignites et, parmi les décombres, des valves d'huîtres appartenant à l'*Ostrea Bellovacina*, Lamk.

Cendrière du Trou-de-l'Enfer.

En nous dirigeant vers le mamelon le plus élevé de la montagne et connu, dans le pays, sous le nom de *Point-de-Vue*, nous rencontrons, à droite, la cendrière appelée le *Trou-de-l'Enfer*.

Dans cette exploitation, abandonnée depuis 10 ou 12 ans, nous ne pouvons que constater la présence de sables supérieurs aux lignites.

Ces sables ont ici une épaisseur d'environ 10 mètres ; ils sont d'une couleur jaune, et agglutinés, à leur partie inférieure, par un ciment ferrugineux Le banc ainsi formé est d'épaisseur variable.

Près de cette cendrière, on exploite, actuellement, de la meulière disséminée dans des marnes argileuses, grisâtres, panachées de vert. A première vue, on croirait que ce dépôt, qui repose sur les sables supérieurs aux lignites, s'est formé sur place ; mais il n'en est rien : il a été simplement entraîné de plus haut, avec une partie de ses marnes.

Digitized by Google

Cendrière du Soleil-d'Or.

Nous arrivons bientôt à la cendrière la plus importante de la montagne de Berru. Adossée au pied du mamelon principal, au lieudit les *Saussettes*, cette cendrière, connue sous le nom de cendrière du *Soleil-d'Or*, nous offre, avec les sables qui lui sont supérieurs, la coupe suivante :

Humus.		
Sable jaunâtre, fin et parfois très-légèrement agglutiné,	3 m.	00
Sable janne-grisâtre, traversé par des veinules de sable plus foncé et des filons d'argile jaunâtre et grisâtre. A la partie inférieure de ce banc, on trouve, sur certains points, un lit de gré ferrugineux,	2	00
Sable blanchâtre, traversé par des lits de sable lignitifère un peu argileux,	1	00
Lit de cailloux roulés.		
Série de lits d'argile grisâtre et de lits de sable gris-jaunâtre ou verdâtre,	1	00
Sable blanchâtre ou jaunâtre, passant indistinctement à ces deux nuances,	1	00
Argile grisâtre, feuilletée, traversée à la partie inférieure par un lit de sable verdâtre,	1	20
Lignite pur,	0	10
Argile lignitifère,	0	25
Argile grisâtre sableuse,	0	20
Lignite pur, appelé *rocle* par les ouvriers,	0	35
Argile grisâtre, traversé au milieu et à la partie inférieure par deux lits de sable verdâtre,	1	20
Lignite pur, ou *rocle*,	0	20
Argile lignitifère,	0	35
Lignite pur,	0	30
Argile et sable grisâtre,	0	15

Digitized by Google

Argile gris-clair, dite *glaise blanche* par les ouvriers,	1 m.	30
Sable jaune,	2	50
Argile gris-noirâtre avec fossiles appartenant au genre *cerithium*,	0	15
Argile lignitifère,	1	00
Argile grisâtre,	1	30

Partie recouverte.

Telles sont les différentes couches qui constituent cette cendrière ; nous ne garantissons pas la parfaite exactitude des dernières, n'ayant pu les observer nous-mêmes : elles nous ont été décrites par le propriétaire de la cendrière, M. Prosper Mérot.

Si, maintenant, nous nous dirigions vers la ferme de *Roussisson*, nous constaterions, dans la vallée qui prend naissance au pied de cette cendrière, la présence de marnes blanchâtres panachées de jaune, de marnes rougeâtres avec rognons de même nature, et nous arriverions ainsi au banc d'argile noirâtre placé à la partie supérieure des excavations décrites précédemment.

Mais il ne faudrait pas attacher d'importance aux sables blanc-jaunâtre qui proviennent de la partie supérieure de l'exploitation et s'étendent quelquefois assez loin ; ces sables ont été entraînés par les eaux pluviales et les vents, des divers points où on les avait primitivement déposés comme décombres.

Digitized by Google

remarquables, jusqu'au delà [illegible] de la meulière, la présence des sables supérieurs aux lignites.

Le sommet du mamelon offre plusieurs excavations, d'où l'on a retiré du calcaire et de la meulière. Le calcaire appartient à deux terrains différents : au calcaire de Saint-Ouen et aux marnes à *Pholadomya ludencis* ou marnes fluvio-marines inférieures au gypse.

On l'exploite, comme à Ludes, pour la fabrication de la pierre à chaux.

Ces excavations, en partie comblées, ne laissent apercevoir que la meulière dans ses marnes ; mais à l'aide de renseignements qui nous sont donnés par les ouvriers, nous arrivons à la coupe suivante :

Humus.
Meulières de la Brie disséminées dans des marnes blanchâtres, jaunâtres et verdâtres.
Calcaire marin à *Pholadomya ludensis*.
Calcaire d'eau douce ou de Saint-Ouen avec *Lymnées* et *Paludines*.
Marnes blanchâtres, devenant verdâtres à la partie inférieure.
Sables supérieurs aux lignites.

Cendrière des Caves.

Au pied de ce mamelon, nous trouvons, au nord, la cendrière dite les *Caves*, exploitée depuis longues années.

Digitized by Google

Cette cendrière présente la coupe suivante :

Humus.

Sable jaune, traversé à la partie supérieure par de petits lits de sable blanchâtre,	5 m.	00
Lit de grés,	0	05
Sable blanc-jaunâtre, traversé par des filons d'argile,	1	25
Sable argileux avec quelques cailloux roulés,	0	15
Argile grisâtre et jaunâtre,	1	20
Sable blanchâtre,	1	50
Sable argileux,	0	15
Lignite pur,	0	15
Argile grisâtre et jaunâtre,	0	20
Lignite pur,	0	60
Argile noirâtre,	0	25

Série de lits de lignite et de lits d'argile à lignite.
Partie recouverte.

Cendrière des Rosières.

A quelques mètres de cette cendrière, il en existe une autre qui est abandonnée depuis longtemps et connue sous le nom de cendrière des *Rosières.*

Cendrières des Malaux et des Tanières.

La cendrière des *Caves*, et surtout celle des *Saussettes*, sont actuellement les seules exploitées ; les autres sont abandonnées depuis plusieurs années. Dans ce nombre, nous citerons, pour ne rien omettre, la cendrière des *Malaux* et celle des *Tanières.*

Cendrière des Croque-Morts.

Il existe encore, près de Nogent, une cendrière

Digitized by Google

dite les *Croque-Morts*, où l'on n'exploite que les sables argileux, supérieurs aux bancs d'argiles à lignites ; cette cendrière n'offre rien de remarquable.

En suivant le chemin qui, de la cendrière des *Caves*, descend vers Berru, nous constatons, dans les fossés ravinés qui le bordent, la présence des marnes blanchâtres et jaunâtres, et enfin les rognons rouges. La cendrière des *Caves*, de même que toutes celles décrites précédemment, repose donc sur les mêmes marnes.

A droite de ce chemin, nous remarquons plusieurs exploitations de meulière ; cette meulière existe à l'état de diluvium et a été entraînée du sommet de la montagne.

Exploitation des Ruelles.

Au lieudit les *Ruelles*, nous retrouvons encore une exploitation de même nature.

Sablière de Châtivilain.

Près de ce point, existe une sablière, dite de *Châtivilain*, où nous relevons la coupe suivante :

Diluvium avec meulière disséminée.

Sable jaune ferrugineux, traversé par des lits d'argile bleuâtre,	0 m.	30
Lit de grés ferrugineux.		
Sable jaune,	0	10
Argile adoisée,	0	20
Sable blanc, grisâtre à la partie supérieure, glauconieux à la partie moyenne et un peu rosé à la base,	2	00
Sable blanc pur, avec empreintes de fossiles,	6	00
Sable rouge brique, devenant jaune en contact avec la craie.		

Craie.

Digitized by Google

Exploitation des Clausiaux.

Un peu plus loin, au lieudit les *Clausiaux*, nous remarquons une nouvelle exploitation de meulière à l'état de diluvium.

Cette exploitation nous fournit la coupe suivante :

Humus.

Diluvium brun, un peu plastique,	0 m.	80
Diluvium grisâtre, un peu agglutiné, nombreux ossements,	2	00

Diluvium brun avec nombreux fragments de meulière.
Terrain recouvert.

Près de Berru, il existe une exploitation analogue, où l'on trouve également une grande quantité d'ossements.

Sablière de la Nau-du-Roi.

A gauche de la route de Berru à Cernay, sont ouvertes plusieurs sablières, tout-à-fait identiques les unes aux autres ; la plus importante est celle de la *Nau-du-Roi*, dont la coupe suit :

Humus.

Argile noirâtre, traversée par des filons de sable jaune. Sable jaune,	0 m.	20
Sable blanchâtre, avec cailloux roulés,	1	00
Sable blanc-grisâtre, à gros grains cristallisés,	0	30
Sable blanc, à peu près pur,	0	80
Sable blanc, glauconieux,	1	50
Sable blanc, un peu glauconieux, avec empreintes de fossiles,	3	00
Sable blanc, pur,	2	00
Sable rosé, devenant jaune à son contact avec la craie,	0	70

Craie.

Digitized by Google

Ces couches ressemblent à toutes celles que nous avons vues jusqu'ici. Nous arrivons ainsi à la partie supérieure du champ et en face de la tuilerie de Cernay.

Notre itinéraire est terminé ; nous passerons maintenant à la partie descriptive.

DEUXIÈME PARTIE.

En réunissant les différents renseignements fournis par les coupes précédentes, nous arriverons ainsi à reconstituer toute la série des couches qui forment la montagne de Berru. L'étude de chacune de ces couches nous conduira nécessairement à la classer dans le terrain auquel elle doit appartenir.

Nous prions le lecteur de vouloir bien encore nous suivre dans cette suite de descriptions. Nous les rendrons aussi claires que possible ; mais les conséquences que nous en tirerons plus tard nous engagent à n'omettre aucun détail important.

Pour faciliter l'étude de la coupe suivante, nous avons cru devoir mettre en regard de chaque terrain, et même de chaque couche, le nom de la localité où on l'observe le plus facilement.

Digitized by Google

COUPE GÉNÉRALE DE LA MONTAGNE DE BERRU

Avec les Couches qui la constituent

		Epaisseurs. m. c. m. c.	Localités.
	Diluvium.	0.50 à 5.00	Sur plusieurs points de la montagne.
1	Meulières de la Brie dans leurs glaises.	2.00	Mamelon dit le *Point-de-Vue*.
2	Calcaire marin à *Pholadomya ludensis*.		
3	Calcaire d'eau douce, avec *Lymnées* et *Paludines* (calcaire de St-Ouen.)		
4	Marnes blanchâtres, devenant verdâtres à la partie inférieure.		
5	Sable blanchâtre.		
6	Sables jaunâtres, très-légèrement agglutinés.	3.00	Cendrières des *Saussettes*, des *Caves*, du *Trou-de-l'Enfer*.
7	Sable jaune-grisâtre, traversé par des veinules d'argile gris-clair ou parfois agglutiné à sa partie inférieure.	2.00	Cendrières des *Saussettes*, des *Caves*, du *Trou-de-l'Enfer*, de *l'Etoile*.
8	Sable blanchâtre traversé par des lits de sable lignitifère.	1.00	Cendrières des *Saussettes*, des *Caves*, du *Trou-de-l'Enfer*.
9	Lits de cailloux roulés.	·	Cendrières des *Saussettes*, des *Caves*.

Digitized by Google

10	Série de lits d'argile grisâtre et de lits de sable gris-jaunâtre et verdâtre.	1.00	Cendrières des *S*
11	Sable jaunâtre ou blanchâtre.	1.00	Cendrières des *S* de la *Tuil*
12	Argile gris-jaunâtre, feuilletée.	1.20	
13	Sable argileux gris-jaunâtre fossilifère (*Cyrena-Ostrea-Cerithium-Melanopsis.*)	0.40	Cendrière de la
14	Sable grisâtre.	1.00	
15	Argile gris-noirâtre fossilifère.	0.15	
16	Sable argileux jaunâtre.	0.05	
17	Lignite pur.	0.10 à 0.50	Cendrières des *S* de la *Tuile*
18	Argile lignitifère.	0.25	
19	Argile grise, sableuse.	0.20	Cendrières des *S*
20	Lignite pur.	0.35	
21	Argile grisâtre et sable vert.	1.00	
22	Lignite pur.	0.20	
23	Argile lignitifère.	0.30	

Digitized by Google

		Epaisseurs.	Localités.
24	Lignite pur.	0.35	Cendrières des *Saussettes*, des *Caves*.
25	Argile et sable grisâtres.	0.15	
26	Argile gris-clair.	1.30	Cendrières des *Saussettes* : renseignements fournis par les ouvriers
27	Sable jaune.	2.50	
28	Argile gris-noirâtre, avec fossiles (*Cerithium*.)	0.15	
29	Argile grisâtre.	1.30	
30	Marnes blanchâtres panachées de jaune, avec rognons de calcaire tendre.	6.00 à 8.00	Sur plusieurs points de la montagne.
31	Marnes blanchâtres ou rougeâtres, avec rognons rouges.	1.00	
32	Marnes blanchâtres et jaunâtres, avec rognons jaunes et noirs.	1.00	
33	Argile grisâtre ou violacée.	0.50 à 1.00	
34	Sable jaune, avec ossements, appelé *roux* par les ouvriers.	0.50 à 2.00	*Tuilerie de Cernay*, etc.
35	Argile lignitifère.	0.50 à 1.00	*Tuilerie de Cernay*, sablière *Porterlot*.
36	Sable jaune, ferrugin. et fossilif., traversé par des lits d'argile grisâtre.	0.20 à 0.50	*Tuilerie de Cernay*, les *Côtes*, etc.
37	Sable blanc-grisâtre.	0.20 à 0.30	*Tuilerie de Cernay*, les *Côtes*, la *Nau-du-Roi*.

Digitized by Google

38	Sable blanc, pur, glauconieux, parfois traversé par de lits de sable ferrugineux ou coloré à sa partie supérieure. Empreintes de fossiles.	5.00 à 8.00	Dans toutes
39	Sable rose ou rouge-brique.	0.10 à 0.20	A peu près dans t
40	Sable jaune, agglutiné ou non par l'oxyde de fer.	0.10	
41	Poudingues calcaires, avec ou sans rognons libres.	0.25 à 0.30	Chemin de Ce mont M
42	Série de lits de sable à gros grains et de lits d'argile violacée.	1.00 à 2.00	Sur tous les point le cong
43	Lits de calcaire, avec empreintes végétales.	0.05	Cer
44	Sable jaune à gros grains.	0.20 à 0.80	Sur plusie
45	Sable à gros grains, friable ou agglutiné, fossilifère (bi-valves); débris d'ossements.	1.00 à 2.00	Cernay, — *Palette*, *sisson*, chemin d
46	Conglomérat calcaire, avec fossiles turbinés.	0.50	Cer
47	Sable à gros grains, avec tests de bi-valves et débris d'ossements.	0.50	
48	Conglomérat calcaire, avec fossiles turbinés.	0.25	
49	Sable à gros grains, très-peu fossilifère.	1.00	
	Craie.		

Digitized by Google

Les premières couches de cette coupe présentant la plus grande analogie avec toutes celles qui leur correspondent dans les environs, nous les passerons rapidement en revue et nous nous étendrons surtout sur les couches inférieures; étant les moins connues, leur description mérite un plus grand développement.

N° 1. — *Meulières de la Brie, dans leurs glaises.*

La pierre meulière de la montagne de Berru présente les quatre variétés suivantes :

1° Meulière compacte, très-dure, à cassure nette, luisante et cornée ; d'une couleur variant du jaune au brun plus ou moins foncé ;

2° Meulière compacte, dure, d'un blanc-jaunâtre, perforée de petites cavités tapissées de cristaux de quartz ;

3° Meulière blanche, poreuse, légère et se désagrégeant facilement en une poudre blanche qui surnage l'eau ;

4° Meulière celluleuse ; les cellules sont remplies de silice blanche pulvérulente ou de silice jaune compacte.

N° 2. — *Calcaire marin à Pholadomya ludensis.*

Calcaire d'un blanc mat, compacte, dur, cassant et présentant de nombreuses dendrites noirâtres. Ses principaux fossiles appartiennent aux genres *Pholadomya* — *Clavagella* — *Corbula* — *Psammobia* — *Arca* — *Voluta* — *Cerithium.*

Digitized by Google

nœa longiscata — *Planorbis rotundus* — *Paludina pusilla* — graines et tiges de *Chara medicagenula*.

N° 4. — *Marnes blanchâtres, devenant vertes à la partie inférieure.*

Ces marnes, que nous n'avons pu observer, mais qui nous ont été signalées par les ouvriers, appartiennent peut-être au calcaire d'eau douce qui leur est supérieur ; mais nous croyons plutôt qu'elles doivent être un rudiment du calcaire grossier supérieur (1) ; absolument comme à Verzenay, où ce terrain est représenté par une série de lits de marnes blanchâtres attenant avec des lits d'argile verte.

Nos 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11. — *Sables supérieurs aux argiles à lignites.*

Suivant la coupe donnée par la société géologique, cette série de couches représenterait les sables supérieurs du Soissonnais ou sables supérieurs aux lignites.

Malgré nos recherches, nous n'avons pu y découvrir aucun fossile ; ils ressemblent, en cela, aux sables des environs de Reims, le plus généralement, aussi,

(1) Par cette dénomination, nous entendons parler non du calcaire grossier proprement dit, mais des calcaires fragiles et crayeux, appelés *Caillasses*, que la plupart des géologues réunissent au calcaire grossier.

Digitized by Google

La série des couches comprises entre le n° 11 et le n° 30, représente les argiles à lignites.

Les couches supérieures se présentant, dans toutes les cendrières, sous le même facies, on peut dire qu'elles se suivent ou se correspondent directement ; leur particularité la plus remarquable est qu'elles ne sont point partout fossilifères ; dans le plus grand nombre de cas même, elles sont dépourvues de fossiles ; puisque nous n'avons trouvé jusqu'ici qu'une seule cendrière qui en offrît à sa partie supérieure :

La cendrière de la tuilerie de Cernay.

Ce terrain se compose d'une série de bancs de lignite, alternant avec des bancs d'argile grise ou noire.

Le lignite, d'une plus ou moins grande pureté, appartient à la variété du lignite compacte terne et surtout à celle du lignite terreux ; il renferme une assez grande quantité de fer.

L'argile charbonneuse, interposée entre les bancs de lignite, est plus ou moins coloriée, plus ou moins plastique, souvent sableuse, quelquefois feuilletée, et renferme presque toujours des cristaux prismatiques de chaux sulfatée ; on y trouve également quelques rognons de fer bi-sulfuré prismatique.

N° 30. — *Marnes blanchâtres, panachées de jaune, avec rognons de calcaire tendre.*

Ces marnes, généralement blanchâtres ou jaunâtres,

Digitized by Google

quelquefois bleuâtres ou verdâtres, sont presque toujours un peu argileuses. Elles ont une épaisseur de 6 à 8 mètres, et renferment, surtout à leur partie moyenne et à leur partie inférieure, un grand nombre de rognons de dimensions variables.

Ces rognons sont formés d'un calcaire blanc, fragile, tendre, à cassure rugueuse, souvent maculé par l'oxyde de fer ; leur composition chimique est analogue à celle des marnes dans lesquelles ils sont disséminés ; enfin, quelques-uns d'entre eux sont perforés sur différents points de leur surface.

Ces rognons ressemblent exactement à ceux que l'on remarque à la partie supérieure des marnes lacustres de Rilly ; les marnes elles-mêmes se rapprochent de celles de Rilly (partie supérieure), par leur composition chimique ; tandis que, par leur aspect, elles ont de l'analogie avec les marnes lacustres de Chenay, Toussicourt et Marzilly.

N° 31. — *Marnes blanchâtres ou rougeâtres avec rognons rouges.*

Ces marnes, généralement blanchâtres et surtout rougeâtres, passent souvent à plusieurs autres nuances ; elles ne diffèrent des précédentes que par leur coloration, leur plus grande quantité d'oxyde de fer et la nature particulière des rognons qu'elles renferment ; ceux-ci, en effet, formés, comme les premiers, d'un calcaire tendre, non cristallisé, à cassure rugueuse, sont généralement beaucoup plus gros et n'offrent jamais de perforations. Leur centre est coloré en rouge plus ou moins foncé, par du per-oxyde de fer, et cette coloration s'étend quelquefois jusqu'à la sur-

Digitized by Google

ou disposés en veinules.

Ces rognons, véritables concrétions calcaires, sont irréguliers, mais paraissent vouloir se rapprocher de la forme sphérique ; leur composition est analogue à celle des marnes voisines ; ils n'en diffèrent que par leur consistance. Quelquefois, ils sont disséminés au milieu de ces marnes ; mais, le plus souvent, ils sont réunis et agglutinés et forment un véritable banc d'épaisseur variable.

N° 32. — *Marnes blanchâtres et jaunâtres avec rognons jaunes et noirâtres.*

Par leur aspect et leur composition chimique, ces marnes ressemblent exactement aux marnes N° 30 ; elles en diffèrent par la nature de leurs rognons ; ceux-ci offrent les trois variétés suivantes :

1° Rognons de grosseur variable, à surface rugueuse, formés de deux parties distinctes : d'un centre composé de sable jaune agglutiné par un ciment calcaire, et d'une enveloppe formée de calcaire marneux jaune, quelquefois blanchâtre.

2° Rognons généralement plus gros que les précédents, formés d'un calcaire jaune, dur et à cassure lisse ; ils présentent, disséminés dans leur masse, des cristaux de chaux carbonatée ; leur surface est irrégulière, mamelonnée, souvent creusée de sillons irréguliers qui leur donnent un aspect stalactiforme.

Digitized by Google

calcaire gris bleuâtre, foncé, dur, à cassure nette ; ils présentent dans leur masse de très-petits cristaux de chaux carbonatée.

Quelques-uns de ces rognons renferment de petits fossiles, d'une extraction difficile, et par conséquent peu déterminables. Cependant, le plus grand nombre nous a paru appartenir aux genres : *Physa*, *Paludina*, *Cyclas*.

Cette dernière variété de rognons est, de beaucoup, la plus rare ; on ne la trouve que sur quelques points de la montagne. Enfin, parmi les échantillons que nous avons recueillis, les rognons sans fossiles sont beaucoup plus nombreux que les rognons fossilifères.

Examinons maintenant dans quel terrain nous devons classer les trois bancs de marnes ci-dessus décrits.

Couronnées par des argiles à lignites, assises sur des argiles lignitifères, croirait-on pouvoir en conclure que ces marnes appartiennent aux argiles à lignites ?

Nous ne le pensons point : nulle part on n'a vu un exemple semblable, et il serait difficile d'intercaler, sans preuve, un banc de marnes de plus de 10 mètres d'épaisseur au milieu des argiles à lignites.

Leur position est plutôt une preuve du contraire : au-dessous des argiles à lignites, ces marnes, il est vrai, reposent sur des argiles lignitifères ; cependant ces argiles lignitifères n'appartiennent point aux ar-

Digitized by Google

ou disposés en veinules.

Ces rognons, véritables concrétions calcaires, sont irréguliers, mais paraissent vouloir se rapprocher de la forme sphérique ; leur composition est analogue à celle des marnes voisines ; ils n'en diffèrent que par leur consistance. Quelquefois, ils sont disséminés au milieu de ces marnes ; mais, le plus souvent, ils sont réunis et agglutinés et forment un véritable banc d'épaisseur variable.

N° 32. — *Marnes blanchâtres et jaunâtres avec rognons jaunes et noirâtres.*

Par leur aspect et leur composition chimique, ces marnes ressemblent exactement aux marnes N° 30 ; elles en diffèrent par la nature de leurs rognons ; ceux-ci offrent les trois variétés suivantes :

1° Rognons de grosseur variable, à surface rugueuse, formés de deux parties distinctes : d'un centre composé de sable jaune agglutiné par un ciment calcaire, et d'une enveloppe formée de calcaire marneux jaune, quelquefois blanchâtre.

2° Rognons généralement plus gros que les précédents, formés d'un calcaire jaune, dur et à cassure lisse ; ils présentent, disséminés dans leur masse, des cristaux de chaux carbonatée ; leur surface est i gulière, mamelonnée, souvent creusée de sil irréguliers qui leur donnent un aspect stalacti

Digitized by Google

ils présentent dans leur masse de très-petits cristaux de chaux carbonatée.

Quelques-uns de ces rognons renferment de petits fossiles, d'une extraction difficile, et par conséquent peu déterminables. Cependant, le plus grand nombre nous a paru appartenir aux genres [illegible] *Paludina*, *Cyclas*.

Cette dernière variété de rognons est de beaucoup, la plus rare ; on ne la trouve que sur quelques points de la montagne. Enfin, parmi les échantillons que nous avons recueillis, les rognons sans fossiles sont beaucoup plus nombreux que les rognons fossilifères.

Examinons ma[illegible] ans quel terrain nous avons [illegible] les [illegible] de [illegible] ci-dessus décrits [illegible]

C[illegible] s p[illegible] des [illegible] gnit[illegible] clu[illegible] ma[illegible]

p[illegible] bla[illegible] u[illegible] eu[illegible] ti[illegible]

Digitized by Google

que ces argiles lignitifères n'existent, le plus souvent, qu'à l'état de rudiment; mais leur présence n'en conserve pas moins sa valeur.

Comme exemple, nous ne citerons que Rilly-la-Montagne, localité bien connue dans le monde des géologues.

Si l'on examine, à Rilly, les marnes lacustres supérieures aux sables blancs, on voit qu'elles sont séparées en deux couches très-distinctes, par un banc d'argile noirâtre qui représente ici le niveau d'argile lignitifère que nous signalons à Berru. La partie supérieure des marnes, séparée par ce banc d'argile de la partie inférieure, n'en appartient pas moins aux marnes lacustres, et c'est précisément cette partie supérieure qui présente la plus grande analogie avec les marnes de Berru.

Nous en concluons donc, que, par leur position, leur aspect, leur composition chimique, la nature de leurs rognons et de leurs fossiles, et enfin, par l'analogie qu'elles présentent avec les couches qui leur correspondent dans les environs, ces marnes doivent nécessairement appartenir *aux marnes lacustres*.

N° 33. — *Argile grisâtre ou violacée.*

Ce banc d'argile, d'une épaisseur moyenne de 80 centim., se remarque sur plusieurs points de la montagne; nous n'y avons jamais trouvé de fossiles.

Digitized by Google

entièrement formé de grains de quartz hyalin, souvent recouverts par un enduit de fer hydroxidé. Ces grains, de dimensions variables, sont quelquefois assez gros pour que l'on puisse voir à l'œil nu qu'ils ont été roulés. L'épaisseur de ce banc est assez variable : près de la tuilerie de Cernay, il n'atteint que 50 cent.; à la sablière de *Poterlot,* il présente une épaisseur de 2 mètres.

Il renferme généralement une grande quantité de débris d'ossements ; à la sablière de *Poterlot*, il paraît en contenir fort peu, tandis que, près de la tuilerie de Cernay, il en renferme un grand nombre, parmi lesquels nous avons recueilli quelques dents de crocodile. Les autres débris d'ossements que nous avons à notre disposition sont indéterminables.

N° 35. — *Argile lignitifère.*

Ce banc, dont l'épaisseur est comprise entre 50 c. et 1 mètre, se présente sous différents aspects : quelquefois il est formé d'argile grise ou noirâtre traversée par plusieurs filons de lignite à peu près pur; mais le plus souvent il n'est formé que d'argile grise, avec fragments de lignite pur, disséminés dans sa masse.

N° 36. — *Sable jaune ferrugineux.*

Ce sable est formé de grains de quartz souillés par de l'oxyde de fer; il renferme, en outre, des particules d'argile grise, de petits fragments de cal-

Digitized by Google

caire et une très-grande quantité de débris de tests de mollusques. Mis en contact avec les acides, il fait effervescence : les débris de tests, les fragments de calcaire et l'oxyde de fer se dissolvent ; il reste un sable blanc analogue à celui qui se trouve au-dessous.

Ce banc de sable est généralement très-fossilifère ; il renferme une très-grande quantité de tests de mollusques bi-valves et de débris d'ossements ; mais les coquilles, toujours applaties par la pression et décomposées, sont peu déterminables ; les mieux conservées paraissent appartenir au genre *Cyrena*.

Parmi les ossements : les uns sont des fragments de vertèbres de poissons ; les autres, un peu applatis et légèrement arqués, présentent une certaine analogie avec des côtes ; d'autres enfin, et c'est le plus grand nombre, sont indéterminables.

Ce banc est souvent traversé par des lits irréguliers d'argile noirâtre et renferme un assez grand nombre de fragments de lignites.

Nous croyons inutile de nous étendre plus longuement sur les quatre couches précédentes : leur composition, leur aspect et la nature de leurs fossiles les distinguent nettement des marnes lacustres qui leur sont supérieures, ou des sables blancs qui leur sont inférieurs, et les rapprochent directement des argiles à lignites.

N° 37. — *Sable blanc-grisâtre.*

Ce sable est formé de gros grains de quartz hyalin, de formes irrégulières et presque toujours émoussées. Il renferme, en outre, quelques fragments de quartzite et des fragments de silex pyromaque. On trouve

Digitized by Google

N° 38. — *Sable blanc fossilifère.*

Ce banc de sable, d'une épaisseur de 5 à 8 mètres, se présente sous différents aspects, suivant les points sur lesquels on l'observe. Quelquefois, il est maculé de taches jaunes ou traversé par des veines de sable jaune, comme à la sablière des *Fourches*, près de Nogent ; d'autrefois, il est un peu rosé à la partie supérieure, comme à la sablière de *Chivru* ou à celle de *Châtivilain ;* mais, le plus souvent, il est d'un blanc mat, plus ou moins glauconieux. Cette teinte est évidemment due au silicate de fer qui colore ainsi les grains de quartz ; car si l'on calcine ces sables, ils deviennent rouges, par la décomposition du silicate et l'oxydation du fer.

Ces sables sont généralement formés de grains de quartz hyalin, quelquefois opaque ; ils renferment aussi quelques particules de silice hydratée et quelques fragments de quartzite. Ils atteignent parfois un très-grand degré de pureté ; nous citerons, comme exemple, ceux que l'on voit à la sablière de la *Nau du Roi*, presque à sa partie inférieure ; ces sables sont à grains très-fins, doux au toucher, exclusivement formés de grains de quartz hyalin et ne présentent point ces particules opaques si abondantes dans les sables de Chenay.

Par leur pureté et la régularité de leurs grains, nous croyons que ces sables pourraient être employés avantageusement dans la verrerie.

Digitized by Google

par l'oxyde de fer.

Parmi ces empreintes, nous avons remarqué le *cardium Edwarsi*, quelques *fusus* et plusieurs *pœtunculus*.

Nos 39 et 40. — *Sable rosé. — Sable jaune agglutiné ou non par l'oxyde de fer.*

Ces deux couches ne diffèrent des précédentes que par la présence du fer qui les colore en rose, en rouge ou en jaune et les agglutine plus ou moins à leur partie inférieure.

Ces sables, par leur position et la nature de leurs fossiles, semblent devoir être classés tout naturellement dans la catégorie des sables inférieurs du Soissonnais ou sables de Bracheux. Nous leur conserverons cet ordre, en faisant remarquer toutefois qu'ils paraissent appartenir à une époque plus récente que les sables fossilifères de Châlons-sur-Vesle.

N° 41. — *Poudingues* (1) *calcaire, avec ou sans rognons libres.*

Les poudingues calcaires de la montagne de Berru se présentent sous deux aspects différents :

1° Les rognons sont soudés par un ciment calcaire et forment alors un véritable poudingue ;

(1) On désigne sous le nom de poudingues, des roches formées par la réunion de cailloux arrondis de nature diverse et qui sont agglutinés par un ciment terreux ou quelquefois cristallisé.

Digitized by Google

2° Les rognons sont libres, et le ciment calcaire qui les unissait, dans le premier cas, forme un véritable lit qui existe indépendamment de la présence des rognons.

La première variété se rencontre sur le petit chemin de Cernay à Nogent : ce poudingue, d'une épaisseur de 25 à 30 cent., est exclusivement formé de rognons plus ou moins régulièrement arrondis et dont le volume varie depuis celui d'un pois jusqu'à celui d'une tête d'enfant. Le ciment qui les unit est un calcaire grisâtre, dur, cassant, lourd, à cassure grenue et présentant quelques points cristallins.

Les rognons ou nodules sont toujours formés de couches concentriques, plus ou moins régulières et distinctes; ces couches, d'épaisseur variable, sont composées d'un calcaire analogue au ciment qui unit les rognons; quelquefois, pressées les unes contre les autres, elles ne se distinguent que par des lignes plus foncées ; d'autrefois, elles le sont beaucoup moins, ce qui donne aux rognons une apparence poreuse et contribue à sa légèreté. Dans ce dernier cas, les rognons, lorsqu'on les frappe, se divisent en couches concentriques ; dans le premier cas, au contraire, ils se cassent net.

Toutes ces couches rayonnent autour d'un centre commun, occupé par un noyau de nature variée : quelquefois c'est un silex pyromaque, souvent aussi un fragment de calcaire dur, cassant, gris ou brunâtre. Ces deux genres de noyaux sont de grosseur variable et plus ou moins roulés.

Parfois, mais rarement, les couches concentriques reproduisent les irrégularités du noyau central ; de

Digitized by Google

du banc de poudingue.

La seconde variété de poudingues se remarque au mont *Montchard* et se compose de rognons libres et de calcaire sans rognons.

Les rognons étant absolument identiques aux nodules décrits ci-dessus, nous les passerons sous silence.

Le calcaire qui leur est supérieur est formé de couches zonaires non concentriques, mais horizontales ; ces couches ou zones, plus ou moins plissées, mais toujours parallèles, sont très-rapprochées les unes des autres et ne se distinguent entre elles que par des teintes, variant du blanchâtre au gris-noirâtre. Ce calcaire est lourd, compact, dur, à cassure assez nette, gris-noirâtre, parfois blanchâtre ; il renferme dans sa masse quelques grains de fer sulfuré et de très-petits cristaux de chaux carbonatée.

Nous terminerons cette longue description en faisant remarquer que ces poudingues sont très-peu fossilifères : les seules fossiles que nous ayons recueillis consistent en deux fragments de dents qui paraissent appartenir au genre *squale*.

N° 42. — *Série de lits de sable à gros grains et de lits d'argile violacée.*

Les sables sont jaune-grisâtre, un peu glauconieux ; composés, en grande partie, de fragments de calcaire arrondis et polis ; ils renferment aussi quelques grains de quartz hyalin et quelques cailloux roulés.

Digitized by Google

Calcaire blanc-grisâtre, à grain fin, formant une couche mince, quelquefois légèrement ondulée.

Il renferme une quantité considérable d'empreintes végétales (feuilles et tiges), mais d'une conservation trop imparfaite pour être déterminables.

Dans quelques cas, mais assez rarement, la matière organique qui a formé ces empreintes existe encore dans le calcaire, à l'état de lignite tendre, pulvérulent, d'une couleur brune, s'allumant avec facilité ; mais brûlant sans flamme, comme le bois pourri, dont il a la couleur et l'aspect.

Ces débris végétaux et ces empreintes forment, dans la masse du calcaire, des méats suivant la direction desquels ce dernier se détache en fragments feuilletés.

On y trouve, en outre, quelques moules internes de bi-valves soudés au calcaire et en mauvais état de conservation, enfin des débris d'ossements intercalés au milieu du calcaire lui-même.

N° 44. — *Sables jaunes à gros grains.*

Ces sables ressemblent exactement à ceux qui ont été décrits au n° 42 ; ils ont une épaisseur très-variable. Lorsqu'ils sont en contact avec la craie, ils en renferment, à leur partie inférieure, quelques fragments plus ou moins roulés.

Digitized by Google

est formé de sables à gros grains calcaires comme les précédents ; mais il renferme en outre une quantité considérable de tests de bi-valves ; ces tests, applatis et décomposés par la pression, sont complétement indéterminables. Ce banc est traversé par plusieurs filons d'argile noirâtre et renferme des fragments de lignite disséminés dans sa masse, ainsi qu'une grande quantité de cailloux roulés.

Ces sables, sur certains points, sont en partie agglutinés par un ciment calcaire ; dans ce cas, ils forment un véritable banc de calcaire, mais très-irrégulier dans son épaisseur et très-capricieux dans sa présence, car d'un point à un autre, il disparaît souvent complétement.

Le sable ainsi agglutiné paraît contenir une plus grande quantité de rognons et de cailloux roulés, et se présente alors sous la forme d'un calcaire grossier et imparfait, composé de fragments de calcaire émoussés, de cailloux roulés, de grains de sable, et enfin de rognons de nature variée ; le tout soudé et plus ou moins adhérent, mais toujours facile à diviser. Les bi-valves, dont on ne retrouve plus que les tests dans les sables, existent à l'état de moules internes dans le calcaire ou à sa surface ; quelquefois même, le moule est encore recouvert de son test ; mais celui-ci, excessivement mince et friable, se détache facilement.

Les rognons qui entrent dans la composition du

Digitized by Google

et marqué de lignes zonaires indiquant qu'il est formé de couches concentriques ; ces couches ont pour noyau central un petit caillou siliceux ou calcaire ou un fossile bi-valve dont le test seul est conservé.

Ces rognons sont souvent perforés par des térédines, dont le test blanchâtre, mince et fragile, est presque toujours conservé ; enfin, ils présentent également à leur surface des empreintes et des moules internes de bi-valves.

Parmi les bi-valves que renferme le calcaire, les uns paraissent appartenir aux *anodontes ;* d'autres se rapprochent du genre *unio ;* mais les uns et les autres sont si mal conservés, que l'on ne peut rien affirmer.

Les *térédines*, de la grosseur du petit doigt, sont irrégulièrement contournées et ont toutes leur syphon à la surface du rognon, qui se présente ainsi criblé de petites ouvertures.

Outre les précédents, on trouve souvent dans le calcaire, et surtout dans les sables, des débris d'ossements, des fragments de carapace de tortue, de dents de crocodile et de squale.

N° 46. — *Conglomérat calcaire avec fossiles turbinés.*

Ce banc est formé de plusieurs fragments de calcaire agglutinés par un ciment marneux.

La roche dominante est un calcaire blanc, un peu grisâtre, à grain fin, à cassure lisse et nette, se présentant souvent en fragments usés par le frottement

Digitized by Google

de calcaire, des empreintes végétales (tiges et feuilles), des moules internes de bi-valves et d'uni-valves. Les moules de bi-valves, presque toujours soudés au calcaire, sont tout-à-fait identiques à ceux qui ont été décrits précédemment. Les moules d'uni-valves sont le plus souvent libres et disséminés dans le conglomérat ; mais ils sont tellement usés qu'ils sont complétement indéterminables.

Parmi ceux que nous avons recueillis, les uns sont de la grosseur de la *physa gigantea* du calcaire lacustre de Rilly, et se présentent, comme elles, sous forme de spire allongée ; les autres paraissent, à première vue, avoir de l'analogie avec des moules de *natice*, de *turbo* ou de *trocchus* ; mais un examen plus approfondi, fait sur les meilleurs échantillons, semblerait peut-être les rapprocher plutôt du genre *Hélix*.

Enfin, ce banc renferme en outre des parcelles de lignite, d'argile à lignite et quelques cailloux roulés.

N° 47. — *Sables à gros grains, avec tests de bi-valves et débris d'ossements.*

Ce banc est analogue au n° 45, mais avec cette différence que les sables qui le composent ne sont jamais agglutinés.

Outre les bi-valves comprimés qui sont toujours très-abondants, nous y avons trouvé un fragment

Digitized by Google

d'une petite mâchoire composé de quatre dents qui paraissent être les molaires d'un rongeur, plusieurs fragments de carapace de tortue, des dents de crocodile et beaucoup d'autres ossements indéterminables.

A la partie inférieure de ce banc de sable, on voit plusieurs rognons de grosseur variable, d'un calcaire blanc-grisâtre à grain fin, lisse, dur, homogène, à cassure nette; quelques-uns ont été perforés par des tarets, d'autres ont à leur surface des empreintes végétales. Enfin, sur l'un d'eux, nous avons remarqué l'empreinte de la valve inférieure d'une huître.

N° 48. — *Conglomérat calcaire avec fossiles turbinés.*

Ce banc est analogue au n° 46, mais les fragments de calcaire qui le composent paraissent un peu plus gros. On y trouve également une grande quantité de moules internes turbinés.

N° 49. — *Sables à gros grains, très-peu fossilifères.*

Sables à gros grains, un peu glauconieux: ils présentent assez d'analogie avec les n°s 45 et 47; mais ils sont beaucoup moins fossilifères et renferment quelques rognons de craie, disséminés dans leur masse.

La variété des matériaux qui composent ces différentes couches, la nature de leurs fossiles et leur aspect, les classent directement dans l'ordre des conglomérats. Il serait difficile, en effet, de les assimiler à d'autres terrains ou de les confondre avec eux.

Nous sommes donc fixés sur la nature des différentes couches que nous venons de décrire. En groupant ces couches et les classant dans les divers terrains

Digitized by Google

COUPE GÉNÉRALE DE LA MONTAGNE DE BERRU AVEC LES TERRAINS QUI LA CONSTITUENT.

Diluvium.

Meulières de la Brie dans leurs glaises.

Calcaire marin à *Pholadomya ludensis*.

Calcaire d'eau douce ou calcaire de Saint-Ouen.

Marnes argileuses blanchâtres et verdâtres.

Sables supérieurs du Soissonnais.

Argiles à lignite.

Marnes lacustres.

Argiles lignitifères et sables fossilifères.	Poudingues et conglomérat de Cernay.
Sables inférieurs du Soissonnais ou sables de Bracheux.	

Craie de Reims.

Digitized by Google

TROISIÈME PARTIE.

Pour terminer cette notice, il nous reste à rechercher à quel ordre de phénomène la montagne de Berru doit sa constitution et son aspect ; nous jetterons en même temps un rapide coup d'œil sur les différents phénomènes qui ont précédé, accompagné ou suivi, à chaque période de leurs formations, les divers terrains du bassin de Paris.

Après le dépôt de la craie, ou plutôt vers la fin de son dépôt, un mouvement ascensionnel de la masse crayeuse commença à se manifester à l'est, en s'étendant progressivement vers l'ouest.

Durant cette période, l'action prolongée des agents atmosphériques produisit, à la surface des parties émergées, un effet de durcissement qui se remarque encore sur plusieurs points des environs de Reims, notamment à Rilly, Verzenay et Trépail. La craie, ainsi durcie, a la même composition chimique que la craie tendre sous-jacente ; elle n'en diffère que par sa consistance et son aspect : généralement moins blanche que la craie tendre, elle est ordinairement perforée par des lithophages.

Le mouvement qui avait produit l'émersion de la craie, avait relevé la partie orientale du bassin, beaucoup plus que le bord occidental. En effet, à Meudon, où l'on remarque les couches les plus ré-

Digitized by Google

A ces premiers phénomènes, succédèrent d'immenses dénudations produites, selon toute apparence, par de puissants courants qui, érodant la surface de la craie, y creusèrent de larges sillons en déposant, sur différents points, des amas de silex ou des conglomérats de nature variée. Dès lors, la surface de la craie, primitivement horizontale, devint inégale et ondulée, par la formation de dépression plus ou moins profonde.

Sans parler de l'assise crétacée la plus récente, du calcaire pisolithique, dont l'existence, à l'extrémité est du bassin de Paris, n'est point prouvée, il n'est pas étonnant que nous ne retrouvions pas, à Berru, la craie durcie ; elle a été nécessairement dénudée par les courants, dont l'action s'est fait sentir sur une immense étendue.

Ces courants, dont la cause doit être attribuée à un affaissement du sol, se manifestèrent à différentes époques et furent le prélude de l'invasion de la mer tertiaire.

Cette invasion, venue du nord-est, gagna tout d'abord les parties les plus basses, où furent déposés les premiers sédiments tertiaires. Peu à peu, ces sédiments, qui n'étaient autres que les sables inférieurs du Soissonnais, s'étendirent sur une assez grande étendue et atteignirent ainsi, successivement, les parties les plus élevées de la craie, qu'elles couvrirent de sédiments, chaque fois plus récents.

Digitized by Google

C'est probablement ce qui eut lieu à Berru : son niveau le protégea d'abord contre les premiers effets de l'invasion, qui finit cependant par l'atteindre. L'épaisseur beaucoup moins considérable que présentent les sables que l'on y rencontre, et surtout l'époque beaucoup plus récente à laquelle ils paraissent appartenir, nous semblent deux preuves qui ont leur valeur.

A cette époque, la partie orientale du bassin dut se modifier : les dépôts qui jusqu'ici avaient été marins, devinrent lacustres ou fluviatiles, et constituèrent ce que l'on désigne maintenant sous le nom de marnes lacustres de Rilly.

Mais le lac dans lequel se formèrent ces dépôts, ne recouvrait point l'espace occupé maintenant par la montagne de Berru ; car on n'en retrouve de vestiges sur aucun point. Les fragments de calcaire et les fossiles que renferme le conglomérat de Cernay à sa partie inférieure paraissent en provenir, il est vrai; mais ils ont dû être entraînés par les courants qui dénudèrent les sables blancs et les remplacèrent par des matériaux différents.

Un phénomème quelconque vint modifier temporairement la nature de ces dépôts lacustres, sur différents points de l'espace où ils se formaient.

Si l'on considère : 1° le banc de sable jaune pétri de bi-valves, parmi lesquels le genre *cyrena* domine; 2° le banc d'argile à lignites ; 3° le banc de sable intercalé entre ce premier banc et le banc d'argile qui lui est supérieur ; si enfin on examine la nature des divers ossements trouvés dans ces dépôts, on se convaincra facilement que roches et fossiles diffèrent

Digitized by Google

dent. Dans ce fleuve vivaient des mollusques, des poissons, des tortues et des crocodiles, dont on retrouve encore de nombreux ossements à Berru.

C'est immédiatement après cette époque que se forma le conglomérat de Cernay. Nous appuierons sur ce fait, que la cause qui le produisit fut tout-à-fait locale, ce conglomérat ne se remarquant sur aucun autre point de la contrée.

Il s'est formé de deux façons : 1° par voie de dénudation des sables inférieurs; 2° par le simple remaniement des argiles lignitifères précédemment décrites.

Dans le premier cas, des courants partiels, ou mieux peut être de véritables torrents, enlevèrent, sur certains points, les sables inférieurs, et dans les dépressions qui en résultèrent, furent déposés, pêle mêle, les sédiments entraînés par les torrents et les débris des terrains voisins qu'ils avaient bouleversés.

Ainsi peut s'expliquer la présence des différents matériaux qui composent le conglomérat de Cernay.

Les fragments de calcaire lacustre et les fossiles roulés (*hélices* et *physes?*) entraînés par le torrent, d'un point probablement peu éloigné, peut-être de Rilly même, formèrent les premières assises du conglomérat, sur lesquelles vinrent se déposer d'autres matériaux de formation plus récente et empruntés aux terrains voisins.

Ces terrains étaient, nous le savons, la couche de sable jaune pétri de coquilles bi-valves et d'ossements;

Digitized by Google

pas étonnant que l'on retrouve dans ce conglomérat une quantité de tests de bi-valves et un assez grand nombre d'ossements, puisqu'ils abondent dans les terrains auxquels ils ont été empruntés.

De quelle direction sont arrivés ces torrents qui lacéraient ainsi, sur ce point, les premiers dépôts tertiaires? Nous ne saurions le dire; mais il nous semble que, si l'on considère l'inclinaison du conglomérat de Cernay, qui coïncide ainsi parfaitement avec la direction de Rilly; si l'on considère, en outre, le voisinage de cette dernière localité, ces différents faits semblent eux-mêmes fournir une réponse.

L'inégalité de la craie, résultat de dénudations antérieures, n'avait point permis aux sables inférieurs de se déposer sur tous les points de sa surface. Mais ceux d'entre eux qui ne furent point atteints par les sables, le furent par les marnes lacustres.

C'est ce qui se produisit à Berru: les monts *Thabor* et *Montchard*, par leur altitude, durent échapper au dépôt des sables inférieurs; ils ne présentent, en outre, ni l'un ni l'autre, les assises inférieures du conglomérat de Cernay.

Le premier de ces deux mamelons n'offre que les couches moyennes du conglomérat, caractérisées par le calcaire à moules internes de bi-valves; tandis que sur le second, encore un peu plus élevé, nous ne trouvons que la partie tout à fait supérieure, caractérisée par des alternances de lits d'argile et de lits de sable, et surtout par les poudingues calcaires.

Les nodules concrétionnés qui forment ces poudin-

Digitized by Google

gues sont analogues à ceux que M. Hebert a signalés sur la route de Montchenot, mais d'une formation postérieure ; car quelques-uns des nodules de Montchenot ont, pour noyau central, une *physe*, une *paludine* ou une *hélice*, fossiles caractéristiques des marnes lacustres de Rilly.

A Berru, au contraire, les nodules des poudingues n'ont jamais de coquilles pour centre. Les seuls fossiles que l'on y trouve sont des dents et des ossements, toujours en nombre fort restreint.

Cette particularité, ainsi que leur position, indique clairement à quelle époque ils appartiennent : ils se sont formés après le dépôt de l'argile lignitifère sous-jacente. Des fragments de silex ou des débris de calcaire doucement ballottés par des eaux calcarifères et vaseuses, soit que ces eaux eussent succédé aux torrents qui formèrent le conglomérat de Cernay, soit qu'elles appartinssent à ces torrents eux-mêmes, ont été successivement entourés de couches calcaires et ont formé des nodules qui furent plus tard soudés les uns aux autres, par des sédiments calcaires que déposaient les mêmes courants devenus moins violents, ou par des sources locales dans le genre de celles qui agglutinèrent, sur certains points, les sables du conglomérat.

Ces nodules, ainsi que le fait remarquer très-judicieusement Alexandre Brongniart, au sujet des *poudingues de Nemours*, indiquent un milieu continuellement agité et nous font remonter à l'idée d'un rivage battu par les flots.

Ce fait, du reste, se produisit à différentes époqnes géologiques, et nous ne citerons qu'un exemple très-connu, qui donne lieu à une exploitation importante :

Digitized by Google

nous voulons parler des bézoards minéraux qui, avec un certain nombre d'espèces fossiles, sont exploités comme engrais dans les Ardennes, et connus vulgairement sous le nom de *coquins*.

La cause qui avait changé momentanément la nature des dépôts lacustres cessa d'agir, et ces dépôts redevinrent ce qu'ils étaient primitivement. De nouvelles marnes lacustres se formèrent ; celles-ci différaient des premières par leur aspect et le nombre beaucoup plus restreint de leurs fossiles d'espèces nouvelles.

Cette faune, en effet, se borne à quelques fossiles de très-petites dimensions (*lymnées*, *paludines*, *cyclades*). Bientôt, ces fossiles eux-mêmes viennent à disparaître complétement, et les seuls vestiges d'organisation animale que l'on retrouve encore, ne sont plus accusés que par quelques perforations à la surface des rognons de calcaire tendre disséminés dans les marnes.

Si l'on examine l'étendue considérable qu'occupe la partie supérieure des marnes lacustres relativement à leur partie inférieure, on se convaincra facilement, que le lac primitif, dans lequel s'étaient formés les premiers dépôts, caractérisés par la *physa gigantea*, dut, à sa seconde période, étendre son rayon et recouvrir des contrées qui ne l'avaient point été jusqu'alors.

Berru paraît avoir été au nombre de ces dernières. Si les marnes lacustres que l'on y remarque se présentent quelquefois avec des caractères particuliers, on doit en rechercher la cause dans un fait local : ces rognons rouges, intercalés au milieu d'elles, sont de véritables concrétions calcaires qui semblent indiquer, par leur aspect, qu'elles ne se sont point formées

Digitized by Google

dans un milieu complétement calme. Peut-être, placés à l'embouchure d'un affluent, les sédiments qui ont concouru à leur formation ont-ils subi un mouvement de va-et-vient qui expliquerait ainsi le dépôt, au centre du rognon, de l'oxyde de fer plus dense que la matière terreuse qui l'enveloppe.

L'âge du conglomérat de Cernay est donc établi d'une façon définitive : il s'est formé après le dépôt des argiles lignitifères intercalées dans les marnes lacustres et avant la partie supérieure de ces marnes lacustres elles-mêmes, et, à plus forte raison, des argiles à lignites proprement dites.

Après le dépôt des marnes lacustres, arriva l'époque des argiles à lignite. L'étendue considérable sur laquelle on retrouve ce terrain, donne une idée de l'espace que couvraient autrefois les eaux dans lesquelles il se forma.

Le lignite se produisit à la manière de la tourbe, dans de vastes lagunes qui s'étendaient de Paris à Reading, à Londres et à Bruxelles, et dans lesquelles des affluents d'eau douce introduisaient des matériaux variés.

Les différentes assises qui caractérisent généralement les argiles à lignites, sont :

1° Argile plastique ;

2° Bancs de lignite pur, alternant avec des bancs d'argile plus ou moins charbonneux ou des bancs de sable argileux ;

3° Calcaire lacustre;

4° Argiles à *Cyrena cuneiformis ;*

5° Lits d'*Ostræa Sparnacensis* et *Ostræa Bellovacina.*

Cette succession nous indique qu'à de premiers

Digitized by Google

Ces différentes couches ne sont pas toutes représentées à Berru ; la puissance du dépôt lui-même a varié énormément sur des points très-voisins : ainsi, à la cendrière des *Saussettes*, les lignites et les argiles présentent une épaisseur environ quatre fois plus considérable qu'à la petite cendrière de la tuilerie de Cernay.

Une autre particularité plus importante, c'est qu'à la cendrière des *Saussettes*, on ne trouve de fossiles qu'à la partie inférieure, et ces fossiles, d'après le rapport des ouvriers, appartiennent au genre *Cerithium* ; tandis qu'à la cendrière de la tuilerie de Cernay, nous n'avons remarqué de fossiles qu'à la partie supérieure. Doit-on en conclure que le rudiment de lignites que l'on remarque sur ce dernier point, correspond à la partie inférieure du dépôt de la cendrière des *Saussettes ?*

Nous ne le croyons pas, et nous nous appuyons :

1° Sur la différence des espèces fossiles que présentent ces deux points ;

2° Sur la similitude de leurs couches supérieures qui semblent se correspondre directement ;

3° Sur la présence des sables supérieurs aux lignites, en contact avec les argiles, dans les deux cendrières ;

4° Sur la présence, à la petite cendrière de la tuilerie, des bancs à *Ostræa*, toujours placés à la partie supérieure des argiles à lignites.

On peut invoquer d'autres raisons, nous le savons, en faveur de l'hypothèse opposée ; mais elles nous

Digitized by Google

paraissent toutes d'une valeur bien inférieure à celles que nous venons d'émettre.

Les eaux marines, dont l'effet venait de se faire sentir par la formation des lits à *Ostræa*, à la partie supérieure des argiles à lignites, prédominèrent tout-à-fait et recouvrirent, à peu près, leur ancien territoire.

Les nouveaux sédiments qui en résultèrent constituèrent les sables supérieurs aux lignites ou sables supérieurs du Soissonnais. A Berru, ces sables acquièrent une épaisseur assez considérable, mais ne sont point fossilifères et, par ce caractère, se relient à ceux de la contrée généralement aussi dépourvus de fossiles.

Durant la période qui suivit le dépôt des sables supérieurs, jusqu'à l'époque où commencèrent de nouvelles formations d'eau douce nettement accusées; c'est-à-dire, depuis la fin du dépôt des sables supérieurs aux lignites, jusqu'au commencement du travertin inférieur ou calcaire de Saint-Ouen, ou mieux jusqu'à la fin du calcaire grossier supérieur, puisqu'on retrouve un rudiment de ce terrain, la montagne de Berru dut rester constamment émergée; car elle n'offre aucun des nombreux dépôts qui se sont succédé entre ces deux formations.

Du calcaire de Saint-Ouen représenté à Berru, et e produit d'une formation lacustre, on arrive aux marnes à *Pholadomya ludensis*, ou marnes fluvio-marines inférieures au gypse. Un événement quelconque avait permis aux eaux de la mer de s'introduire de nouveau, mais sans produire de dénudations appréciables ; son passage même fut de courte durée, si l'on en juge par le peu d'épaisseur de ce dépôt.

Digitized by Google

A dater de cette époque se succédèrent, sur différents points du bassin de Paris, des dépôts d'un genre tout nouveau : le gypse et les marnes gypseuses, qui ne s'étendirent point jusqu'à son extrémité orientale ; car on ne les remarque pas à Berru, où l'on arrive, sans transition, au travertin moyen ou meulières de la Brie.

Les meulières de la Brie terminent la succession des couches tertiaires qui constituent la montagne de Berru ; cette contrée, depuis cette époque, échappa aux bouleversements qui, sur d'autres points du bassin de Paris, produisirent de nouveaux terrains.

Pour compléter cet aperçu, il nous reste encore à étudier deux ordres de phénomènes : ceux auxquels on doit attribuer l'isolement de la montagne de Berru et ceux qui contribuèrent à lui donner son facies actuel.

C'est durant l'époque quaternaire que, selon toutes probabilités, se manifesta ce premier ordre de phénomènes. De puissants courants sillonnant l'extrémité orientale du bassin produisirent de profondes érosions, en épargnant çà et là des lambeaux de tertiaire, eux-mêmes plus ou moins profondément dénudés.

Séparée du terrain tertiaire de la rive gauche de la Vesle par toute la largeur de la vallée, cette contrée eut une grande partie de sa surface enlevée par les eaux. Nous ne retrouvons, en effet, qu'un seul point de la montagne qui resta intact : *le Point de vue*, avec son dépôt de meulière, indique suffisamment qu'il fut, de ce côté de la Vesle, le seul témoin de l'impétuosité des courants qui mugissaient à ses pieds !

La montagne de Berru n'est point le seul exemple

Digitized by Google

de cette nature que l'on remarque aux environs de Reims : Brimont offre un exemple analogue ; mais il fut encore plus profondément dénudé ; car la succession des divers terrains que l'on y retrouve est beaucoup moins complète qu'à Berru.

C'est à une époque postérieure que l'on doit attribuer la formation des dépôts de diluvium, si nombreux à Berru : ceux-ci, en effet, reposent le plus souvent sur des surfaces primitivement dénudées résultant des phénomènes dont nous venons de parler.

Les courants qui avaient isolé la montagne de Berru avaient laissé ses bords irréguliers, mais à peu près intacts. Des érosions postérieures y creusèrent plusieurs petites vallées et la déchiquetèrent sur différents points.

Si l'on examine la direction de ces vallées, on voit qu'elles rayonnent autour d'un centre commun où elles prennent naissance. Cette particularité indique clairement quelle fut leur origine : elles se formèrent de la même façon que se forment actuellement les ravins ; les eaux pluviales, descendant du sommet de la montagne, y creusèrent une ravine qui, sous l'influence des mêmes agents, se creusa et s'élargit successivement jusqu'à ce que, devenu trop large pour subir encore l'influence des eaux pluviales, son lit se confondit avec les vallées voisines.

Digitized by Google

Le lecteur qui a eu la bienveillance de nous suivre dans le cours de ces descriptions parfois arides, possède maintenant, nous l'espérons, une connaissance exacte des différents terrains qui constituent la montagne de Berru.

Notre but est atteint, et nous croyons avoir rempli la promesse que nous avions faite au début de cette notice : nous avons essayé d'être aussi clairs que nous le permettait la confusion du sujet que nous traitions; car, disons-le maintenant, la montagne de Berru, par la diversité de ses terrains et le peu de similitude qu'ils offrent souvent avec ceux des environs, présente, à première vue, des difficultés réelles, des obstacles sans nombre, que l'on ne parvient à surmonter que par de patientes recherches et de minutieuses observations.

Nous avons heurté, nous le savons, une théorie admise jusqu'ici : nous voulons parler des sables et des marnes lacustres de Rilly, que l'on s'accorde à regarder comme antérieurs aux sables inférieurs du Soissonnais, et que l'on considère généralement comme les premières assises du terrain tertiare. A Berru, les faits paraissent prouver le contraire ; mais

Digitized by Google

nous ne discuterons pas cette théorie : les limites que nous nous sommes imposées ne nous le permettent point.

Nous nous réservons, dans un travail subséquent, de faire connaître à cet égard les réflexions que nous ont suggérées nos études aux environs de Reims.

Aujourd'hui, nous nous bornons à constater des faits. En présence de la sincérité avec laquelle nous en avons rendu compte, de la simplicité avec laquelle nous avons exposé nos preuves et nos raisons, on ne doit point méconnaître la nature de la pensée qui nous guidait.

C'est d'ailleurs avec reconnaissance que nous accueillerons toujours les observations qui auront rapport au sujet que nous venons de traiter.

Digitized by Google

LITTÉRATURE

MAUCROIX

Par M. FIALON, membre titulaire.

MESSIEURS,

Il est dans l'histoire des lettres des noms qui s'imposent d'eux-mêmes et font partie de la gloire nationale. Les génies qui les ont honorés brillent d'un immortel éclat dans toutes les bibliothèques, dans tous les livres, dans toutes les mémoires. Maîtres de l'enfance, conseillers de l'âge mûr, consolateurs de la vieillesse, ils sont, si nous savons les aimer, nos meilleurs amis dans nos joies et surtout dans nos peines ; bienfaiteurs de l'humanité, ils sont la plus pure et la plus belle de nos gloires. Si nous sommes fiers d'opposer aux plus fameux conquérants de l'antiquité les princes et les capitaines qui ont été la vivante manifestation du génie guerrier et politique de notre pays, notre patriotisme ne répond-il pas avec un plus légitime orgueil aux noms des Homère et des Virgile, des Dante et des Shakespeare, des

Digitized by Google

Démosthène et des Cicéron, par ceux d'un Corneille et d'un Racine, d'un Molière et d'un La Fontaine, d'un Pascal et d'un Bossuet ?

Ces demi-dieux de la littérature se sont eux-mêmes assuré l'immortalité : leurs ouvrages les sauvent à jamais d'un oubli qui, Dieu merci, ne les menace pas dans notre France. Mais en est-il ainsi d'écrivains de mérite qui, sans être doués de la même puissance, travaillèrent au-dessous d'eux avec une ardeur égale et contribuèrent pour leur part à l'épanouissement intellectuel de la patrie? C'est pour les Académies de province un devoir dont elles s'honorent de ranimer de temps à autre ces mémoires qui pour beaucoup ne sont que des noms, et de faire revivre, ailleurs que dans quelques bibliothèques d'élite, des livres qui enchantèrent nos pères et firent l'orgueil de la cité. J'obéis à ce sentiment en venant vous entretenir d'un esprit aussi enjoué que délicat, aussi aimable que savant, d'un ami de La Fontaine, de Molière, de Boileau, de Racine et de Bossuet, qui, pendant un demi-siècle, charma Reims par sa belle humeur, lui fit entendre dans des écrits sérieux la langue du grand siècle et mérita le pardon d'oublis trop multipliés et trop prolongés par la droiture de toute sa vie et la beauté de ses dernières années. J'ai nommé François de Maucroix, chanoine et sénéchal de N.-D. de Reims.

Déjà de pnblics hommages lui ont été rendus par M. Louis Paris dans le consciencieux travail qu'il a publié en tête de son *Choix des œuvres de Maucroix*, et ici même par M. Dérodé, dans un très-spirituel rapport. Je n'ai certes pas la folle ambition de refaire ce qui a été si bien fait : Je viens seulement

Digitized by Google

tenter ce que d'autres tenteront encore après moi ; je viens, par un nouveau portrait de l'homme et de l'écrivain, raviver une gloire qu'éclipsèrent en son temps de trop vives splendeurs et qui, sans être désormais menacée de s'éteindre, a besoin, comme toutes les renommées secondaires, d'être ranimée de temps en temps, sous peine de n'être bientôt plus, même dans la cité qu'elle enorgueillit, qu'une illustration incertaine et un vague souvenir.

Faire le portrait de Maucroix, c'est, Messieurs, une tâche plus délicate et plus périlleuse que ne le donnerait à supposer l'habit dont il a été l'honneur, tout en lui faisant plus d'un accroc. Tant de vertus bien réelles et tant de faiblesses! tant de vraie dignité dans les assemblées de l'Eglise et tant de profane enjouement sous le manteau de la cheminée! La même plume habillant en belles phrases françaises le plus éloquent des Pères de l'Eglise grecque, et, entre deux homélies, se laissant aller aux légèretés les plus anacréontiques et aux joyeusetés les plus rabelaisiennes! Quelle perpétuelle et vivante contradiction, capable de confondre le philosophe le plus familiarisé à la contemplation des grandeurs et des petitesses de notre nature!

Il y a deux hommes dans cet homme, et deux écrivains dans cet écrivain : un enfant attardé du XVIe siècle, qui sait prendre à propos l'air et le ton de la cour du grand roi ; un disciple de la gaie science gauloise et des muses antiques. Le XVIe siècle adore l'antiquité, mais, quoi qu'on dise, il s'en tient à l'adoration : peu scrupuleux sur les choses et les mots, il continue de vivre de la vie franche et joyeuse du bourgeois du moyen-âge ; le XVIIe siècle, grave même

Digitized by Google

dans le plaisir, sérieux jusque dans les divertissements, et pourtant naturel malgré cette pompe, est un grand seigneur qui, toujours en représentation et plein de respect pour les formes, sinon pour les choses, se pare avec une parfaite aisance des beautés sévères de l'antiquité. Mais, dans la transition de ce laisser aller à cette dignité, combien d'esprits, imprégnés à la fois du génie national et du génie antique, donnèrent une main à Rabelais et l'autre à Bossuet ! Alliance féconde et bien française, dont Molière et La Fontaine sont les types immortels. Pour leur être inférieur en génie, Maucroix n'en est pas le représentant le moins vivant et le moins original.

On n'a longtemps connu de Maucroix que l'homme du XVIIe siècle, le personnage officiel ; l'enfant du XVIe siècle, c'est-à-dire, ce qu'il y eut en lui de plus personnel, nous eût échappé sans les confidences de trois indiscrets : le chanoine Favart, son ami (on n'est jamais trahi que par les siens) ; un autre ami, Tallemant des Réaux, qui en a bien d'autres sur la conscience, et Maucroix lui-même. Des Réaux mit le joyeux chanoine dans ses compromettantes historiettes ; Favart ne put se résoudre à laisser périr la très-amusante correspondance de son spirituel confrère ; quant à Maucroix, pouvait-on lui demander de brûler ses vers ? Quel père, même repentant, serait assez dénaturé pour anéantir le fruit d'une faute ? L'enfant était joli ; Maucroix le cacha dans le coin d'un tiroir ; qui sait même si la vanité paternelle l'y tenait bien renfermé ?

Le père mort, le cabinet d'un curieux reçut l'orphelin ; puis vinrent les éditeurs, qui lui donnèrent la clef des champs, et maintenant il court le monde.

Digitized by Google

Quel est donc ce personnage complexe, qui, député pour sa droiture et ses lumières à l'Assemblée de 1682, en devient le secrétaire et vit dans la familiarité de Bossuet, et, dans le même temps, se laisse entraîner à des légèretés d'esprit et de cœur, qui l'égarent dans le voisinage de La Fontaine? Dans l'intimité, c'est le plus droit et le plus candide des hommes, le plus sûr et le plus généreux des amis. Lié avec tous les beaux esprits du siècle, on ne lui voit pas perdre une amitié, il aimait jusqu'à ses ennemis, et, un jour que l'un d'eux avait été habillé de belle façon, il regrettait naïvement de n'être pas plus vindicatif : « car, j'aurais eu, dit-il, bien du » plaisir à voir tirer de si belle force les oreilles à » mon homme. »

Esprit vif et enjoué, il fait par son entrain le charme des sociétés ; il se plaît aux conversations, aux récits aventurés, aux jolies historiettes, comme il les appelle, et n'en perd pas une parole. Il les redit à son tour en prose, en vers, avec une allure qu'eût enviée son ami La Fontaine, si La Fontaine eût connu l'envie. Homme de plaisir, il l'aime délicat ; il ne le déteste pas, s'il est moins éthéré : il l'aime par l'esprit, par le cœur, par l'imagination, par l'imagination surtout ; ses apologistes prétendent qu'il n'en connut pas d'autre.

Pourquoi cet homme, si peu fait pour l'Eglise, n'entra-t-il pas dans le mariage? Une inclination malheureuse le lui fit prendre en haine pour lui et pour les autres. Pour lui : qui ne connaît ces vers à un ami qui voulait le marier?

Digitized by Google

Ami, je vois beaucoup de bien
Dans le parti qu'on me propose,
Mais toutefois ne pressons rien ;
Prendre femme est étrange chose !
Il y faut penser mûrement ;
Sages gens en qui je me fie
M'ont dit que c'est fait prudemment
Que d'y penser toute la vie.

Pour les autres : écoutez les conseils qu'il adresse à une cousine qui allait franchir le grand pas : « Je » suis sûr que vous avez fait un bon choix. Un petit » avis pourtant : je sais de bonne part que les maris » de l'année prochaine seront sans comparaison » meilleurs que ceux de celle-ci. Si rien ne presse, » attendez. » Et ailleurs : « Que vous dirai-je pour » vous détourner de cet abîme où vous allez vous » jeter à corps perdu ? Chassez-moi les hommes à » sacrement. »

Pour un si libre compagnon, il n'y avait alors qu'une carrière, la dernière qu'on imaginerait en nos temps de probe sévérité. Ses parents l'avaient destiné au barreau ; mais, à l'exemple d'Ovide, il préférait les Muses à Thémis et aimait mieux faire des vers que des plaidoyers. C'était une vocation manquée : on le fit d'église, comme on disait alors ; c'était une vocation fourvoyée ; mais on lui ménageait de bonnes rentes sous un camail de chanoine. Il apporta dans le Chapitre sa droite honnêteté : y apporta-t-il la foi de ses derniers jours ? On sortait des guerres de religion et des combats théologiques : une conséquence de ces fatales querelles, c'est le scepticisme. A la vue de croyances rivales qui déchirent la religion au nom de la religion, que d'esprits en viennent à l'indifférence et, faisant un pas de plus,

Digitized by Google

» ner leurs rêveries pour inspirations, les autres,
» ne pouvant plus reconnaître la majesté dela reli-
» gion déchirée par tant de sectes, vont chercher
» un repos funeste et une entière indépendance dans
» l'indifférence des religions et dans l'athéisme. »
Dans ces temps d'incertitude où se voilent les plus vives lumières, où un Patru, un Molière, un Pascal, avant sa conversion, doutaient et niaient, où la France, disait le P. Mersenne, comptait vingt mille incrédules, Maucroix, quoique d'église, suivait-il les errements de plus d'un de ses amis ? Qui se hasarderait à jurer du contraire, en entendant Patru rire de « ce bréviaire bien payé, quoique mal récité » et celui qui le récitait mal s'égayer en vers mécréants sur le saint le plus vénéré de la cité rémoise ? Qui surtout pourrait en douter, en voyant cette nature, la moins hypocrite qui fut jamais, si franchement irrégulière et en contradiction avec les devoirs que lui imposait l'Eglise ? « Quelle misère, disait-il, d'être
» réduit à donner le bon exemple ! » Juste châtiment de ces ecclésiastiques sans vertus ecclésiastiques, qui ne voyaient qu'une prébende dans un état qui est un exemple ! L'assemblée de 1682, moins tolérante que son secrétaire, lui infligea, sans s'en douter, une plus rude épreuve. « Hier, écrit-il à Favart, on
» donna trois nouvelles commissions, trois nou-
» veaux bureaux établis, l'un pour la religion, le
» deuxième pour les mœurs, le troisième pour
» les réguliers. La morale s'en va être secouée
» comme il faut ! Adieu la probabilité ! J'ai pour ma

Digitized by Google

le choix du réformateur. Mais quelles réflexions durent s'élever dans cette âme droite, chargée de corriger les autres de légèretés dont elle s'accommodait si bien pour son compte !

Mais, Messieurs, si le gai chanoine de Notre-Dame n'est pas toujours aussi édifiant qu'on le voudrait, comme il porte haut la gloire de son église, où se succèdent presque sans interruption les princes de la théologie et de l'éloquence ! Il en est plus fier encore qu'heureux de sa prébende. Entendez-le parler de Maurice Le Tellier et l'exalter au-dessus de toute une assemblée où régnait Bossuet. « Monseigneur » l'Archevêque de Reims a acquis beaucoup de » gloire. Ma foi, le voilà à la tête du clergé, sans » contredit ; d'autres peuvent encore avoir des par- » tisans, mais la foule est pour nous : Nous, c'est-à- » dire, Monseigneur notre Archevêque. » Ce triomphe, en effet, n'est-il pas son triomphe et celui de toute l'église de Reims ?

Maucroix n'est pas moins passionné pour la France. C'était le temps où Louis XIV, dans tout l'éclat de sa puissance, rendait une à une à la patrie les villes et les provinces qu'en avait détachées l'étranger. Le pacifique chanoine, très-belliqueux sur le papier, suit, la plume à la main, l'épopée nationale du grand siècle. Il dégaîne, marche sur Brissac, entre dans Strasbourg, *happe le Luxembourg ;* il court la Méditerranée avec *ce démon de Duquesne*, épouvante

Digitized by Google

veau, et il ajoute : « Ce n'est pas que la conquête de » la Flandre ne me tente étrangement : le beau mor- » ceau à coudre à notre royaume ! » S'il s'engage dans ces guerres qui pour nous furent toujours des guerres européennes, il ne le fait pas à la légère ; il prévoit les périls, mais son patriotisme est sûr de la France : « Si les cartes se brouillent, nous ver- » rons de belles choses : bien des gens se ligueront » contre nous. Mais par bon sens, par bravoure, » par argent, dont nous avons en abondance, nous » viendrons à bout de tout. »

Cependant, Maucroix n'est pas un romain ; son patriotisme est légèrement entachée d'une nuance d'indifférence rabelaisienne et d'égoïsme épicurien. S'il veut qu'on happe le Luxembourg, c'est pour la France ; mais c'est aussi pour que la pauvre Champagne puisse respirer à l'abri de cette nouvelle conquête ; et c'est encore pour que les bons chanoines de Reims n'aient plus le déplaisir de voir ravager leurs dîmes. Il lui arrive même de baisser encore d'un ton, et, dût-on dire que son habit

Ne cache pas un Alexandre,

de priser fort peu le métier de héros ;

Chacun a son humeur, dit-on,
La sienne est d'être un peu poltron,

et de craindre beaucoup

Les rouges escadrons d'Espagne.
Et m'est avis que les Walons
Sont déjà dessus mes talons ;

Digitized by Google

Mais je jure sainte Brigide,
Si devers nous ils tournent bride,
Que les drôles ne m'auront pas,
Si leurs chevaux ne vont bon pas.

Ce retour bourgeois vers le foyer domestique détournait alors plus d'un regard de la grande patrie sur la petite. Les devoirs du citoyen s'étaient obscurcis dans notre pays et avaient été longtemps sacrifiés à des intérêts de clocher et aux passions particulières. Pendant les guerres de religion, catholiques et protestants avaient livré la France aux étrangers; sous Louis XIII, La Rochelle avait été sur le point de se donner aux Anglais, et on venait de voir nos plus grands capitaines, Turenne et Condé, passer à l'ennemi, sans qu'on blâmât bien sévèrement ces défections qu'eût énergiquement flétries l'antiquité et que nous punirions comme le dernier des crimes. Alors seulement commençait à se former autour de la royauté cette forte et indissoluble union qui, par le sacrifice de tous les intérêts privés à l'intérêt public et l'absorption des patries particulières dans la grande, ne fait vivre et respirer dans ce grand corps qu'une seule et même âme, l'âme de la France.

Ici encore, messieurs, nous trouvons deux hommes dans le même homme : le Français moderne et l'ancien bourgeois ; le citoyen du XVIIe siècle qui salue avec tous ses contemporains la glorieuse naissance de la grande patrie, et celui du XVIe qui, même au milieu des splendeurs et des étourdissements de Paris, ne voit que sa bonne ville, où il veut achever de vivre et mourir. *O rus, quando te aspiciam!* Il est vrai « qu'il voudrait bien, par un petit tour de Pathe- » lin, emporter les Tuileries dans sa poche et les

Digitized by Google

» mettre dans le grand Jart ou à Saint-Remi » ; mais, après tout, Reims n'a-t-elle pas Beaumont, Monchenau, Cormontreuil, qui jouent un grand rôle dans la joyeuse existence du Sénéchal? N'a-t-elle pas son « benoit préau », où il fait si bon à attendre onze heures, faire parler les gens et leur faire conter de jolis romans en chair et en os? N'a-t-elle pas ses fins repas et ses sociétés dont il est le conteur et le poète à la mode? Il l'aime d'un amour égoïste pour le bonheur qu'elle lui donne ; il l'aime aussi d'un amour plus désintéressé, par reconnaissance et pour elle-même. Il jouit de ses triomphes et de ses gloires ; il jouit de ses plaisirs, même quand il ne les partage pas. Absent, il veille à ses intérêts et à ses passe-temps. Il fait envoyer à Rethel 500 cavaliers destinés à ses chers compatriotes et, en place de ces hôtes incommodes, leur adresse une troupe de comédiens qui, malgré les prédicateurs, *qui ne manqueront pas de les tourmenter*, feront passer le temps plus doucement !

Les hommes de cette génération n'eurent pas toujours une vie exemplaire, mais ils savaient bien mourir. On les voit tous se détacher insensiblement de leur joyeux passé, prendre le sérieux du siècle, céder à un invincible besoin de retraite, et, dans la solennité de la dernière heure, contempler avec amour la lumière manifeste. Ce fut, avec des existences et dans des milieux divers, la commune fin de Turenne et de Condé, de Pascal, de Racine et de La Fontaine ; ce fut celle de Maucroix. Ces hommes sérieux, même dans la frivolité, toujours tourmentés du grand problème, savaient entendre la voix intérieure qui, partout et à tout instant, s'élevait du fond de leur être,

Digitized by Google

et, comme celle du chartreux, leur répétait, sans les épouvanter : *Il faut mourir*. Dans ces conversions qui duraient la moitié d'une vie d'homme, que d'alternatives de certitude et de doute, de victoire et de défaillance, de ferme résolution et de rechute, jusqu'au suprême triomphe ! « Le bon Dieu n'a pas » encore voulu de moi, écrit Maucroix au sortir d'une » grave maladie. Il me semble pourtant que j'étais » bien résolu à faire le grand voyage. Je le prie, ce » seigneur maître de la vie et de la mort, quand ce » sera tout de bon, car il faut que cela arrive, qu'il » m'accorde les mêmes consolations que j'ai trou- » vées dans ce dernier péril. » Mais presque aussitôt l'épicurien reprend le dessus : « Je ne suis pas » fâché, non, de n'être pas mort : je ne suis pas si » dénaturé que cela ! Je suis content de revoir le » soleil. Ombre, livres et petits repas consumeront » ce qu'il plaira à Dieu qu'il me reste de vie, et un » peu de griffonnage ! » Et le vieil homme de renaître et de recommencer de plus belle, jusqu'au jour où La Fontaine et lui, enfin convertis sans retour, confondent leurs fraternelles existences dans une mutuelle édification.

Je vous ai, Messieurs, montré à mon aise, trop à mon aise peut-être, les deux personnes qui se partagèrent la vie de mon héros, si l'une vous a un peu scandalisés, l'autre vous a édifiés : de ce côté, tout est pour le mieux. Aussi, n'ai-je sur la conscience que d'avoir trop prolongé cette causerie. Pour mériter mon pardon, je vais la prolonger encore : car, puisque je m'y suis engagé, il faut bien vous montrer dans l'écrivain la double physionomie qui vous a frappés dans l'homme. Pour être court, cependant,

Digitized by Google

je ne vous parlerai ni de la candeur du traducteur à convenir de ses contre-sens, ni de la sûreté du critique dans ses jugements sur les anciens et les modernes, ni des jouissances de l'homme de goût à la naissance des merveilles littéraires de son siècle. « Il » y a ici une Phèdre de Racine qui fait un terrible » fracas. » Je ne vous dirai même pas que nous lui devons la forme, c'est-à-dire, la partie la plus originale, d'une de ces merveilles, et que, quand Patru, l'Aristarque du temps, désespérait de voir La Fontaine atteindre l'inimitable élégance de Phèdre et le décourageait d'écrire ses fables en vers, Maucroix, sûr du génie poétique de son ami, lui communiqua sa noble confiance et nous valut notre grand fabuliste. Je ne veux que vous montrer dans le même écrivain deux écrivains si différents que, si ses ouvrages, perdus et longtemps oubliés, venaient à se retrouver dispersés et sans nom d'auteur, personne n'imaginerait de les attribuer à la même main.

Dans Molière et dans La Fontaine, les deux personnes sont fondues en une seule, qui participe de deux siècles ; dans Maucroix, elles ne sont que juxtaposées, et chacune écrit avec sa plume. Le libre enfant du XVIe siècle, léger, spirituel, jovial, écrit en se jouant. Sa verve est légèrement railleuse : on sent un sceptique qui rit sans aigreur, mais de tout, et de lui tout le premier. Son style, d'une parfaite limpidité, coule sur tout, sans gêne, sans embarras de périodes, sans peur des choses ni des mots. Ce maître passé dans l'art de joliment dire des riens se croyait peut-être un disciple de Rabelais : il en a le ton et l'entrain, et, dans plus d'une lettre, il s'essaie

Digitized by Google

au « style pantagruélique ». Mais, il n'a ni le rire puissant, ni la profondeur, ni l'étrange génie du curé de Meudon. S'il est l'héritier d'un auteur du XVIe siècle, c'est de Marot. Pas plus que Marot, il ne s'élève au génie ; mais, comme lui, il possède au suprême degré le plus beau don après le génie, l'esprit. Il a sa fine raillerie dans l'épigramme, ses sentiments délicats dans le madrigal, son enjouement dans le conte, son charmant badinage dans l'épître. Cette plume légère court sur les sujets sans faire plus d'honneur à l'un qu'à l'autre, parlant presque du même ton de l'assemblée du clergé, des réformes de Maurice Le Tellier et des bagatelles qui les encadrent.

Mais cet homme si léger, quand il croit n'écrire que pour l'intimité, mettez-le en présence du public et de la postérité ; qu'il entreprenne de traduire Cicéron ou Chrysostome : il prend avec leurs sentiments et leurs pensées leur phrase ample et grave, leurs grandes et belles images ; il a l'éloquente dignité de leurs siècles et du sien. « Mon auteur, dit-» il de l'un d'eux, a perdu entre mes mains beau-» coup de ses ornements ; mais il est si riche que, » quelque perte qu'il puisse faire, il serait difficile de » l'appauvrir. C'est un souverain dépouillé, qui, au » milieu de sa mauvaise fortune, conserve toujours » des marques de sa première grandeur. »

Est-ce bien là cet héritier de Marot, ce frère de La Fontaine et d'Hamilton, dont la Muse leste et grivoise ne semble pas plus faite pour hanter les académies que les églises ? C'est la plus heureuse nature qui, restant, quand elle est seule, ce que Dieu l'avait faite,

Digitized by Google

sait, s'il faut de la montre, se mettre à l'unisson du siècle et s'élever aux pompes de l'éloquence. Mais, le dirai-je, ce Maucroix n'est qu'un personnage de parade, qui sait vivre dans la compagnie des grands seigneurs, porter leurs habits, prendre leur grand air et parler leur langage ; je l'aime mieux chose légère, comme il était né, s'abandonnant à la bonne gaieté gauloise et, dans sa libre allure, malmenant un peu son manteau de chanoine. Si l'homme fut peu exemplaire, s'il écouta plus son humeur que sa raison, il en a fait pénitence : ne lui soyons pas plus sévère que le Dieu qui pardonne. Quant à l'écrivain, sa patrie a le droit d'en être aussi fière qu'il l'était d'elle : tout ce qui s'échappe de sa plume est frais et gai comme les sourires dont s'est composée son existence.

Digitized by Google

LETTRE DE LINGUET

A D'ALEMBERT

Communication de M. E. de BARTHÉLEMY

MEMBRE CORRESPONDANT

Ce 11 Janvier 1774.

Ma vie, monsieur, n'est depuis trois mois qu'une succession non interrompue de rechutes. Je n'ai pas eu dix jours dans cet intervalle où j'aie pu disposer de ma tête et de mes yeux. Vous sentez par-là que je suis excusable de n'avoir pas eu l'honneur de vous répondre plus tôt. Votre lettre exige pourtant un dernier éclaircissement, et le voici :

Je fais les mêmes vœux que vous pour l'honneur et la tranquillité de la littérature. Je suis fort éloigné de rien trouver dans mon cœur qui s'oppose à ce qu'ils se réalisent ; en pourriez-vous dire autant ? La seule protection que vous donnez à un petit serpent qui ne vit que des morsures qu'il fait, et qui croit vous paier de vos égards pour lui par les méchancetés qu'il multiplie contre les autres, cela seul ne dément-il pas un peu vos souhaits pour le retour de la paix entre les gens de lettres ?

Sans doute, il serait à désirer, non pas qu'ils fussent tous unis, cela est impossible, parce qu'il y en

Digitized by Google

aurait qui déshonoreraient l'union, mais qu'il n'y eût pas de division scandaleuse dans la portion honnête de ce corps anarchique, que tous les membres dignes d'y être associez pussent, même sans liaison particulière, compter sur les suffrages, sur l'appui de tous les autres, et à plus forte raison qu'ils n'eussent à en redouter ni vengeance secrette, ni maneuvre clandestine ; la contrariété des opinions ne devrait leur servir que d'amusement. La vie retirée, l'humeur fière, indépendante de quelques-uns d'entre eux ne devrait les rendre que plus chers, plus précieux au reste de leurs confrères. Ce devrait être un double mérite en eux d'avoir à la fois assez de talens pour contribuer à l'honneur commun, et assez de maladresse pour s'éloigner du chemin qui conduit aux récompenses. Mais si la différence des sistèmes engendre des haines, si des hommes qui réclament à grands cris la tolérance en faveur de leurs apophtegmes éclattent avec fureur au moment même où l'on fait mine de les discuter ; s'ils affectent de regarder comme un ennemi dangereux, s'ils décrient dans la société, s'ils tâchent de livrer à une espèce d'excommunication flétrissante un homme simple et ignoré qui fuit l'ombre même du manége, qui vit seul, qui met au jour ce qu'il croit vrai, sans entêtement, sans intérêt, sans politique d'aucun genre, et qui n'a d'autre crime que de ne vouloir entrer pour rien dans leurs conventicules fanatiques, ma foi, monsieur, tant pis pour eux je vous le déclare nettement ; et si c'est moi qui suis l'objet de ces cabales déshonorantes, surtout pour leurs auteurs, loin d'en être affligé, j'en ferai gloire ; loin d'abandonner la conduite et les principes qui m'y ont exposé, je m'y attacherai

Digitized by Google

plus que jamais. Je dirai, à vous, monsieur, et à tous ceux qui feront semblant de penser que j'ai beaucoup d'ennemis, et qui par cette ruse se promettent d'en augmenter le nombre, que vous ai-je fait?

Il n'y a pas dix gens de lettres qui connaissent ma figure. Plusieurs m'ont des obligations, et vous êtes en état personnellement, monsieur, d'aprécier mes procédés. Pas un, je dis pas un seul, n'a à se plaindre de moi. Aucun ne m'a trouvé sur son chemin dans la carrière de la gloire ni de la fortune. Je ne veux ni pensions, ni places, ni accueil dans les cercles; je n'ai jamais fait de critiques; je ne me suis jamais permis d'avoir même un avis sur les auteurs vivans, si ce n'est pour les louer. J'ai blâmé M. de St-L. d'un sentiment qui m'a paru dangereux, mais c'est en rendant hommage à ses talens, et d'ailleurs après avoir été excédé par une suite de propos qu'il n'aurait jamais dû se permettre, et dont il a paru curieux que je fusse instruit. Je me suis défendu avec vigueur contre M. D. L. B. et contre le folliculaire Dupont. Mais M. D. L. B. m'avait insulté avec indécence, ainsi que l'ancien horloger de la place Dauphine, et je ne mets point d'ailleurs celui-ci au rang des gens de lettres. N'aiant donc jamais manqué à aucun d'eux, et aiant bien mérité de plusieurs, quelles raisons auraient-ils de me haïr?

Seraient-ce mes opinions? Mais outre qu'elles ne sont pas aussi révoltantes, à beaucoup près, qu'on affecte de le dire, outre que ceux qui semblent les combatre avec le plus d'acharnement sont peut-être ceux qui au fond du cœur en sont le plus convaincus, il serait bien étonnant que je n'eusse pas la liberté d'extravaguer à ma mode. Quoi! le dernier

Digitized by Google

des enciclopédistes, des économistes, etc., toute la philosophaille du siècle s'abandonne impunément au délire le plus absurde ! il est permis à ces fous enrégimentez sous la marotte de l'esprit, de débiter les plus ridicules, les plus impertinentes, les plus funestes rêveries qui soient jamais tombées dans des têtes humaines, bien loin qu'ils se fassent des ennemis par ces sottises presque toujours aussi ennuieuses que puériles, leur attachement pour telle et telle secte est paié par des éloges, par des encouragements de toute espèce ! Je ne demande pas la récompense de cette docilité que je n'ai point. Mais il serait bien étrange que je n'eusse pas le droit d'user du privilége que s'attribue toute la populace qui en est capable.

Il est vrai que je n'ai point attaqué la révélation ; je n'ai point donné à mes nouveautés le vernis enciclopédique, ce passeport de toutes les ferrailles repolies, avec lesquelles tant de crieurs de vieux chapeaux philosophiques nous étourdissent ; mais, monsieur, ce n'est pas là un grand forfait. Entre nous, n'est-ce pas une charlatannerie révoltante que cet acharnement théorique contre des dogmes qui gênent aussi peu dans la pratique ? Est-il permis à un homme raisonnable qui a passé trente ans de mettre seulement en question s'il croira à son catéchisme ? Fait-on des traités contre les ordonnances de police qui enjoignent de balayer les rues ? Des gens sensez devraient-ils donc en faire contre celles qui prescrivent avec la plus grande sagesse de se mettre à genoux à l'approche du *santissimo ? Liberté dans l'intérieur, silence et respect à l'exterieur, voilà la profession de*

Digitized by Google

foi d'un homme d'état et d'un vrai philosophe. Dès lors vous pouvez imaginer comment j'apprécie tous ces petits feux d'artifice éphémères, sortis de la grosse masse de l'*Enciclopédie* et de l'*Esprit des lois*, qui, sous prétexte, dit-on, d'illuminer la machine politique, finiront par l'embraser.

Ce n'est pas de ce côté-là que j'ai tourné mes réflexions, dans les instans où n'étant pas encore, comme je le suis aujourd'hui, absorbé par mon métier, j'ai pu donner quelques minutes à la littérature et à la philosophie. Il m'a paru que le gouvernement, qui a une influence nécessaire sur l'état de l'homme, et où les corrections peuvent quelquefois devenir avantageuses, était un objet bien autrement intéressant à aprofondir que la religion, dont le joug, tout bien examiné, est léger, et où les réformes sont pour le moins indifférentes. *J'ai été étonné des préjugés, de l'absurdité qui régnaient dans les principes de toutes nos administrations européennes. J'ai été révolté et effraié des conséquences que pouvaient avoir les découvertes prétendues de M. de M. dans ce pais, découvertes empoisonnées, qui produiront au moral le même effet que celles de Christophe Colomb ont produit au phisique, qui augmenteront nos richesses et nos malheurs, et dont nos tristes contrées sentiront longtems la pernicieuse influence.* J'ai vu cela et je l'ai dit.

Que j'aie eu raison ou non, peu importe. On pouvait, on devait me répondre, me critiquer, tâcher de prouver que j'avais tort; mais me haïr, mais publier que j'ai beaucoup d'ennemis, mais travailler à vérifier cet oracle après l'avoir rendu, c'est en vérité, monsieur, la preuve d'une grande inconséquence

Digitized by Google

dans votre parti. Je dis votre parti, parce qu'enfin ce sont sans doute des philosophes qui me font l'honneur de me détester bien cordialement, parce que pour pouvoir m'annoncer avec autant d'assurance que vous le faites que j'ai beaucoup d'ennemis, il faut bien que vous connaissiez à fond les pensées des gens à qui vous donnez ce nom, et par conséqnent qu'ils soient de vos amis. Mais en bonne foi, vous autres qui vous récriez si fort contre les dévots qui ne vous aiment pas, parce qu'ils vous soupçonnent de ne pas croire à l'Evangile, êtes-vous justes de m'avoir en exécration, moi, parce que vous me soupçonnez de nourrir quelque estime secrète pour les sectateurs de l'Alcoran ?

Monsieur d'Alembert, si j'étais en effet ce que vous voulez qu'on croie de moi, universellement haï; si vous êtes en effet ce que vous voulez qu'on croie de vous, philosophe et ami de la vérité, vous me devez des égards. Il y a plus : loin de m'abandonner aux incursions de ces adversaires aveugles, vous devez me défendre contre eux, et les forcer du moins à me laisser jouir des prérogatives qu'ils revendiquent pour eux-mêmes, dès que leur prévention contre moi ne vient que de la singularité, du danger, si l'on veut, de mes sistèmes. Et à cet égard, je défie nettement que l'on en puisse assigner une autre cause. L'éditeur de l'Enciclopédie, ainsi que la troupe qui marche sous ses enseignes, si elle entend ses intérêts et la justice, doit plus que des ménagements à l'auteur de la *Théorie des lois*. Voilà tout ce que j'ai à vous dire, Monsieur ; vous agirez dorénavant, vous parlerez comme il vous plaira. Je ne vous demande rien, je n'attens rien de vous ; je n'en veux rien que

Digitized by Google

ce que vous croirez rigoureusement équitable. Si vous me rendez justice, j'en serai bien aise, et si vous continnez à ne pas me la rendre, je m'en consolerai.

A l'égard de l'Académie, je n'ignore pas du tout que vous et M. Duclos disposez très-despotiquement des places de ce sénat littéraire. Je sçais à merveille que vous êtes le St Pierre de ce petit paradis ; vous n'en ouvrez la porte qu'à ceux qui sont marqués du signe de la bête. Je n'en suis ni fâché, ni jaloux. J'ignore si l'envie me prendra jamais d'essaier d'y être admis ; mais je sçais que j'y renonce de bon cœur, s'il faut absolument se charger d'un sceau particulier de probation ; s'il faut faire autre chose qu'être droit, ferme et naïf, respecter ce qui est respectable, mépriser ce qui est méprisable, remplir ses devoirs avec un scrupule, dédaigner les sectes et leur fanatisme, et enfin montrer sans cesse ce que l'on a dans le cœur, mais aussi n'y avoir que ce que l'on y montre.

Voilà, monsieur, ce que je pense. Voilà ce que je serai toujours ; voilà même ce que j'imprimerai au premier moment, parce que aiant affaire à des insectes rusés qui cherchent par leurs bourdonnemens à induire le public en erreur sur mon compte, je ne puis me dispenser de me justifier à ses ieux : or, la justification la plus honnête, ainsi que la plus sûre pour moi, c'est de ne rien cacher de ce que je pense sans exception, et d'aprendre à tout le monde ce que je viens d'avoir l'honneur de vous dire. J'ai celui d'être très-parfaitement, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

LINGUET.

Digitized by Google

HISTOIRE

SAINT NICAISE

A T-IL ÉTÉ MARTYRISÉ EN 407 PAR LES VANDALES

OU EN 451 PAR LES HUNS

Lecture de M. l'abbé CERF, membre titulaire.

Il y a quelques mois, une polémique, sur une question d'histoire locale s'est élevée dans le *Bulletin du Diocèse de Reims*. M. l'abbé Collery ayant su que, dans son Histoire de l'Eglise, M. l'abbé Darras faisait mourir saint Nicaise en 451, écrivit de suite au rédacteur du journal pour redresser ce qu'il appelle une erreur : « Le très-digne historien, dit-il, en dépit ou plutôt à cause même de sa foi en M. Amédée Thierry, s'est fourvoyé complétement dans l'histoire de notre illustre et vénéré saint Nicaise. L'erreur de date est presque d'un demi-siècle; les Huns sont accusés au lieu des Vandales (1). » En terminant son article, M. l'abbé Collery supplie « les doctes académiciens de Reims, et spécialement les membres du clergé qui en font partie... de l'éclairer... et de prononcer en dernier ressort sur ce point... (2) » Une lettre intime

(1) *Bulletin du Diocèse de Reims*, du 2 octobre 1869, p. 160.
(2) *Ibid.*, p. 161.

Digitized by Google

lui apprend bientôt que cette difficulté historique a été résolue, il y a sept ans, par M. Loriquet, secrétaire général de l'Académie. M. l'abbé Quéant alors prend fait et cause pour M. Darras contre M. Collery, M. Loriquet et l'auteur téméraire de la lettre. A son tour, M. l'abbé Père, aumônier de la maison de retraite des ménages à Paris, signale une contradiction dans l'Histoire de l'Eglise de M. l'abbé Darras : « Au tome XII, p. 23, saint Nicaise est décapité, en 407, par les Vandales, et au tome XIII, p. 315, le même saint Nicaise meurt une seconde fois, mais c'est en 451, sous la hache des Huns. » La question gagne en intérêt; de part et d'autre arrivent à la rédaction du *Bulletin* de nombreux arguments pour et contre les dates de 407 et 451; M. Darras cherche à sauvegarder son honneur d'historien, il envoie au journal une thèse en forme, longue, mais très-intéressante, et maintient la date de 451. La victoire jusqu'alors paraissait être à lui.

Nous aurions voulu à ce moment, pour l'honneur des traditions de l'église de Reims, renverser l'argumentation de M. Darras, mais les lecteurs du *Bulletin* étaient fatigués de la longueur du combat. Nous nous sommes réservé de venir ici pour vous demander, à vous, Messieurs, défenseurs naturels des traditions locales, de vouloir bien examiner cette question de nouveau, et, connaissant les raisons alléguées de de part et d'autre, de prononcer si c'est à bon droit que l'église de Reims a toujours cru et croit encore que saint Nicaise a été décapité en 407.

Nous n'avons pas la prétention de décider la question : si elle pouvait l'être, d'autres avant nous l'auraient déjà fait. Toutefois, nous avons l'espérance

Digitized by Google

de prouver que l'opinion qui tient pour l'année 407 est de beaucoup la plus probable, et comme nous sommes en possession de cette date, nous la défendrons avec courage, jusqu'à ce que nos adversaires nous présentent une argumentation sans réplique.

Procédons avec ordre pour établir notre thèse sur des fondements solides.

« En fait d'hagiographie, dit M. l'abbé Darras (1), il y a un ordre méthodique selon lequel il faut toujours procéder. Interroger d'abord les *Acta* ou *Passiones*, puis les *Martyrologes*, et enfin les *divers historiens* et chroniqueurs... La discussion soulevée à propos de la véritable date du martyre de saint Nicaise serait peut-être depuis longtemps terminée, si l'on eût suivi cette méthode. Mais, au contraire, on a renversé la série, et tous les critiques ont pris pour base de leur argumentation, en l'un ou l'autre sens, le texte de Flodoard dans son Histoire de Reims. Or Flodoard, né à Epernay en 894, mort à Reims en 966, est un écrivain du xe siècle. Avant lui, il existait des actes de saint Nicaise : ces actes, il faut les étudier. Le bollandiste Sollier, dans ses *Observationes in Martyrologium Usuardi*, avait, dès l'an 1714, indiqué cette voie, qui demeura cependant toujours négligée. « Nous avons, dit-il, deux sortes d'actes renfermant le récit du martyre de saint Nicaise et de ses compagnons. Surius les a publiés tous deux : les uns sont plus courts et plus anciens ; les autres, plus longs, ont été rédigés par Flodoard, quatre siècles après l'événement (2). » Surius, comme

(1) *Bulletin* du 20 nov. 1869, p. 236.

(2) *Solerius, Usuardi martyrol.* 14 déc. *Observationes Pat lat.*, t. CXXIV, col. 802.

Digitized by Google

on le sait, publia sa colletion des *Vitæ Sanctorum*, en 1570. La *Vita brevior sancti Nicasii* qu'il y inséra est exactement la même que Vincent de Beauvais (1190-1264) avait reproduite dans le *Speculum historiale*. En outre, la bibliothèque impériale de Paris possède deux manuscrits renfermant une rédaction des actes de saint Nicaise, différente à la fois et de celle de Surius et de celle de Flodoart. L'un de ces manuscrits, provenant de l'église sainte Geneviève, porte le nº 5,333; il est du XIIIe siècle. L'autre, provenant des Célestins d'Ambert, porte le nº 10,872; il est du commencement du XIVe siècle. Mais le texte qu'ils reproduisent l'un et l'autre remonte beaucoup plus haut, puisqu'on le retrouve identique dans un manuscrit de la fin du IXe siècle, ou tout au plus du commencement du Xe siècle (1), appartenant à la bibliothèque de Troyes et portant le nº 1171. Nous ferons connaître cette ancienne rédaction, si longtemps oubliée. Voici d'abord les actes primitifs de saint Nicaise, d'après Surius et Vincent de Beauvais (2). »

Nous acceptons volontiers dans ce combat le terrain, les armes, et même les témoins que nous offre M. l'abbé Darras, nous sommes même heureux de suivre la marche qu'il nous indique dans la manière de le combattre. Interrogeons donc avec lui les *Acta* ou *Passiones*, les *Martyrologes*, les *divers historiens*, les *chroniqueurs*, les *bréviaires* et les traditions de certaines églises, par rapport au martyre de saint Nicaise.

(1) Ce sont les expressions mêmes d'une lettre que nous écrit le savant bibliothécaire de Troyes, M. Harmand.

(2) *Bulletin* du 20 nov. 1869, p. 236.

Digitized by Google

Nous apprécierons ensuite la valeur *des objections* qu'on oppose à notre sentiment.

Puis nous examinerons cette question qui, logiquement, devrait précéder notre travail : Attila est-il venu à Reims ?

1° LES ACTA *ou* PASSIONES.

Le texte primitif des actes du martyre de saint Nicaise nous offre quatre circonstances caractéristiques, indiquées par M. Darras lui-même.

1° L'époque du martyre assignée sous forme générale, comme appartenant à la persécution des *Vandales : Tempôre quo Wandali multas urbes subvertentes, nihil aliud quam Christianorum sanguinem sitire videbantur ;*

2° La *contemporaneité* de Saint-Nicaise, de Reims, et de Saint-Aignan, d'Orléans : *Clarebant in Galliis Nichasius Remorum et Anianus Aurelianorum pontifices ;*

3° L'*érection* par saint Nicaise, à Reims, d'une basilique sous le titre de Sainte-Marie mère de Dieu : *Ad ostium basilicæ sanctæ Dei Genitricis Mariæ quam in arcem sedis fundaverat.*

4° La *cessation* absolue des ravages et des invasions barbares sur le territoire rémois après la mort de saint Nicaise : *Et extunc sine timore hostium Domino servierunt.*

Les trois manuscrits antérieurs à Flodoard et cités par M. l'abbé Darras s'accordent sur tous ces points avec le texte primitif, mais ajoutent une cinquième circonstance, qui n'a pas été remarquée jusqu'ici : c'est

Digitized by Google

qu'une révélation divine fit connaître à saint Aignan où était le corps de saint Nicaise. *Sanctissimus vero Anianus Aurelianensium confessor superstes temporibus illis servatur illos a corpore, ut ipsius revelatione innotescerent sanctorum martyrum certamina, quatenus ut ab ipso verum omnis fidelis posteritas sumeret ecclesiasticæ dignitatis et sanctitatis fundamentum et Christianæ militæ veritatis haberet ut disceret perpetuæ salutis tirocinia.*

Que les Vandales soient les auteurs du martyre de saint Nicaise, M. l'abbé Darras est forcé de l'avouer : Aussi, dit-il, « si l'on se tient à la rigueur stricte du mot, on est contraint de fixer à l'an 407 la date précise de ce martyre (1). » Nous tenons note de cette concession.

Des quatre circonstances caractéristiques, tirées des *Acta*, la plus importante aux yeux de M. l'abbé Darras, celle sur laquelle roule presque toute son argumentation, c'est la deuxième : *la contemporanéité de saint Aignan et de saint Nicaise* (2). Nous nous garderons de contester ce point, mais, malgré l'étude approfondie faite par M. l'abbé Darras dans son histoire ecclésiastique (3), nous nous permettrons de ne pas admettre l'élévation de saint Aignan au siége d'Orléans en 427. Un contradicteur doit donner des preuves. Appuyé sur Surius et les traditions orléanaises, nous espérons prouver que saint Aignan a été consacré évêque d'Orléans au plus tard en 391, et que conséquemment son contemporain saint Ni-

(1) *Bulletin* du 20 nov. 1869, p. 250.
(2) *Ibid.*
(3) Tom. XII, p. 31.

Digitized by Google

caise a pu être martyrisé par les Vandales en 407 (1). « Déterminer d'une manière certaine la date de l'épiscopat de saint Aignan, c'est fixer celle de saint Nicaise », dit M. l'abbé Darras ; or nous sommes en droit d'affirmer que les témoignages fournis par notre adversaire nous sont absolument favorables et qu'ils renversent son argumentation.

Surius a reproduit dans la vie de saint Aignan et de saint Euverte son prédecesseur le récit du sous-diacre Lucifer, auteur du VIe siècle, lequel trouvant le style des actes anciens suranné, s'est contenté de le rajeunir, sans rien ajouter, comme l'observe M. Darras, dans le XIIe vol. de son Histoire, p. 31, *nihil addens, neque superfluè loquens*. Nous devons donc y avoir foi comme à des récits authentiques. D'après ces actes, d'après les dyptiques de l'église d'Orléans, saint Aignan est le successeur immédiat de saint Euverte : pour connaître l'époque où vécut saint Aignan, il faut donc préciser la date du pontificat de saint Euverte.

Comme c'est sur ce point que M. Darras fait reposer la force de son argumentation, nous allons étudier plus attentivement ses preuves. « Si nous » pouvons déterminer d'une manière certaine la » date de l'épiscopat de saint Aignan, nous aurons » en même temps fixé celle de saint Nicaise. Or, il » existait jusqu'à nos jours, dit M. Darras, par rap- » port à la chronologie de saint Aignan, la même in- » certitude que pour celle de saint Nicaise. Nous » croyons que la difficulté est maintenant éclaircie, » et malgré la mauvaise grâce qu'un auteur a d'or-

(1) *Bulletin du Diocèse de Reims*, 20 nov., p. 250.

Digitized by Google

» dinaire en se citant lui-même, nous prenons la li-
» berté de renvoyer nos lecteurs au tom. XII, p. 31,
» de l'*Histoire générale de l'Eglise,* où ils trouveront
» une étude approfondie sur la date de l'épiscopat
» de saint Aignan. Ils y verront la preuve, selon
» nous, péremptoire, qu'en l'an 407, le siége d'Or-
» léans fut conféré par une élection miraculeuse
» au sous-diacre romain Evurtius (s. Euverte), et
» que saint Aignan ne succéda à ce dernier qu'en
» l'an 427. Si donc saint Nicaise fut martyrisé en
» 407, il est impossible qu'il ait été contemporain
» de saint Aignan (1). »

Après ces paroles si positives de M. l'abbé Darras, il semble que nous devrions cesser tout combat, baisser la pointe et rendre les armes. Loin de nous une pareille pensée, surtout au moment où nous sentons tout l'avantage que nous avons sur notre adversaire. C'est parce que nous acceptons comme lui la contemporanéité de saint Aignan et de saint Nicaise que nous crions victoire. Soyez juges, Messieurs, des coups que nous allons porter à notre adversaire, avec toute la courtoisie française, il est vrai, mais avec le désir de faire triompher la vérité.

D'après les actes que M. Darras a eu la bonté et l'intelligence de nous fournir, saint Euverte a été incontestablement évêque sous un Constantin. Sur ce point il y a accord parfait entre les combattants. Toute la difficulté est de savoir s'il s'agit de Constantin-le-Grand, mort en 340, comme on l'a toujours cru, ou comme le veut M. Darras, d'un certain Constantin, usurpateur, qu'il a découvert,

(1) *Bull.* du 20 nov., p. 250.

Digitized by Google

régnant avec gloire sur les Gaules de 407 à 411 (1).

Certainement le texte des actes anciens ne permet point cette interprétation ; car il ne faudrait pas supposer dans le récit de Lucifer une simple erreur de nom, mais toute une falsification de faits précis, catégoriques, une addition de détails qui changerait tout le texte primitif et dès lors lui ôterait sa valeur historique ; ne l'oublions pas, M. Darras nous l'a bien observé, Lucifer n'a rien ajouté, il a seulement rajeuni les expressions : *Nihil addens neque superfluè loquens.* Le texte de Lucifer rapporté par Surius, ne compte pas moins de trois colonnes in-folio : nous l'avons lu et relu, fait lire par plusieurs ecclésiastiques, tous reconnaissent qu'il est impossible de l'entendre de l'usurpateur Constantin, que l'on y désigne précisément le fils de sainte Hélène, le grand Constantin. Analysons les faits en nous reportant également à l'Histoire de M. l'abbé Darras, t. XII.

Un an après l'élévation de saint Euverte à l'épiscopat, la ville d'Orléans est en proie à un épouvantable incendie : saint Euverte arrête le fléau et sauve la cité. En témoignage de reconnaissance, il remplacera la modeste église d'Orléans par une somptueuse basilique, sous le vocable de Sainte-Croix. Pourquoi ce titre de Sainte-Croix donné à la nouvelle église ? En 328, sous Constantin-le-Grand, peu après la victoire de cet empereur due à l'étendard de la croix, au lendemain de la découverte de la vraie croix par sainte Hélène, on s'explique facilement ce vocable : en 407, il n'y a plus la même raison, sous Constantin l'usurpateur. Quoi qu'il en soit, on creuse les fondations ; suivant l'usage, saint Euverte ouvre lui-

(1) *Hist. de l'Eglise*, t. XII, p. 40.

Digitized by Google

même la première tranchée, à une profondeur de trois pieds il trouve un trésor.

La législation romaine adjugeait une partie de ce trésor à *l'Empereur :* le consciencieux évêque l'envoie tout entier à Constantin par un archidiacre, laissant au monarque la répartition selon son bon plaisir. Aux yeux d'Euverte, le Constantin de 407 eut été un usurpateur et non le maître légitime des Gaules). L'archidiacre part pour Rome non point pour Valence ni pour Arles, capitales successives de l'Usurpateur. La nouvelle de cette découverte est annoncée aux Romains. (Je suis toujours le texte fourni par M. Darras.) L'Empereur mande le préfet Anatole, lui ordonne de rendre le trésor à l'archidiacre, y ajoute de nombreux et riches présents. M. Darras, dans son Histoire, constate l'analogie complète qui existe entre ces présents de Constantin, 7 bassins d'or pur et 7 calices de même métal, avec les dons mentionnés dans le *liber Pontificalis* comme fonds des basiliques romaines. Tout cela n'indique-t-il pas clairement que l'auteur de ces dons est le grand Constantin? Est-il croyable que l'usurpateur, toujours en guerre pendant son règne, ait rendu le trésor qui lui aurait appartenu, qui lui aurait été si utile et surtout qu'il y aurait encore ajouté de riches présents? L'empereur demande que, dans la nouvelle église, il y ait trois autels dont le principal sera enrichi des reliques de la Sainte Croix, offrande de sa piété. Le tout est exécuté : l'église est bâtie selon la dévotion de l'empereur Constantin, et la dédicace du temple se fait le 3 mai, jour anniversaire de l'invention de la Sainte-Croix. Depuis cette époque, l'église

Digitized by Google

d'Orléans a toujours considéré Constantin-le-Grand, fils de Sainte-Hélène, comme son bienfaiteur.

Ces citations, extraites du récit de Lucifer, reproduction textuelle des actes primitifs, tous ces détails ne prouvent-ils pas jusqu'à l'évidence qu'il s'agit ici du grand Constantin et non pas d'un usurpateur des Gaules ? Ils nous indiquent donc la date de 328, puisqu'en 330 Constantin quitta Rome pour aller habiter Constantinople, sa nouvelle capitale, et ne plus rentrer dans la ville de Rome.

Le sous-diacre Lucifer a déterminé d'une manière encore très-précise le règne de Constantin-le-Grand par cette phrase : « Le pape Sylvestre présidait au siége apostolique de Rome pendant que saint Euverte occupait la chaire épiscopale d'Orléans. » Tout le monde sait que le pape Sylvestre est comtemporain du grand Constantin, qu'il occupa le siége de saint Pierre de l'an 314 à 335. En vain M. Darras se débat contre ce texte et prétend que Lucifer veut faire ici parade d'érudition ecclésiastique. Qui donc a dit à M. Darras que cette citation n'appartient pas aux actes primitifs ? Lucifer n'a rien ajouté : *nihil addens neque superfluè loquens. Supposer* dans le vieil annaliste cette petite vanité, cette parade d'érudition tombant à faux, n'est-ce pas nous donner une triste idée du chroniqueur, sur lequel cependant est basé toute l'argumentation de M. Darras, relativement aux évêques d'Orléans ?

Pour nous, il nous paraît impossible de reculer avec M. Darras à l'an 407 l'épiscopat de saint Euverte. Car le récit de Lucifer rapporté par Surius est vrai dans ses détails ou non : s'il est exact, les détails nous montrent qu'il ne peut être entendu que du

Digitized by Google

grand Constantin : s'il n'a pas de valeur dans ses détails, abandonnez-le complétement, et ne faites pas reposer sur un échafaudage ruineux toute votre argumentation relative à l'épiscopat de saint Aignan.

Vincent de Beauvais, dans son *Speculum historiale*, ne place pas les vies des saints dans l'ordre des jours et des mois, mais il suit l'ordre chronologique des empereurs : or, dans son récit, la vie de saint Euverte est placée sous le règne de Constantin-le-Grand, *Tempore Constantini imperatoris*. Il ne s'agit donc pas de l'usurpateur. Du reste, lui-même est très-positif pour la date de 407.

Nous savons que le récit de Lucifer donne lieu à des difficultés sérieuses de chronologie : ainsi, d'après les actes primitifs, saint Euverte vivait au temps de Constantin et de saint Sylvestre, avant la translation de l'empire à Constantinople, c'est-à-dire vers 328. D'autre part, les mêmes actes et les dyptiques de l'église d'Orléans représentent saint Aignan comme successeur immédiat de saint Euverte. Or, on sait que saint Aignan était encore évêque à l'époque de l'invasion d'Attila et qu'il mourut en 453. De 328 à 453, il y a un intervalle de 125 ans, intervalle rempli par deux évêques : cette invraisemblance équivaut, dit M. Darras, à une véritable impossibilité. Pour cette raison, des hagiographes, auxquels adhèrent les Bollandistes, supposent plusieurs évêques intermédiaires dont les noms nous sont inconnus. M. Darras n'est pas de leur avis, et c'est pour cela que, faisant violence au texte de Lucifer, il a donné une nouvelle explication et reporté l'épiscopat de saint Euverte au règne de l'usurpateur Constantin, ce que nous avons démontré être en opposition avec le texte des actes primitifs.

Digitized by Google

Pour nous entourer de toutes les lumières possibles, nous avons consulté la tradition orléanaise, et l'un des membres de la commission liturgique qui vient de préparer le propre de l'église d'Orléans soumis en ce moment à l'approbation du Saint-Siége, M. Cochard, nous a répondu : « D'après nos dyptiques, saint Aignan a succédé à saint Euverte, mort, selon le uns en 374, selon les autres en 390. » Si nous admettons la date de 374, saint Euverte aurait eu un épiscopat d'environ 46 ans, mais il resterait à saint Aignan 79 ans d'épiscopat! Si nous acceptons 390, saint Euverte aurait été 62 ans sur le siége d'Orléans et saint Aignan 63 ans (10 années de moins que saint Remi), longue période sans doute, mais qui n'est pas sans exemple à cette époque où les évêques étaient appelés encore jeunes à gouverner les églises. L'ouvrage de M. Darras nous montre un contemporain, saint Sévérin, de Cologne, qui fut évêque pendant 60 ans.

Dans tous les cas, ce n'est pas à nous d'expliquer ces dates, nous tenions seulement à constater qu'en citant Lucifer, Surius et Vincent de Beauvais, invoqués par M. Darras, comme principales autorités dans la question, on était forcé de reconnaître que saint Aignan, comtemporain de saint Nicaise, était monté sur le siége de cette église en 390, et qu'il lui avait été facile de le voir.

Saint Aignan montant sur le siége d'Orléans en 390 est parfaitement comtemporain de saint Nicaise, martyrisé en 407; et puisque les textes des actes primitifs (d'après M. Darras) s'accordent tous à nommer, et en plusieurs endroits, les Vandales comme les

Digitized by Google

auteurs du meurtre de saint Nicaise, nous ne comprenons pas la violence qu'on veut leur faire pour attribuer cette mort aux Huns (ce qui est contraire à toutes nos traditions), et pour faire venir à Reims Attila, ou l'une de ses bandes.

La troisième circonstance caractéristique des actes primitifs, mise en relief par M. l'abbé Darras, *l'érection d'une basilique par saint Nicaise en l'honneur de Marie Mère de Dieu* ne milite pas plus contre nous, quoi qu'en dise le célèbre historien. Sans doute le concile d'Ephèse ne se tint qu'en 431 ; sans doute la basilique de Sainte-Marie-Majeure est la première érigée en mémoire de cette définition en 432 (1), mais avant la définition de ce dogme, la croyance de l'Eglise était constante et des temples avaient été consacrés à la mère de Dieu. Nous n'en donnerons pour preuve qu'un témoignage que M. Darras ne voudra pas récuser, c'est le sien : dans ce volume XIIe de son Histoire, p. 25, où nous avons déjà puisé tant de renseignements, quelques pages avant la dissertation sur saint Aignan, M. Darras cite l'exmple de saint Exupère de Toulouse, qui changea un temple de Minerve en une église consacrée à la mère de Dieu en 400 (2). On ne peut donc pas conclure que saint Nicaise, parce qu'il a consacré un temple à la mère de Dieu, n'a été évêque qu'après le concile d'Ephèse (432).

M. Darras signale une quatrième circonstance caractéristique : la cessation absolue des ravages et des invasions barbares sur le territoire rémois après le martyre de saint Nicaise : *et extunc sine timore hos-*

(1) Dom Noël.
(2) Tom. XII, p. 25.

Digitized by Google

tium Domino servierunt. Cette observation des actes primitifs ne peut évidemment s'appliquer qu'à la date 453, dit M. Darras. Pour nous, nous avons lu attentivement le contexte, et n'y avons pas vu ce qu'y trouve notre contradicteur. Flodoard et la tradition nous apprennent qu'aussitôt le martyre de saint Nicaise les habitants de la ville s'enfuirent sur les montagnes. La ville demeura longtemps déserte : *Sicque diu solitaria permanente civitate* (1). Mais les habitants revinrent : *Jamjamque confortati concives.. ad urbem cum jejuniis et orationibus properantes..* (2) et délivrés de la crainte des ennemis, *sine timore hostium*, ils servirent le Seigneur, *Domino servierunt* et ils ensevelirent les corps des martyrs. Voilà tout ce que dit le texte auquel nous empruntons ces paroles.

Une cinquième circonstance, jusqu'ici restée inconnue, dit M. l'abbé Darras, et qu'il a signalée, c'est *l'invention du corps de saint Nicaise* par saint Aignan. Cela ne prouve nullement contre nous, au contraire. Si les habitants de Reims, au temps des Vandales, ont quitté la ville, nous comprenons que saint Aignan, par révélation divine, ait découvert le corps du saint martyr quand ils y sont rentrés. Mais, si du temps des Huns, ils n'ont pas fui, ils n'avaient pas besoin qu'un évêque étranger leur apprît où se trouvaient les corps de saint Nicaise et de ses compagnons martyrs.

Terminons cette première partie de notre argumentation. *Les actes des martyrs* allégués par M. Darras contre le sentiment de l'année 407, époque du

(1) Texte de Surius, *Bulletin* du 20 novembre 1869, p. 237.
(2) Id.

Digitized by Google

martyre de saint Nicaise, non seulement ne prouve rien contre nous, mais au contraire militent entièrement en notre faveur, puisqu'ils ne parlent que des Vandales, qu'ils montrent saint Nicaise contemporain de saint Aignan élu évêque d'Orléans, non pas comme le veut M. Darras en 427, mais vers 390, quelques années avant le martyre de notre saint évêque.

Examinons rapidement les autres preuves tirées des martyrologes, des chroniqueurs, de la liturgie de l'église de Reims et de quelques autres églises.

IIº LES MARTYROLOGES.

Avant le martyrologe de Benoît XIV, on en compte onze jouissant d'une réputation universelle : les deux de Bède au VIIIe siècle, celui d'Adon de Vienne, d'Usuard, de Florus de Lyon, de Rhaban Maur, de Wandelbut de Prum, de Notker de Saint-Gall, celui appelé le *Festilogium* au VIIe siècle, le martyrologe de Tamlact et celui de Dithmar et de Mersebourg, enfin celui de Nivelon de Corbie, fin du XIe siècle, qui clot la série. Nous pouvons apporter ici l'autorité de presque tous ces martyrologes.

Ceux de Bède, de l'aveu de M. Darras (1) « rétablis-
« sent le nom des Vandales tel que nous l'avons vu
» dans les actes des martyrs, et cela conformément
» au manuscrit de Centulum (saint Riquier) : *Remis,*
» *Francorum metropoli, sancii Nicasii archiepiscopi*
» *qui decollatus est a* Wandalis *cum sorore virgine*

(1) *Bulletin* 27 novemdre 1869, p. 258.

Digitized by Google

» *Eutropia et cum multis de clero vel populo* (1). »

Ce ne sont pas les seuls que nous ayons à citer ici, quoique M. l'abbé Darras semble douter de leur existence, puisqu'il n'en cite que deux dans sa thèse envoyée au *Bulletin*.

Pierre de Natalibus (1491) dit que saint Nicaise a été martyrisé pendant la persécution des Vandales, alors que saint Aignan occupait le siége d'Orléans (2).

Dans son martyrologe imprimé à Rome en 1607, *Cæsar Baronius Sorano* donne les deux dates de 451 et 407, mais il ajoute que cette dernière est suivie par Usuard, Adon, et les auteurs des *Acta* du martyre de saint Nicaise (3).

Adon non seulement est pour la date de 407, mais de plus il cite de nombreuses autorités :

« *Remis, natalis Nicasii episcopi et martyris, qui a* Wandalis *pro fide christiana decollatus est intra domum ecclesiæ. Sequitur in codicibus nostris Nicasius episcopus et martyr Remensis, de quo hâc die, Hieronimiana, Gellonense, Rabanus, Florus, Apographa nostra, Usuardus, Wandelbertus, martyrologium Fuldense, Labbeanum, Hagiologium Francogallicum et Kalendarium Vatic.* 3806. *Quis ergo jure in Adonianam appendicem conjectum fuisse affirmabit?*

(1) Observations au martyrologe d'Usuard, Patrol. lat., tom. 124, col. 802-803.

(2) Nicasius Remens. episcopus passus est tempore Wandalice persecutionis cum sancta Eutropia, beato Aniano tunc apud Aurelianum episcopante. 14 decembris mensis.

(3) Rhemis, passio sanctorum Nicasii episcopi Eutropiæ virginis sororis ejus et sociorum martyrum, qui a barbaris ecclesiæ hostibus cæci sunt. *Il ajoute : Plusieurs les font mourir en* 407. De his Usuard, Ado, consentiuntque Vet. manuss... Acta autem ipsorum ex antiq. codicibus edidit Surius, tom. VII.

Digitized by Google

Wandalica persecutione passus esse dicitur in elogio apud auctorem martyrologii Fuldensis, leguntur acta apud Surium et Monbritium. Passus esse dicitur C. A. D. 407. Vide Willelmum Marletum et Ruinartium in Historia persecutionis Wandalicæ, p. 11, cap. 1, n° 6 (1). »

Ces témoignages sont clairs et affirmatifs, ils devraient suffire. Mentionnons cependant encore le martyrologe d'Autun (1751), qui n'accepte pas la date de 451, mais celle de 407, s'appuyant sur d'anciens martyrologes et manuscrits (2) ; le martyrologe universel, contenant le texte romain, traduit en français et imprimé à Paris en 1719 (3) ; un autre imprimé également à Paris en 1727, mais en latin (4); celui de Saint-Allais de 1823 (5). Dans les différents martyrologes que nous avons parcourus, pour saint Nicaise,

(1) Martyrologium Adonis, Romæ 1745.

(2) Remis, 407, passio sancti Nicasii episcopi qui a barbaris ad limen majoris basilicæ ubi in pavimento prostratus orabat, tracidatus est cum Eutropia suâ et aliis.

En marge l'auteur ajoute : Quelques auteurs placent cette mort en 451, mais c'est à tort. (Voir *in Martyrol. Hieron. Usuardi; antiquiss. Romano et aliis, Surio*, tom. VII, *et Gallia Christiana*, tom I.)

Martyrol. Autissiodorense, 1751.

(3) 407, à Reims, le martyre de saint Nicaise évêque, de sainte Eutropie, vierge, sa sœur, et plusieurs autres avec eux, qui tous furent massacrés par des barbares ennemis de l'Eglise.

(Attila ne persécutait pas l'Eglise.)

(4) Remis, 407, sancti Nicasii episcopi qui a barbaris ad limen basilicæ sanctæ Mariæ, ubi in pavimento prostratus orabat, trucidatus est cum Eutropia sorore ejus et aliis.

(5) Saint Nicaise, archevêque de Reims, sainte Eutropie, vierge, sa sœur, et leurs compagnons martyrs, vers 407.

Digitized by Google

on lit : *in persecutione Wandalicâ* : quand il s'agit des Huns, on lit : *Tempore regis Attilæ.*

III° LES HISTORIENS DE REIMS, LES HAGIOGRAPHES.

« Un fait local, dit M. l'abbé Collery, ne se connaît nulle part aussi bien qu'à l'ombre du clocher et par les hommes du pays. Or, il est incontestable que parmi les auteurs ou parmi les critiques qui ont vécu à Reims ou qui ont écrit sur notre histoire locale, il ne s'en trouve aucun, entendez-le bien, aucun, qui ne désigne les Vandales comme bourreaux de saint Nicaise, aucun qui les confonde avec les Huns dans le cas présent.

» Qu'au dehors de chez nous cette confusion ait eu lieu, surtout au moyen-age après le xe siècle, c'est-à-dire cinq ou six cents ans après saint Nicaise, en vérité peu nous importe !... Hariger, abbé de Lobe, au xe siècle ; Sigebert de Gembloux, au xie siècle ; Othon de Freisingen et Hériman, abbé de Saint-Martin-de-Tournay, au xiiie siècle ; enfin au xvie Papire Masson et le crédule Wassebourg ont pu facilement se tromper..... Abandonnons donc sans regret les sources sans valeur, et venons plutôt puiser dans nos trésors indigènes : pas un de nos auteurs ou de nos critiques rémois n'autorise l'opinion de MM. Thierry et Darras. »

1° Ouvrons d'abord Flodoard. Nous ne pouvons donner ici le texte *in extenso*, qu'il nous suffise de remarquer avec M. Darras (1) que réellement cet historien assigne l'époque du martyre de saint Nicaise

(1) *Bulletin* 20 novembre, p. 248.

Digitized by Google

à la persécution des Vandales (1) ; que dans la suite de sa narration il répète trois fois encore le nom des Vandales (2); qu'il donne saint Aignan comme contemporain de saint Nicaise (3), ce qui a été pour nous l'occasion de préciser l'époque de cette contemporanéité, et qu'enfin le célèbre annaliste introduit dans le corps même de sa rédaction une citation empruntée à saint Jérôme, qui rattacherait évidemment le martyre de saint Nicaise à l'invasion des Vandales en 407 (4). « Cette citation, dit M. l'abbé Collery, apporte ici une démonstration écrasante, puisque saint Jérome, mort en 420, a pu connaître le sac de Reims en 407, par les Vandales, et point du tout celui

(1) Beatus Nicasius sub *Vandalica* in Galliis persecutione.
(Hist. eccl. Rem., lib. I., cap V.)

(2) Et ecce subito ejusdem prosperitatis temporibus, animositas dirissimarum gentium commota, Dei offensionis iram in diversas vindicatura provincias, intentione truculenta, *Wandalorum* multitudo properanter accelerat... Interea castra metantur agmina *Wandalorum* circa urbem Remorum.... Relictis ergo passim spoliis, territa *Wandalorum* agmina, invasam trepidi deserunt civitatem.
(Hist. Eccles. Rem., ibid.)

(3) Hist. Eccl. Rem ., lib. I. cap. V.

(4) Une multitude prodigieuse de nations cruelles et barbares, dit saint Jérôme, a inondé les Gaules. Tout ce qui est entre les Alpes et les Pyrénées, entre l'Océan et le Rhin, a été en proie aux Quades, *aux Vandales*, aux Sarmates, aux Alains, aux Gépides, aux Hérules, aux Saxons, aux Burgondes, aux Allemands et aux Pannoniens,... La noble ville de Mayence a été prise et entièrement ruinée, et elle a vu égorger dans ses temples des milliers d'habitants. Worms, après avoir soutenu un long siége, a été ensevelie sous ses ruines; Reims, cette ville si puissante, Amiens, Arras, Térouanne, Tournay, Spire, Strasbourg sont tombés sous la domination des Germains.
(*XIe Epist. ad Ageruchiam.*)

Digitized by Google

de 451 par les Huns. » M. l'abbé Darras le reconnaît sans doute, car il ne veut pas qu'elle entre dans le débat, parce qu'elle appartient en propre à l'érudition subséquente de Flodoard et qu'elle ne se trouve pas dans les actes primitifs. Or, rien ne prouve que cet historien n'avait pas d'autres manuscrits que ceux qu'indique M. Darras, comme l'observent les Pères de la Congrégation de Saint-Maur, dans leur *Histoire littéraire* de la France (1). D'ailleurs, pourquoi Flodoard n'aurait-il pas le droit de donner lui-même ce texte de saint Jérome qui parle si clairement des *Vandales*? Ce texte est-il, oui ou non, authentique? Il faut le croire, puisque M. Darras, dans son XIIe vol., p. 19, à la date de 406, le donne en entier. En outre, le saint Docteur connaissait-il exactement la géographie des Gaules? Oui, dit M. Darras, p. 20, il avait eu naguère l'occasion de l'étudier à fond, dans sa lutte contre l'hérétique gaulois Vigilantius. Cette remarque, Lacourt (2) l'avait faite également, comme l'observe M. Loriquet dans son ouvrage, la *Mosaïque des Promenades*.

Un chroniqueur de la valeur de Flodoard ne pouvait pas ignorer l'époque de la mort de saint Jérome; quand donc, en parlant des Vandales, il cite l'autorité

(1) Tom. III, p. 646.

(2) Saint Jérome pouvait juger autant que personne de ce qu'était Reims vers la fin du IVe siècle, et il connaissait l'état de la seconde Belgique, puisqu'il était venu à Trèves, qu'il y avait demeuré quelque temps, et qu'il est très-vraisemblable qu'en voyageant par les routes ordinaires, il a dû voir en passant la ville de Reims : or, il en parle comme une des plus puissantes villes des Gaules, prise et mise au pillage par les barbares.

(*Durocort*, p. 282.)

Digitized by Google

du saint Docteur, il doit savoir que celui-ci, parlant avant 420, ne pouvait pas avoir vu les Huns. Le contexte, du reste, de Flodoard montre qu'il s'agit des Vandales de 407 ; avec lui, avec Salvien, saint Prosper, saint Jérome, affirmons donc que saint Nicaise a été martyrisé dans le commencement du ve siècle.

Il est vrai que le chapitre VIII de Flodoard commence par ces mots : *in eadem Wandalorum vel Hunnorum persecutione*. Mais ceci ne prouve rien ; le chroniqueur arrive à un autre fait, dont il n'est pas aussi sûr ; il ignore si c'est sous les Vandales ou sous les Huns que saint Oricle fut martyrisé, il le donne comme douteux, mais il n'est plus question de saint Nicaise. Une preuve prise dans l'historien lui-même, c'est que, revenant au chapitre IX, aux successeurs de saint Nicaise, il commence par ces mots : après le départ des Vandales, *post præmemoratam* Vandalorum *discessionem*... Il n'ajoute pas *Hunnorum* (1).

2° Hincmar, parlant de saint Nicaise, dit qu'il mourut sous les coups des Vandales : *qui tempore Wandalorum... meruit coronari* (2).

3° Marlot assure « que les anciens ont toujours distingué la persécution des Vandales d'avec celle des Huns, qui ne vinrent que quarante ans après, comme Flodoard, en la vie de notre Archevesque, Vincent de Beauvais, Pierre de Venize, Massæus et plusieurs au-

(1) D'après Marlot, une histoire manuscrite de saint Oricle, qui date aujourd'hui de plus de 1000 ans, le fait assassiner par les *Vandales* sous le règne d'Arcadius et d'Honorius. Notre bréviaire accepte cette version. Les Huns (*Hunnorum*) de Flodoard pourraient bien n'être qu'une interprétation.

(2) *Opusc.. et Epist. ed Sirmond*, t. II, p. 865.

Digitized by Google

tres qui conviennent tous en mesme point, conformément à la lettre attribuée à l'archevêque Ebon pour le comte de Flandre, où il ne parle que des Vandales (1). » Marlot affirme en outre que Barnabé, archevêque de Reims, est mort au concile de Vannes, vers 451. Si nous pouvions arriver à en donner la preuve, la question de saint Nicaise serait résolue.

4° Les critiques modernes nous donnent cette même date, et chez ceux de Reims l'unanimité est parfaite, irrécusable, dit M. l'abbé Collery. *Dom Ruinart,* éditeur de Victor de Vite ou d'Utique, auteur du livre *De persecutione Wandalorum,* ajoute saint Nicaise aux victimes de cette persécution des Vandales, à l'exclusion des Huns (2).

« C'est encore la cause que défendent tour-à-tour l'abbé Pluche, dont l'abrégé a été publié sous le nom de Florent Andrieux, ajoute M. Collery, Anquetil (3), Colvener, premier éditeur de Flodoard en 1617.

» En dehors de ces auteurs qui écrivirent à Reims ou pour Reims, nous citerons des auteurs dont l'autorité est irréfragable. Ainsi dom Lelong, historien de Laon ; ainsi les Bénédictins, auteurs de la *Gallia Christiana* ; ainsi, dès le XVIe siècle, Baronius, que D. Marlot qualifie avec tant de justice le grand cardinal ; enfin les célèbres Bollandistes qui n'ont pas encore traité *ex professo la Vie de saint Nicaise,* mais n'ont pas craint de résoudre par avance le problème de sa mort, à propos de saint Vivent, notre archevêque, mort en 394.

(1) Marlot, t. I, p. 586 et seq.
(2) *Hist. persec. Vandalicæ.* p. 3, cap. I.
(3) *Hist. de Reims,* t. I, p. 33 et suiv.

Digitized by Google

» Nous ne pouvons, continue M. Collery, résister au désir de transcrire à ce sujet une note que nous adresse D. Noël.

» Les Bollandistes ont formulé leur sentence sur la mort de saint Nicaise qu'ils placent en 407. Notez que l'article que je vous signale a été rédigé à une époque où la critique la plus sévère régnait parmi les continuateurs du P. Bolland. Le P. Stilting en est l'auteur.

» Comme la question *de S. Viventio Epo. Remensi* et celle de saint Nicaise sont connexes quant aux dates, le P. Stilting traite de la deuxième en parlant de saint Vivent tout au long au tome IIIe de septembre, pages 64-66. Voici le titre en français : « Pour confirmer la chronologie par nous adoptée, on traite la controverse relative à l'époque du martyre de saint Nicaise, et l'on montre que les Vandales, par qui il fut massacré étaient alors encore plus probablement payens.

» Concluons, dit toujours M. Collery : jésuites et bénédictins du dehors, toute la grande école critique du XVIIe et du XVIIIe siècle s'accorde avec Baronius à Rome, avec D. Marlot, religieux de Saint-Nicaise, avec D. Ruinart de Saint-Remi, comme avec les rémois Anquetil, Pluche, et M. Loriquet (1). »

A ces témoignages voulons-nous joindre ceux de *plusieurs Hagiographes* célèbres ?

Ribadeneira nous apprend « que la vie de saint Nicaise, archevêque de Reims, a été recueillie de plusieurs graves et anciens autheurs, de saint Antonin, de Vincent en son Miroir historial, de Pierre

(1) *Bulletin* du 30 oct. 1869, p. 212.

Digitized by Google

de Natalibus, et des manuscrits qui se gardent en l'église de Reims... Son martyre arriva sous Arcadius et Honorius, le 14 décembre 400. Les martyrologes de Rome, d'Usuard, de Béda en font foi. Quelques-uns disent qu'il endura le martyre sous Attila, roy des Huns, mais il est plus propable que ce fut sous les Wandales, à leur première descente en France(1).»

Le Père Giry est positif : « Le martyre de saint Nicaise, dit-il, arriva le 14 décembre 407. Ceux qui prétendent qu'il est arrivé sous Attila, roi des Huns, sont obligés de le reculer de beaucoup d'années : mais j'ai suivi le sentiment de Flodoard, de Baronius, de Colvener, de Chrétien Massée, de Nicolas Camuzat et de beaucoup d'autres savants auteurs qui tiennent et prouvent solidement qu'il est arrivé dans la persécution des Vandales dont parle saint Jérôme en son épître à Agéruchie (2). » En peu de mots voilà bien des autorités ; voilà une preuve que nous n'avons pas mal interprété Flodoard et que lui-même savait très-bien pourquoi il appelait saint Jérôme en témoignage.

» On trouve plus d'apparence à l'opinion de ceux qui établissent l'épiscopat de Saint-Nicaise vers la fin du IVe siècle, dit *Baillet*; ils supposent avec beaucoup de vraisemblance qu'il fut martyrisé en 407, lorsque les Vandales, les Suèves prirent et brûlèrent les villes de... de Reims (2). »

Vous devez remarquer, Messieurs, que les auteurs que nous citons discutent pour nous. Pour abréger, contentons-nous de mentionner Fleury (3); Guibert

(1) *Ribadeneira*, 1667, t. IV, p. 589.
(2) Baillet, *Vie des Saints*, in-f°, 3, v. au 14 décembre.
(3) *Histoire ecclésiastique ad an.* 407.

Digitized by Google

de Nogent (1) ; Baronius, souvent nommé par les chroniqueurs ; enfin les auteurs de la *Gallia Christiana* (2), qui tiennent pour l'année 407, malgré des autorités contraires : *Sanctus Nicasius, martyrium passus a Vandalis unà cum sorore Eutropia et sociis sub finem anni 407, licet alii occubuisse referant sub Hunnis an. 453, quâ de re legendi Colvenerius in notis ad Flodoardum, lib. I, cap. 6, et Molanus in Natalibus belgicis.*

Nous regrettons de ne pas avoir Molan, pour nous assurer s'il est pour notre sentiment, car dans le *Bulletin* du 7 octobre, il est cité en faveur de l'opinion contraire, ainsi que saint Antonin, que Ribadeneira regarde comme favorable à la date de 407.

IV° LES BRÉVIAIRES ET LES TRADITIONS DE CERTAINES ÉGLISES PAR RAPPORT A SAINT NICAISE.

« La tradition d'une église se traduit par sa liturgie et par ses reliques épigraphiques ou lapidaires. Les Bréviaires que l'on récitait avant même le XVIe siècle à Reims, à Arras, à Cambray sont d'accord avec celui que notre diocèse récite encore : légendes, hymnes, antiennes ne font mention que des Vandales. Dans l'hymne antique qui se chantait à saint Nicaise même, nous lisons : que l'impie nation des Vandales... trancha la tête au saint pasteur. Le missel de Gabriel de Sainte-Marie ou Guillaume Gifford, archevêque de Reims en 1610, ne parle pas autrement. Toutes les inscriptions, selon D. Marlot, citent les Vandales et

(1) *Guibert de Nogent*, édition de *Paris* 1651, p. 636.
(2) Tom. I, p. 476.

Digitized by Google

jamais les Huns. Dans la crypte de saint Nicaise on lisait : Mort par la fureur des Vandales, *Vandalorum rabie*, inscription que Lacourt fait remonter à 1430. Le *Vandalicus furor* est encore signalé dans l'inscription gravée par Albéric (1213) sur la châsse de saint Nicaise.

Dans le plus ancien bréviaire rémois que nous ayons pu découvrir, remontant à 1549, nous lisons dans la première leçon : *Post Constantini imperatoris baptismum, cessantibus persecutionibus, sanctæ ecclesiæ multiplicari et cultibus divinis augeri cœpit. Sed in eâ securitate* Vandalorum multitudo *multas urbes subvertit et nihil præter humanum sanguinem sitire cœpit.* Eâ tempestate *sanctissimus Nichasius Remorum præsul et beatus Anianus Aurelianorum pontifex magnis signis et prodigiis insignes erant.* Les autres leçons racontent le siége de Reims, la prise et le sac de la ville par les Vandales, la fuite d'une partie des habitants dans les *munitiones montium* qui sont près de Reims, et la rentrée de ces mêmes fugitifs, avertis par des lumières merveilleuses de venir enterrer les corps des saints martyrs. La cinquième leçon commence par ces mots : *Tuncque..... acies Wandalorum irruentes* (1).

Si maintenant nous consultons les traditions des églises qui eurent des rapports avec saint Nicaise, nous voyons que ce saint archevêque envoya à Arras Diogène qu'il avait sacré évêque, et que celui-ci mourut *pariter in Vandalicâ persecutione.* Voilà un témoignage d'une grande valeur, tiré du bréviaire

(1) *Brev. Rem.* 2 vol. in-18, goth. rouge et noir, Paris 1549, Yolande Bonhomme.

Digitized by Google

d'Arras, où saint Nicaise est en très-grande vénération. Il y avait avant la révolution une église paroissiale érigée en son honneur. Comment notre saint archevêque aurait-il pu consacrer un évêque, mort sous les Vandales, si lui-même n'avait pas vécu durant cette persécution? Un témoignage de cette nature, concordant avec celui de l'Eglise de Reims, est d'une importance très-grande (1).

L'église de Valence honore saint Paul de Trois-Châteaux, qui partit de Reims au moment où les Vandales y firent irruption.

(1) Leçon tirée du propre actuel d'Arras, approuvée par Monseigneur Parisis, par la sacrée congrégation des rites; elle forme la neuvième leçon de l'office du 14 décembre.

Pro S. Nicasio, ep. mart.
Lectio IX.

Nicasius Severo in sede Remensi eo tempore suffectus est, quo Vandali cum aliis ferocibus populis e patrio solo varias in regiones effusi, ferro et igne cuncta depopulabantur. Hi, devastatâ Germaniâ, progressi in Belgas, Remorum urbem præsidio tunc destitutam, obsidione cinxerunt, captamque diripuerunt. Ingressis occurrit Nicasius ad limen Basilicæ sanctæ Mariæ: ibique post oblatam pro gregis salute vitam in oratione prostratus, gladio percussus est, hunc psalmi versiculum recitans: Adhæsit pavimento anima mea, vivifica me secundum verbum tuum.

Nicasius Beatum Diogenem natione græcum qui a Romano pontifice Evangelii prædicandi causâ, in Gallias missus fuerat, consecravit Episcopum, et ad Atrebates, eam Ecclesiam gubernaturum direxit. Hic *pariter*, in Vandalicâ persecutione, Atrebati glorioso martyrio vitam consummasse traditur.

Dans un manuscrit du xve siècle, n° 16, *Catalogue de Lille*, on trouve une légende sur saint Nicaise. (*Bulletin*, 18 décembre 1869, p. 299.)

Digitized by Google

Vo OBJECTIONS FAITES CONTRE LA DATE DU MARTYRE DE SAINT NICAISE EN 407.

Pour ne pas prolonger trop longtemps cette dissertation sur la mort de saint Nicaise, abordons de suite les objections de ceux qui veulent que le saint archevêque soit mort en 451, et répondons-y en quelques mots.

Flodoard dit positivement que saint Nicaise fut mis à mort par les Vandales, *Vandalicâ in Galliis persecutione*; ailleurs il dit de saint Oricle qu'il périt à Senuc, *sub eâdem Wandalorum vel persecutione Hunnorum*. Ces paroles sont bien claires, s'écrie un de nos contradicteurs (1). Oui, certainement, elles prouvent que Flodoard est sûr que saint Nicaise est mort sous les Vandales. Quant à saint Oricle, il doute si c'est durant la même persécution ou si c'est durant celle des Huns.

Mais, poursuit notre contradicteur, dans le même numéro du *Bulletin*, « Flodoard fait saint Nicaise contemporain de Servais de Tongres, de saint Aignan d'Orléans, de saint Loup de Troyes, élu en 426 ou 427. Or tout le monde sait la conduite fière et admirable de ces trois évêques, quand Attila, le fléau de Dieu, se présenta devant leurs villes respectives. » Servais, contemporain d'Attila! mais alors il a vécu longtemps, car d'après Marlot, Tillemont, Dufau et M. Loriquet (2), cet évêque de Tongres a assisté en 349 au concile de Sardice, en 346 à celui de Cologne,

(1) *Bulletin*, 7 oct., p. 175, lig. 3.

(2) *Mosaïque des Promenades*, p. 45, M. Loriquet cite Tillemont, tom. VIII, p. 770 ; Dufau, *Inst. du Christ. en Belgique*, p. 54.

Digitized by Google

en 359 à celui de Rimini, auprès de saint Jérôme. Quand il a arrêté Attila, il avait donc au moins 120 ans. Mais en cela qu'y aurait-il d'étonnant, puisque, d'après Sigebert, cet évêque vécut 300 ans, fut parent de Jésus-Christ et petit neveu de sainte Elisabeth de Hongrie (1). Mais, nous dira-t-on, il y eut deux Servais : nous ne prétendons pas le contraire, il nous suffit que celui mort vers 330 ait pu être contemporain de saint Nicaise, pour que nous n'ayons pas à nous occuper du second, qui n'est pas d'ailleurs désigné sous le nom de saint, et pour excuser Flodoard d'une erreur qu'il n'a pas pu commettre. Quant à saint Loup, il peut très-bien être considéré comme contemporain de saint Nicaise et avoir vu les Huns, car M. Darras, à la date de 406 (2), donne saint Loup comme disciple de Salvien et le cite comme évêque à Troyes en 451. De saint Aignan nous n'avons rien à dire puisqu'il est maintenant prouvé qu'il a pu être le contemporain des Vandales et des Huns.

Hincmar, nous dit toujours notre contradicteur, parle comme Flodoard ; il ne vous est donc pas favorable. Pardon, ces deux autorités se fortifient l'une l'autre. Mais Hincmar fait saint Loup contemporain de saint Nicaise. Et quand cela serait? Que dit en effet Hincmar : « Un évêque ne doit pas fuir devant l'ennemi ; il doit rester au milieu de son peuple. » C'est ce qu'a fait *saint Nicaise sous les Vandales* (est-ce clair?) et dans le même temps saint Aignan.

Il est vrai que Hincmar ajoute, c'est ce qu'à également fait saint Loup, mais il ne dit pas que ce soit

(1) Marlot, tom. I, p. 691.
(2) Tom. XII, p. 21.

Digitized by Google

dans le même temps ; dans le texte il y a un point avant *sic sanctus Lupus*. Si notre adversaire tenait à ce sentiment, nous lui demanderions d'être conséquent et de ne pas exclure le quatrième évêque cité par Hincmar aussitôt après saint Loup, qui est saint Remi: *sic sanctus Remigius*. Alors, nous le voulons bien, dans le même temps, *eodem tempore*, nous mettrons saint Nicaise, saint Aignan, saint Loup et saint Remi. Si nous renvoyions le lecteur au texte d'Hincmar, il pourrait juger par lui-même de la mauvaise interprétation faite du texte d'Hincmar, que l'on avait mutilé, puisque ceux qui le citaient s'arrêtaient à saint Remi.

On nous objecte le biographe de sainte Geneviève, qui veut que cette sainte se soit consacrée à Dieu du temps de saint Nicaise, *vivente Nicasio* (1). Marlot dit qu'il a cherché la mention de cette consécration dans les manuscrits de saint Remi et de saint Nicaise, qu'il ne l'a jamais trouvée. D'ailleurs devons nous avoir beaucoup de confiance dans le défenseur de cette opinion? Ainsi que M. Loriquet le remarque, Papire Masson, en la soutenant, cherche à prouver que ce sont les Huns dont parle saint Jérôme. Ici il y a confusion complète. Si les Huns sont venus avant la mort du saint docteur, en 420, il n'est plus impossible, aux yeux de Papire Masson, que sainte Geneviève, qui les a arrêtés, ait pu être consacrée du temps de saint Nicaise. Mais ne nous arrêtons pas à une pareille objection.

D'ailleurs, en n'acceptant pas cette phrase *vivente Nicasio*, nous sommes soutenus par des autorités

(1) *Bulletin*, 7 oct., p. 175.

Digitized by Google

dignes de respect : ce sont Tillemont, Baillet, les Bollandistes, qui généralement n'adoptent un parti qu'après l'avoir mûrement examiné. M. Darras, il est vrai, s'étonne « que le texte de la vie de sainte Geneviève soit pour les uns un apocryphe intercalé par les auteurs ignorants du moyen-âge, et pour les autres une autorité équivoque dont on ne savait pas au juste la valeur (1), » mais il avoue cependant, en faveur du P. Stilting et de D. Marlot, que le texte des actes de sainte Geneviève, publié par Bollandus lui-même, dans le tom. I des *Acta Sanctorum* (1643), ne contient pas le passage relatif à saint Nicaise.

Mais enfin... « saint Alpin, évêque de Châlons, au dire d'Albéric, fut sacré en 445 par saint Nicaise. » Quel dommage, s'écrie M. l'abbé Collery, que la vie de saint Alpin soit si controversée ! Le Cabinet historique, rédigé par le savant M. Louis Paris, t. I, 1855, p. 37, nous fait lire une lettre de M. Faron, conseiller de l'Hôtel-de-Ville de Châlons, en date du 23 avril 1757, laquelle est adressée au docte abbé Lebœuf. Cette lettre est une dissertation où il est démontré (encore !) que le martyre de saint Nicaise est dû aux Vandales qui ravageaient la France en 406-410. Par suite il reste établi que le prélat martyr a consacré saint Alpin vers 405, comme le veut Marlot.

Que ferons-nous alors du texte de la légende de saint Alpin, donnée par M. Darras comme étant du VIIe siècle, pour fortifier l'assertion d'Albéric des Trois-Fontaines ? Par le contexte même, il est évi-

(1) *Bulletin*, 4 décemb. 1869, p. 274.

Digitized by Google

dent que cette légende est postérieure à la 1re moitié du IXe siècle, car il y est dit : *Sancti Nichasii Remensis* Archiepiscopi *auctoritate :* or, ce titre d'archevêque n'a été en usage en France que sur la fin du IXe siècle, et on connaît les rares écrivains qui l'ont employé auparavant (1). La tradition de l'Eglise de Reims cite saint Abel, mort en 764, comme le premier de nos pontifes qui ait pris ce titre. Aussi, le Père Stilting combat-il avec vivacité cette légende tant vantée par M. Darras, et ne veut-il pas l'admettre.

VIO ATTILA N'EST PAS VENU A REIMS.

En terminant cette étude sur la date de la mort de saint Nicaise, il nous reste une question à examiner. Attila est-il venu à Reims? S'il n'y était jamais venu, ni lui, ni une de ses bandes, il serait difficile de soutenir encore que c'est par lui que saint Nicaise aurait été mis à mort.

Ce qu'il y a de certain, dit M. l'abbé Collery, c'est que, quoi qu'en pensent les historiens Longueval, Henrion, Receveur, les auteurs contemporains n'en ont jamais parlé. Ni Grégoire de Tours (nos adversaires l'avouent), ni Idace, ni Jornandès, ni Paul Diacre, ni Frégédaire, qui nous ont fait suivre en Gaule la trace des Huns avec de grands détails ; moins encore D. Marlot qui le nie expressément et déclare que Dieu voulut seulement montrer la verge

(1) *Traité de Diplomatique* par les Bénéd. de Saint-Maur, tom. VI, table, au mot archevêque.

Digitized by Google

aux Rémois, mais que cette grosse nue, preste de tomber sur eux, fut divertie ailleurs (1).

Du reste, on ne comprend pas à quelle époque les Huns seraient venus à Reims.

La traditiou constante et incontestée de l'Eglise de Reims, c'est qne saint Nicaise a été martyrisé au mois de décembre, peu importe l'année. Cette époque est en parfaite harmonie avec l'invasion des Vandales qui envahissent la Gaule-Belgique au mois de novembre, et attaquent Reims au commencement de décembre, mais elle ne peut s'appliquer avec celle des Huns. D'après l'auteur de l'*Art de vérifier les dates*, Attila a été battu auprès d'Orléans, le 14 juin 451, puis, défait près de Méry-sur-Seine ou ailleurs (puisque on n'est pas d'accord sur le lieu du combat), le 20 septembre 451, et il aurait de suite repassé le Rhin : c'est M. Darras, lui-même qui nous l'apprend dans son XIIIe volume de l'*Histoire Ecclésiastique*. Le fléau de Dieu serait donc revenu à Reims au mois de décembre, pour s'exposer à une nouvelle défaite; mais à cette époque de l'année, il était en Italie : c'est encore M. Darras qui nous le fait remarquer, toujours dans son Histoire de l'Eglise.

Qu'Attila ne soit pas venu à Reims, dit toujours notre adversaire, dans le *Bulletin* (2), nous le concédons, « mais il y envoya un détachement de Huns. Ce détachement en prit possession.... Saint Nicaise fut décapité par un essaim détaché de la grande armée hunnique, et commandé par un capitaine de se-

(1) *Bulletin* du 30 octobre 1869, et D. Marlot de l'acad., p. 622, tom.

(2) 27 novembre 1869, p. 259.

Digitized by Google

cond ou troisième ordre. On comprend donc que nulle part, en parlant du martyre de saint Nicaise, ni les actes, ni les martyrologes ne portent le nom d'Attila. »

Cette concession que nous fait M. Darras est déjà d'une grande valeur, mais elle ne nous satisfait pas entièrement. On ne peut pas même soutenir qu'Attila ait envoyé une bande de ses soldats à Reims. Malgré le travail si plein de raison, quoique sommaire, de M. Loriquet, qui, dans sa *Mosaïque des Promenades*, a cru devoir signaler comme un mensonge historique la venue d'Attila à Reims, nous désirions cependant étudier longuement ce point d'histoire locale, quand nous avons appris que M. Anatole de Barthélemy, dans la *Revue des Questions historiques*, N° d'avril 1870, avait fait un travail sur la Campagne d'Attila, ou l'Invasion des Huns dans les Gaules en 451. Nous nous sommes empressé de nous procurer ce travail, qui ne compte pas moins de 60 pages in-8°. Après l'avoir lu plusieurs fois, nous avons pensé que, de notre part, ce serait de la témérité de vouloir à notre tour étudier la question.

Nous sommes donc heureux de donner ici les conclusions de M. Anatole de Barthélemy, pour ce qui concerne Reims. « Le passage d'Attila à Reims, admis par M. Amédée Thierry, qui y rattache le martyre de saint Nicaise, est un fait parfaitement apocryphe. Aucun des anciens historiens de la province ne fait mention de la présence des Huns dans la métropole de la seconde Belgique. Pour en trouver mention, il faut en venir aux chroniques d'Hariger, abbé de Lobbe, de Sigebert de Gembloux, de Otton de Frisingen, et aux récits de Wassebourg, c'est-à-dire, à

Digitized by Google

auteurs étrangers qui ne peuvent inspirer aucune confiance, en présence du silence d'Hincmar, de Richer, de Flodoard. D. Marlot, dans son histoire de Reims, et les Bollandistes ont clairement établi que le martyre de saint Nicaise avait eu lieu lors de l'invasion des Vandales, un demi-siècle avant l'arrivée des Huns, et l'office de saint Nicaise admet ce fait, qui d'ailleurs est rappelé par Hincmar (1) ». Attila, ajoute M. Anatole de Barthélemy, n'est pas venu à Châlons-sur-Marne plus qu'à Reims.

Comme sur cette question, nous tenions à nous entourer de preuves tirées des traditions locales, nous avons consulté M. l'abbé Poquet, qui, en décembre 1869, nous a répondu : Attila ne me paraît pas avoir été plus à Reims qu'à Soissons, malgré les historiens qui avancent ce fait.

Nous regrettons, Messieurs, d'avoir été aussi long; mais le sujet demandait de nombreuses preuves, pour renverser l'argumentation savante, méthodique de M. l'abbé Darras.

(1) *Campagne d'Attila*; *Revue des Questions historiques*, Paris, Palmé, avril 1870, p. 385.

Digitized by Google

MONOGRAPHIE DE RIMOGNE

PAR M. CHAMPSAUR.

Mémoire couronné en 1870.

PRÉFACE.

Par une douce matinée de septembre 1869, je me trouvais, en compagnie d'un ami, sur un monticule voisin de Rimogne, à Hubert-Champ. Nous avions longuement examiné les travaux d'une tranchée ouverte pour le passage du chemin de fer, et déjà, nous revenions sur nos pas, lorsque, frappés par la beauté d'un site vraiment enchanteur, nous nous arrêtons à considérer le magnifique spectacle qui s'offre à nos yeux.

A nos pieds, sur les bords d'une petite et capricieuse rivière, la Rimogneuse, nous entrevoyons quelques chaumières aux toits moussus : c'est le berceau de Rimogne avec son vieux château des de Robert. Plus haut, voici les restes d'une église : là, les maisons se dressent plus nombreuses et semblent se presser et chercher un appui autour de l'antique demeure de Dieu. A notre gauche, dans un pli de terrain ombragé de peupliers, une tourelle comme

Digitized by Google

perdue dans de vastes constructions : c'est le château de l'Enclos. Devant nous, sur le flanc du coteau, de riantes habitations semées de toutes parts au milieu des clos et des jardins remplis d'arbres ; une ardoisière avec sa grande cheminée et ses tas d'ardoises bleues ; la nouvelle église, lourde et massive, et enfin la route impériale de Flandre, bordée de maisons plus élégantes qui se détachent merveilleusement sur la sombre forêt des Ardennes comme sur le fond d'un tableau. Rien ne manque à ce charmant paysage : étendue, variété, fraîcheur. A la distance où nous sommes placés, tout paraît calme et sans bruit, et cependant on devine la vie, le mouvement, l'incessante activité, sources de bien-être et de richesse.

Déjà je connaissais Rimogne tel qu'il est aujourd'hui, je résolus dès lors de l'étudier dans son passé, de rassembler les principaux souvenirs qui s'y rattachent. J'ai consacré à ce travail quelques-unes des longues soirées d'hiver, et je viens offrir au lecteur bienveillant le résultat de mes études : Rimogne, son passé, son présent.

Digitized by Google

RIMOGNE.

—

ORIGINE. — FAITS HISTORIQUES.

A dix-sept kilomètres à l'ouest de Charleville, sur le versant d'une colline fortement inclinée vers le midi, s'étend le village de Rimogne.

Autrefois il était compris dans le ressort du parlement de Paris ; il était de l'élection de Reims, de l'intendance de Châlons, de la justice du Châtelet, et régi par la coutume de Vitry. Sous la première République, il a fait partie du canton de Maubert-Fontaine. Aujourd'hui, c'est la commune la plus importante du canton de Rocroi.

La manière d'écrire son nom a beaucoup varié : Rieumogne, Rimegne, Rumogne, Rimoigne (*Rimonium*). Si l'on en croit certains étymologistes, ce nom dériverait de *ru*, ruisseau, et de *magnus*, grand, francisé par un terme unique *Rimogne* (grand ruisseau). D'après d'autres, sa racine serait celtique : elle viendrait de *rim*, rampe, et *agne*, élévation, étendue ; en un seul mot Rimagne, puis avec le temps *Rimogne* (grande rampe).

Quoi qu'il en soit de ces diverses étymologies dont la dernière ferait remonter la naissance de Rimogne

Digitized by Google

à l'époque Gallo-Romaine, on peut, sans crainte de se tromper, donner à ce village une origine fort ancienne.

Bâti sur un sol rempli de couches abondantes d'une pierre tégulaire bleue, dite ardoise, qui affleure en certains endroits, on a dû, dès longtemps, reconnaître les avantages, les propriétés de ce schiste et s'en servir pour différents usages. C'est ainsi que l'on a trouvé à Bossus-les-Aubenton une urne sépulcrale couverte d'ardoises (1) de l'espèce extraite à Rimogne; la même découverte a été faite à Marlemont : ce sont là, si je ne me trompe, des témoins muets de l'existence de ce village à une époque très-éloignée. Et puis Rimogne n'était-il pas un des fiefs du Châtelet, dont l'origine remonte au ve siècle (dans la démolition d'une tour attenante au château, on a trouvé des médailles romaines enfouies lors de la fondation), et les seigneurs de cette châtellerie n'auront-ils pas de bonne heure profité des seuls avantages que pouvait leur offrir ce fief inculte et montueux? Des carrières auront été ouvertes pour l'extraction de l'ardoise, des cabanes, puis des maisons bâties pour le logement des ouvriers.

Tel a été le modeste berceau de Rimogne. Il n'a pas dû s'accroître beaucoup jusque l'an mil. Les peuples s'étaient imaginé que cette même année verrait finir le monde. Par suite de cette persuasion presque générale, chacun abandonnait ses affaires, ses intérêts ; la culture des terres languissait ; on léguait ses biens aux monastères, et plusieurs chartes com-

(1) Ms. de M. Feuillet de Fontenelle, appartenant à sa famille, intitulé : Rumigny et les environs.

Digitized by Google

mençaient ainsi : « La fin du monde approchant. » Cependant le jour fatal arriva : les populations entassées dans les églises ou prosternées au pied des autels, n'entendant pas le son éclatant de la trompette des anges, finirent par se rassurer. On reprit les travaux avec ardeur : châteaux-forts et castels, abbayes et monastères surgirent comme par enchantement ; nos Ardennes en conservent de précieuses traces, et Rimogne ne dut pas tarder à se peupler d'autant que ses ardoises devenaient plus nécessaires.

Nous n'avons toutefois de son existence aucune preuve antérieure au XIIe siècle. La première est une concession faite par Pierre de Montcornet et ses frères aux religieux de Signy en 1158, pour rechercher sur le territoire de Rimogne « la pierre ardoise et d'en extraire telle quantité qu'ils jugeraient convenable ».

En 1202, Hugues de Montcornet approuve le dernier don gratuit fait au monastère de Signy en 1186, *in omnibus commodis et tegularia*, par Pierre, son père de glorieuse mémoire ; de plus, il accorde à ce monastère un chemin suffisant, par toute sa terre, pour chevaux et voitures, *viam per terram meam sufficientem bigis et quadrigis* (1). De son côté, l'abbaye de Foigny, fondée en 1121 par Barthélemy, évêque de Laon, dans une vallée de la Thiérache, non loin de Vervins (2), obtenait également vers 1220, du même seigneur de Montcornet et du consentement d'Yolande, sa seconde femme, et de ses enfants,

(1) Cartulaire de Signy, Charte de 1202.

(2) Lancy, *Historiæ Fusniacensis cœnobii*. Laon, 1671, 1 volume in-4°.

Digitized by Google

la concession d'une carrière d'ardoises dite l'Escaillière, ayant cent pieds de large. Hugues y ajoute une terre contiguë à cette fosse où sont déjà, dit-il, « des débris d'escailles », et il se réserve expressément « tout le monde, » ce qui indique l'état de servitude des habitants.

Toutefois la charte la plus explicite est de 1230, elle est en latin, en voici un extrait mis en français :

« A tous ceux qui ces présentes lettres verront : » Nous, Hugues et Gilles, notre fils aîné, chevaliers, » seigneurs de Montcornet et du Châtelet, salut en » Notre-Seigneur.

» Que tous sachent que..... nous avons donné et » concédé à l'église de Signy, en perpétuelle aumône, » toutes les facilités pour faire et prendre des escailles » autant qu'elle voudra et partout où elle en pourra » trouver, à Rimogne et sur nos terres de Montcornet » et du Châtelet, avec tout ce qui sera nécessaire à » leur fabrication. A la condition cependant qu'il n'y » ait à la fois qu'une ardoisière en exploitation, et » sous la réserve pour nous et nos héritiers, à raison » de cette concession, d'une redevance de six de- » niers, par mille d'escailles, que ladite église nous » paiera en monnaie de Paris..... Quant à l'ancienne » Escaillère (*antiqua scallaria*), sise entre Rimogne » et le Châtelet, que l'église de Signy avait franche » avant cette concession; elle n'est en rien soumise à » cette condition et reste dans sa franchise.

» ..... Fait l'an de Notre-Seigneur 1230, au mois » de mai, la veille de l'Ascension (1). »

Il est évident, d'après cette charte, que l'abbaye

(1) Cartul. de Signy. *Archives des Ardennes.*

Digitized by Google

de Signy possédait de temps immémorial, *antiqua scallaria*, une ardoisière située dans le voisinage de Rimogne. Les titres semblables sont nombreux au XIIIe. Quelques escaillères se trouvent entre les mains des particuliers, mais la plupart sont concédés gratuitement aux abbayes de Signy, Foigny et Bonnefontaine.

Qu'on n'oublie pas, du reste, que ce siècle est celui de saint Louis et des croisades. Les moines, auxquels les seigneurs, en se croisant, avaient vendu, à bas prix, la meilleure part de leurs biens-fonds, possédaient seuls la richesse et le savoir. Eux seuls étaient capables de grandes entreprises. Aussi leur devons-nous les plus beaux monuments de l'art gothique, et l'on ne s'étonne plus de voir ces religieux s'assurer la jouissance de grandes ardoisières pour couvrir des constructions comme celles de l'abbaye de Bonnefontaine, près Rumigny, dont les ruines imposantes nous attestent encore toute l'importance.

Jusqu'au milieu du XIIIe siècle, la terre de Rimogne avait fait partie intégrante de la châtellenie du Châtelet, qui elle-même dépendait de la baronnie de Montcornet. Elle n'avait point eu encore de seigneurs particuliers, lorsque vers 1245, Colin ou Nicolas, dit Raal, troisième fils de Hugues de Moncornet et d'Yolande de Rumigny, reçut le titre de « seigneur de Rimogne ». Dès lors ce fief fut possédé exclusivement par des cadets de la maison du Châtelet, qui y exerçaient la puissance souveraine ainsi que la haute, moyenne et basse justice.

Pieux, généreux comme ses ancêtres, Nicolas comble de faveurs églises et abbayes. En 1247, il approuve les dons faits à l'église de Foigny : 1° par Her-

Digitized by Google

bert et Gerberge, d'une carrière d'ardoise dite l'Escaillère ; 2° par Ricuin de Rimogne et Marguerite, sa femme, d'une autre carrière sise entre l'ardoisière de Signy et la maison de Bonnefontaine : « Moi, porte cette charte, à qui la propriété de ces carrières appartient, j'en approuve le don. »

En 1263 et 1269, le même sire de Rimogne et sa femme Basilique autorisent le couvent de Signy à acquérir, moyennant faible redevance, deux escaillères : l'une de soixante pieds, l'autre de quarante, et une moïe de terre arable, « à us et coutumes de la ville de Rimogne. » Il veut que ces dons soient durables, et pour cela, dit-il, « j'en oblige mi et mes hoers à tenir fortement et à tosjours. »

Cependant, malgré toutes ces générosités, Nicolas eut un procès avec les abbés de Signy « à l'endroit de l'esbondage (abornement) des rièzes qu'ils ont en Thiérache et com hon va de Rimogne à Raucrois, » auquel ils mirent fin « par conseil de bonnes gens et en présence de la justice du Châtelet et de Raucrois(1)».

Dans une autre circonstance, il donne encore une preuve de son esprit conciliant et généreux. L'abbaye de saint Nicaise de Reims ayant obtenu des seigneurs de Montcornet et du Châtelet le droit de percevoir la dîme sur leurs terres, Nicolas et sa femme reconnurent le même droit sur la terre de Rimogne en faveur de cette abbaye (2).

A Nicolas succède Vaucher, dit Sarrazin, marié avec Isabelle de Château-Porcien (1291). Aussi généreux que son père, il confirme aux abbés de Foigny

(1) Cartulaire de Signy. Charte de 1269.
(2) Archives de saint Nicaise, 1273.

Digitized by Google

les droits concédés par la charte de 1220 et leur en accorde de nouveaux sur une escaillère sise près de Bonnefontaine. Ces religieux établirent donc à Rimogne une ardoisière et une maison de convers en un lieu appelé la cense de l'Escaillère (1). Le dénombrement de leurs biens sous le pape Grégoire IX, porte : *Scalaria in pago qui dicitur Rimoigne, in pago seu vico de Rimoigne, alias villa de Scallaria* (*gallice* la Cense) (2).

La fille unique de Vaucher, épouse Gérard de Jeumont, troisième seignenr de Rimogne, auquel succède son second fils, Jean de Jeumont, dit Sarrazin, marié à Améline de Wallincourt. Celui-ci transige avec les religieux de Signy sur les limites de leur ardoisière dont ils étaient sortis, et déclare « toutes leurs escaillères de Rimogne franches et exemptes de vinage, 1358 (3) ».

Après lui, son aîné, Jean de Barbanson de Jeumont, époux de Jeanne de Cany et premier seigneur du Châtelet, prend possession du fief de Rimogne. Prince belliqueux, on le voit figurer dans la guerre des habitants de Liége contre leur évêque. Comme sénéchal de Hainaut, il commandait un corps de troupes qui, réunies à celles du duc de Bourgogne, volèrent au secours de l'évêque. Une bataille sanglante fut livrée : les Liégeois la perdirent avec plus de quatorze mille hommes.

A la suite de cette victoire, le seigneur de Rimogne entre dans Liége et exécute sans merci les ordres

(1) Piette, *Histoire de Foigny*.
(2) Lancy, *Htstoire de Foigny*.
(3) Cartulaire de Signy.

Digitized by Google

impitoyables de l'évêque et du Bourguignon, prélude de la destruction complète que Charles-le-Téméraire devait infliger plus tard à cette malheureuse cité.

A la mort de Jean de Barbanson, sa fille Charlotte, mariée d'abord à Charles, puis à Maximilien de Hénin, comte de Bossus, apporte une partie du fief de Rimogne dans cette illustre famille ; le reste appartient aux seigneurs de Beaufort, de Pavant et d'Argy, qui perçoivent sur chaque ménage « quinze deniers et deux poules vives tous les ans », le jour de saint Etienne, pour droit de bourgeoisie et d'usage dans les bois du Châtelet et de Montcornet.

Le fils de Charlotte, Pierre de Hénin, comte de Bossus, seigneur de Rimogne, meurt en 1598 et a pour successeur François de Hénin-Liétard.

C'est sous ce dernier, en 1626, que commence la période forestière des trente-deux communes du marquisat de Montcornet. Après de nombreux procès entre seigneurs et communes, douze mille arpents de bois furent abandonnés aux habitants de ces communes pour en jouir entre eux « à perpétuité », à titre d'usage, comme bons pères de famille, et suivant le règlement qui en sera fait (1).

François de Hénin meurt sans enfant ; sa sœur Suzanne lui succède au Châtelet et à Rimogne. Elle avait épousé en 1603 Barthélemy de Robert, issu d'une famille très-ancienne du midi de la France et qui florissait au Béarn dès le XIIe siècle.

Barthélemy commandait une compagnie d'hommes d'armes sous Henri IV et Louis XIII ; son fils et successeur Philippe est nommé commandant du Mont-

(1) J.-B. Lépine, *Monographie de Montcornet.*

Digitized by Google

Olympe (Charleville) le 3 septembre 1637; et plus tard, en 1677, son héritier, François-Louis, obtient de Louis XIV une compagnie française d'infanterie.

Après lui viennent Charles-Akam, Jacques-Maximilien, et enfin Jean-Baptiste-Louis de Robert, seigneur de Rimogne. Le dernier était âgé de trente ans lorsque éclata la grande révolution : les bienfaits dont lui et sa famille avaient comblé le pays le firent respecter de tous. En 1793, il était officier municipal de la commune (1) ; on n'avait exigé de lui que deux choses commandées par le temps : retrancher de son nom la particule qui le précédait et abandonner ses droits seigneuriaux. Les droits de propriété qu'il avait dans les ardoisières lui furent conservés, et ils constituent aujourd'hui une partie du fonds social de la Compagnie anonyme.

(1) Etat civil de Rimogne.

Digitized by Google

MAISONS SEIGNEURIALES. — VILLAGE.

Nous venons de voir passer tour-à-tour devant nous les seigneurs de Rimogne avec les principaux souvenirs qui se rattachent à chacun d'eux, souvenirs simples et modestes comme la terre dont ils étaient les maîtres.

Parlons maintenant de leur résidence et des maisons seigneuriales bâties sur leur domaine. La première, celle qui nous paraît de date la plus ancienne, s'appelle encore de nos jours « le château des de Robert ». Ce fut sans doute d'abord une simple maison de campagne des seigneurs du Châtelet ; a-t-elle été, dès l'origine, entourée de murs et de fossés ? rien ne le fait soupçonner.

Placée dans un délicieux vallon, la façade tournée vers le levant, elle voit couler à sa gauche, sur un lit de roches, la vive et limpide Rimogneuse et s'élever à sa droite une fertile colline. De ce château, l'œil embrasse une vue magnifique : à l'est, c'est un assez large ravin parsemé de bois et de prairies où la rivière se précipite ; à l'ouest, c'est un vaste clos plein de verdure; puis, quelques maisons du village, et dans le fond, sur un coteau qui resserre l'horizon, les bosquets de Pierka.

C'était là, non loin du Châtelet, résidence de leur famille, qu'habitaient les sires de Rimogne. Le château primitif a dû subir bien des réparations pour

Digitized by Google

rester aussi solide qu'il l'est encore aujourd'hui. L'intérieur conserve un certain cachet de majestueuse vieillesse qu'on aime à voir.

En le visitant, je me rappelais ces paroles du savant auteur de la *Géographie des Ardennes :* « Ils » savent de longues et lamentables histoires les vieux » murs de nos donjons, les rochers de nos montagnes, » les arbres séculaires de nos forêts. Que de joyeu- » ses, que de sombres légendes ont été racontées sur » les routes de l'Orient, au pied d'un palmier, et » sont venues ensuite égayer les soirées de la chau- » mière et du château, ou faire pâlir d'effroi les » enfants du vilain et du seigneur. »

J'étais entré dans la vaste salle du fond qui garde encore sa large cheminée et ses grandes fenêtres sur le jardin : l'imagination me représentait en foule les scènes du passé. Je voyais autour de la longue table de chêne le seigneur, sa famille et ses amis réunis pour le dîner ; le vin pétillait dans les verres et la joie s'épanouissait sur les visages. Tout-à-coup on annonçait un étranger : c'était parfois un chevalier demandant à son passage l'hospitalité du seigneur; il était accueilli, placé au siége d'honneur et invité à raconter son histoire ; ou bien encore quelque barde populaire, cultivant « la gaie science », de ceux qui parcouraient les châteaux et les provinces récitant leurs naïves ballades en s'accompagnant de la harpe. Toute la société l'accueillait avec faveur, avec enthousiasme. Il racontait les événements contemporains, disait les belles actions du châtelain, les vertus de la châtelaine, les aventures de l'enchanteur Merlin, de la blonde Yseult dormant sur la mousse, des quatre fils Aymon, etc., vieilles et fabuleuses his-

Digitized by Google

toires toujours goûtées en ce temps de l'ignorance et du merveilleux.

Puis je me représentais les pages, les damoiseaux, les varlets au service du seigneur de Rimogne. L'écuyer portant devant lui les différentes pièces de son armure : les gantelets, le heaume, le bouclier; et, l'aidant à revêtir ses armes, le bachelier, ou bas chevalier, qui accompagnait le chevalier au combat. Je voyais le premier sire de Rimogne se préparant, suivant l'usage, à être reçu chevalier, par le jeûne et la prière; la dernière nuit avant sa réception, il ne se couchait pas et demeurait debout, en tenue de guerre, aux portes de la chapelle.

C'était sa *veille aux armes*. Le jour arrivé, tous les chevaliers de la contrée et avec eux les parents et amis de Nicolas le conduisaient à notre vieille église, vêtu de blanc et le bouclier suspendu au cou. Les dames et damoiselles agrafaient ses éperons et autres pièces de son armure. Le plus ancien des chevaliers s'approchait alors, lui donnait, avec une épée, l'accolade (coup de plat d'épée) et l'embrassait en disant : « De par Dieu, Notre-Dame et Monseigneur Saint-Brice, je te fais chevalier. » L'écuyer amenait alors le palefroi et le jeune chevalier s'élançant en selle, brandissait une lance et décrivait plusieurs cercles en faisant flamboyer son épée.

Enfin, je suivais tous les chevaliers dans le clos situé derrière le château : un tournoi avait été annoncé, la reine du tournoi était sur son trône entourée des autres dames et damoiselles ; les chevaliers entraient en lice, le combat durait longtemps et le vainqueur venait recevoir de la reine ou dame de beauté le prix de sa difficile victoire.

Digitized by Google

Tous ces souvenirs du moyen-âge se dressaient devant moi en parcourant les autres pièces de la vieille demeure seigneuriale, aujourd'hui bien déchue.

Le second château est celui de « l'Enclos ». Plus que le premier il a gardé le cachet du manoir féodal. On y retrouve quelques restes des anciens fossés, une tourelle bien conservée, et il semble, à voir les deux grandes portes donnant accès dans la cour, qu'elles ont encore leurs ponts-levis pour en défendre l'entrée. Des réparations, des changements ont été faits à l'intérieur, mais là, comme chez les de Robert, subsiste toujours la vaste salle, aux voûtes élevées, lieu ordinaire des réceptions du seigneur.

Dans l'origine, cette maison seigneuriale était une simple métairie ou ferme dépendant du Châtelet. Elle se trouvait au milieu d'un grand clos d'où lui vient son nom, sans murailles, ni fossés de défense. Ce n'est que dans les premières années du XVIe siècle qu'elle fut entourée de fortifications, et voici comment : les seigneurs du Châtelet étaient encore, à cette époque, vassaux de ceux de Montcornet, et, comme tels, assujettis à certaines redevances. Chaque année donc, ils devaient se rendre à Montcornet auprès de leur suzerain ; le jour de la cérémonie arrivé, le baron sortait de son château en grande tenue, l'oiseau sur le poing (1) et accompagné de ses officiers et gens de sa maison diversement costumés (2). Il s'avançait dans l'avant-cour du château, et au signal donné par le cor, les seigneurs vassaux du Châtelet,

(1) Montfaucon. *Monuments de la monarchie française.*
(2) Sanière. *Sur l'ord. du 12 février 1320.*

Digitized by Google

Lonny, Harcy, etc., la tête nue (1), sans éperons, ni épées, lui prêtaient foi et hommage et versaient entre les mains de son receveur une pièce d'or de trois livres (2). Après leur avoir donné l'accolade, le sire de Montcornet faisait dresser acte de ces hommages (3).

A pareille cérémonie, le seigneur du Châtelet, ayant réclamé la permission de parler et obtenu cet honneur, dit au baron de Montcornet : « Vous savez, sire, que la terre de l'Enclos, près Rimogne, relève de mon fief du Châtelet, et comme elle est souvent exposée aux coureurs des seigneurs des Pots (Pothées), je désire y bâtir une maison forte avec courtines et fossés. » — « Je vous le permets, aurait répondu le sire de Croi; mais point de girouettes, ni de tours, ni de donjon (4). »

En 1529, le domaine de l'Enclos fut vendu pour aider au rachat de François Ier fait prisonnier à la bataille de Pavie (5), et il devint la propriété de messire d'Auger, sieur du Coizet. Ce fut alors sans doute que, pour augmenter ses défenses, on construisit les trois tourelles dont les anciens du pays conservent le souvenir : l'une à la porte du Nord qui subsiste toujours, l'autre à la porte du Midi, et la troisième au levant ; ces deux dernières abattues, il y a quelques années, pour laisser place à de nouvelles constructions.

(1) *Ancienne coutume.*
(2) *Acte d'aveu.*
(3) Loisel.
(4) Sauval. *Antiquités de Paris.*
(5) *Histoire de la ville de Rocroi*, par J.-B. Lépine.

Digitized by Google

Les sieurs du Coizet sont restés maîtres de l'Enclos jusqu'au milieu du XVIIIe siècle. A l'extinction de cette famille, le château devint la propriété de Châtelain, puis de Raux et enfin de M. Degrelle qui l'a transmis par héritage à son fils.

Enfin, au nord de Rimogne, près de l'étang de Rosinrue, à l'endroit même où, dit-on, s'est arrêté, quelque temps avec son armée, le général La Fayette (1792), et où a campé la division Vandamme se rendant à Waterloo, s'élevait autrefois un troisième château nommé Farigny, dépendant aussi du fief du Châtelet, car une des dames du Châtelet prenait le titre de dame de Farigny. Ce château était de peu d'importance et fut détruit par les Liégeois, lors de leur expédition contre Aubigny et le Châtelet vers 1436. Longtemps on a vu debout les débris du castel et de ses dépendances ; aujourd'hui les derniers vestiges ont complétement disparu sous les sillons de la charrue.

C'est auprès de l'ancien château des de Robert que sont venues se grouper les premières habitations, berceau du village de Rimogne. Là, en effet, se voient encore quelques-unes de ces demeures étroites, obscures et incommodes dont se contentaient nos pères; d'autres maisons se sont élevées ensuite sur le penchant de la colline et autour de la simple chapelle qui servait d'église; d'autres enfin, près du domaine de l'Enclos et dans le voisinage des principales ardoisières.

Humble et modeste, Rimogne ne comptait en 1634, que quarante feux, y compris les femmes veuves ; il avait doublé quatre-vingts ans plus tard, et aujourd'hui sa population, grâce à une puissante industrie,

Digitized by Google

monte à près de deux mille âmes. Des maisons plus élégantes et plus confortables ont remplacé les anciennes demeures, de nouveaux quartiers ont été bâtis, dont l'air d'aisance fait plaisir à voir, et le bourg est maintenant au nombre des plus beaux et des plus actifs du département.

Digitized by Google

ÉGLISE. — PAROISSE.

Après le château et le village, nous arrivons tout naturellement et en suivant l'ordre des choses à parler de l'église.

D'abord, en effet, s'établit la maison seigneuriale, puis les habitants, serfs à l'origine et ensuite bourgeois, viennent se grouper autour de leur défenseur, et bientôt le besoin d'un temple où l'on ira prier Dieu, le remercier, se fait sentir. Ainsi dut-il en être pour Rimogne, et l'on peut, ce nous semble (1), fixer au XIIIe siècle la fondation de sa première église. Du reste, ce siècle est celui de l'ogive à lancettes, des ouvertures étroites, allongées, et c'est précisément ce genre de style ogival que l'on remarquait dans les deux fenêtres du chœur de la vieille église, dédiée à saint Brice, le successeur de saint Martin. Bâtie par les seigneurs du Châtelet et de Rimogne, elle leur servait d'oratoire et de sépulture ; là, se trouvaient le banc seigneurial et le caveau, dans la chapelle de saint Brice, où ils furent inhumés jusqu'en 1793 (2).

(1) Je ne crois pas que l'on puisse supposer l'existence d'une église plus ancienne ; la population de Rimogne était alors trop peu considérable, et la proximité de Bogny et d'Harcy (1 k.) lui permettait d'assister à la messe dans l'une de ces deux églises.

(2) *Registres de la Paroisse.*

Digitized by Google

Pendant longtemps le chœur et les deux chapelles latérales dont elle se composait suffirent à la faible population du village, mais à la fin du XVIIe siècle, en 1697, — date inscrite sur l'ancien portail, — on y ajouta une grande nef non voûtée et une flèche d'un style tout différent du reste de l'édifice ; dans cette grande nef, au pied de la chaire, était le caveau des sires du Coizet, seigneurs de l'Enclos (2).

A la révolution, cette vénérable église, où tant de générations étaient venues se prosterner et prier, fut, comme bien d'autres, souillée par de sacriléges profanations. Ces moments de délire passés et le calme retabli, elle continua cinquante ans encore à réunir, dans son enceinte devenue trop étroite, la religieuse population de Rimogne. Enfin, le 11 mai 1845, on posa, en présence d'une foule considérable, la première pierre de l'église actuelle. La construction dura deux ans, et le 13 octobre 1847, elle fut consacrée par Monseigneur Gousset, archevêque de Reims. Edifice lourd et massif, sans aucun caractère d'architecture, « Merveille, dit M. l'abbé Tourneur, qui » attendra toujours l'admiration », la nouvelle église, dédiée comme l'ancienne à saint Brice, est vaste, bien placée au centre du village et suffisante pour une population nombreuse et toujours croissante.

Longtemps Rimogne, vu sa faible importance, a été desservi par les curés voisins d'Harcy et de Bogny (2) ; il n'était qu'un simple secours lorsque, le 5 juin 1687, Ch.-M. Letellier, archevêque de Reims,

(1) *Registres de la Paroisse.*
(2) *Registres de la Paroisse.*

Digitized by Google

le détacha de l'église d'Harcy pour l'annexer à celle de Bogny.

D'après une sentence du bailliage de Sainte-Menehould (18 décembre 1753), Bogny était cure, et Rimogne payait au curé deux cents livres comme secours.

Suivant les pouillés, le droit de nommer à la cure de Bogny appartenait au chanoine tournaire *ad beneficia conferenda* de Notre-Dame de Reims, mais alternativement avec l'abbé de Saint-Nicaise de la même ville, à cause d'Harcy dont il avait dépendu avant 1687.

Au XVIIIe siècle, trois curés se succèdent à Bogny-Rimogne : MM. Jacques de la Lobbe, Jarlot et Collery (1); le dernier prête serment à la Constitution civile, reconnaît l'évêque Philbert de Sedan et meurt toutefois en exil.

Après les troubles sanglants de la Révolution, trois autres curés résident successivement à Rimogne; au dernier se rattache un souvenir bizarre et conservé par la tradition : l'abbé Varey, sa servante, son cheval et son chat, tous étaient borgnes.

Desservie quelque temps encore par le curé de Bogny, la paroisse de Rimogne a désormais, et pour toujours sans doute, son curé à demeure, en attendant qu'on puisse lui adjoindre un vicaire devenu presque indispensable.

(1) *Registres de la Paroisse.*

Digitized by Google

ARDOISIÈRES. — EXPLOITATION.

Ce qui fait la richesse de Rimogne et toute son importance, ce sont ses mines abondantes d'ardoises. Connues dès longtemps et ouvertes à l'origine par les seigneurs du Châtelet, elles ont été, comme nous l'avons vu, l'objet de nombreuses concessions faites aux religieux de Signy, de Foigny et de Bonnefontaine.

On exploitait alors à ciel ouvert et sans grands travaux ni dépenses. Du reste, l'ardoise ne servait guère que pour les grands édifices, églises, abbayes, châteaux : la demeure du vilain était couverte en chaume, l'escaille était de luxe.

Il est facile encore de reconnaître les anciennes carrières des religieux. Celle de Signy, voisine de Pierka, a laissé un souvenir dans le pré de Signy ; celle de Foigny n'a pas gardé son nom, mais on en voit des traces entre l'Enclos et la Bergerie ; celle de Bonnefontaine, exploitée en commun avec Foigny, n'est autre que cette immense cavité que nous avons vue longtemps entre l'Enclos et la rue Là-Haut, et que l'on comble chaque jour avec des débris d'ardoises. Près de cette dernière, à l'endroit nommé le *Sauvoi*, s'élevait autrefois une maison avec une petite chapelle, bâtie par l'abbaye de Foigny (1). Elle

(1) D. Le Long. *Histoire du Diocèse de Laon*, p. 233.

Digitized by Google

servait d'habitation à des religieux convers chargés de la surveillance des ardoisières. Au XVIe siècle, quand les moines de cette abbaye eurent vendu leur domaine de Rimogne pour se créer des ressources contre les hérétiques (1), ceux de Bonnefontaine, restés seuls, occupèrent cette maison et la conservèrent jusqu'au milieu du XVIIIe siècle.

Vers cette époque, les seigneurs de Rimogne et du Châtelet ayant concédé à J.-B. Colard, président de la cour souveraine de Charleville, le droit « d'ouvrir seul et fouiller la terre dans toute l'étendue des dites terres et seigneuries, d'en tirer pierres et d'en faire ardoises telles qu'il jugera à propos, à charge de rendre la dixième ardoise taillée (2), » les religieux de Bonnefontaine accordèrent audit Colard les mêmes droits sur leur ardoisière, et à la même condition.

En 1767, l'héritier du président Colard, J.-P. Colard, seigneur de Boutancourt, le Chenois et autres lieux, renonce au bail qui est repris par Châtelain, Manisse et Gauthier.

Enfin, l'an III de la République, Colard cède tous ses droits à la famille Rousseau, non-seulement sur « les ardoisières des seigneurs et autres, » mais encore sur celle de Saint-Louis-sur-Meuse, près de Deville.

Depuis la révolution, quinze ou dix-huit fosses ont été ouvertes; elles sont aujourd'hui abandonnées ou placées entre les mains des cinq compagnies suivantes : la société anonyme, propriétaire de la Grande-

(1) *Archives du département de l'Aisne*, Foigny.
(2) Bliard et Ducoin. *De l'Industrie dans les Ardennes.*

Digitized by Google

Fosse, Saint-Quentin et Mismaque ; celles de Pierka, de la Richolle, de la Fosse-aux-Bois et de la Rocaille.

A l'historique des ardoisières, ajoutons un mot des travaux dont elles sont l'objet : « travaux souterrains, très-curieux, comparables, dit M. Sauvage, à ceux qui s'exécutent dans les plus grandes mines. »

L'ardoise propre à la couverture des maisons se détache de blocs d'une pierre schisteuse (feuilletée). Le feuilletage de la pierre nous donne l'idée d'un livre posé à plat sur un pupitre de granit plus ou moins incliné. Supposons que pupitre et livre soient recouverts d'une couche de terre : seule la tranche affleure (ou à peu près) à la surface du sol ; les feuillets représentent par leur direction l'inclinaison de la veine (1). Les ouvriers attaquent la veine à son affleurement, ils creusent une première galerie dans le schiste, suivant son inclinaison ; ils la maçonnent et la voûtent. Cette galerie est large, car on y logera des échelles, on y installera des pompes, on y fixera des rails pour remonter la pierre. Supposons la galerie foncée profondément, à cinquante ou quatre-vingts mètres, par exemple : il s'agit maintenant d'attaquer *un ouvrage* avec prudence et d'assurer, tout en cheminant, la solidité des travaux à faire. On commence d'abord à dégager la pierre en la mangeant avec le pic : c'est le *crabotage;* puis on détache le bloc soit par *longuesses* avec le coin et la masse, soit en le faisant tomber à la mine ou avec le levier. Ensuite on le débite en *faix,* transportables à dos d'homme, c'est le *défaisage.*

La propriété qu'a l'ardoise de se laisser cliver en

(1) Bliard et Ducoin. Ouvrage cité plus haut.

Digitized by Google

plusieurs sens rend cette opération facile. Le grand point est de *querner* (diviser) la pierre à profit, de manière à laisser, pour la suite, le moins de déchet possible. Lorsque les wagons ou les bennes, mus par la vapeur, ont amené le faix au jour, c'est aux ouvriers *de baraque* à se partager la pierre. Le défaiseur a marqué la place de chaque morceau, la part de chacun doit être égale; tous y veillent.

L'ardoise exige six opérations : 1° le *quernage*, par lequel on divise le faix en *spartons* plus petits ; 2° l'*amoïnage* ou le partage des spartons en éclats de dix à douze millimètres ; 3° le *fendage* de chaque éclat en deux autres et de chacun de ceux-ci en deux feuillets ; 4° on raye le feuillet au poinçon et on le casse sur le becquillon ; 5° on dresse au rebattret la *face* de chaque ardoise ; 6° enfin on la fait passer au métier qui la coupe suivant l'échantillon.

Les outils de l'ouvrier sont très-simples, et il est merveilleux de voir comment, avec si peu, l'ardoisier peut accomplir sa tâche. Aussi n'est pas *escaillon* qui veut; il faut une aptitude spéciale, de la sagacité, de la force et une adresse supérieure à la force.

L'ardoise de Rimogne, d'une couleur bleu-céleste, est d'une qualité supérieure, pleine de nerf et de force, elle est de longue durée, et, loin de s'attendrir et de se décomposer par le temps, elle acquiert, au contact de l'air, plus de solidité et de consistance. Elle se polit comme le marbre, et l'on en fait des tables, des bancs, des tableaux de toute dimension ; c'est la seule qui convienne à la mégisserie.

Les fosses de Rimogne sont plus ou moins profondes et de veine plus ou moins épaisse ; la plus remarquable de toutes, comme la plus ancienne, c'est

Digitized by Google

la Grande-Fosse, dont la profondeur, réglée sur l'inclinaison des couches, est d'environ trois cents mètres, et l'épaisseur de veine de cinquante mètres en certains endroits. On y descend à l'aide d'échelles. « Arrivé au fond, le bruit sourd des marteaux, » l'agitation des ouvriers, les gouttes d'eau qui » tombent des voûtes, la lueur terne et vacillante » des chandelles, l'approche ou l'entourage de pré- » cipices affreux donnent au visiteur curieux une » idée ou un sentiment mélancolique et craintif diffi- » cile à exprimer (1). »

Les ardoisières sont desservies par sept machines à vapeur et trois machines hydrauliques employées, soit pour remonter la pierre au jour, soit pour épuiser les eaux à l'aide de pompe. A la Grande-Fosse, les eaux ne sont point amenées au jour, mais dans une galerie d'écoulement percée à cinquante mètres au-dessous du sol et qui a coûté douze années de travaux et d'énormes dépenses. Cette galerie, sur son parcours, reçoit les eaux de plusieurs autres fosses et, après un trajet de deux kilomètres, elle débouche au bas du village, dans la Rimogneuse.

L'industrie de Rimogne (car celle des ardoisières est la seule) n'a pas été favorisée par les circonstances : les moyens de transport lui ont manqué longtemps et ses ressources ont dû être bien puissantes pour lui permettre de vivre. Tandis que les carrières de l'Anjou et les autres gîtes ardennais avaient un grand fleuve et des canaux pour faire pénétrer leurs produits au cœur de la France et à l'étranger, celles

(1) Mss. de M. Feuillet de Fontenelle.

Digitized by Google

de Rimogne n'avaient à leur service qu'un roulage dispendieux, et souvent sur de mauvaises routes.

Mais aujourd'hui le chemin de fer de Charleville à Hirson, dont la voie passe entre toutes les fosses du groupe, pour les desservir, permet enfin à nos ardoisières d'entrer en lice avec des armes plus égales.

Les quatre-vingt millions d'ardoises fabriquées annuellement ne suffiront plus aux nouveaux débouchés, et les six ou sept cents ouvriers de Rimogne trouveront dans un travail plus abondant et rémunérateur, un dédommagement à leurs fatigues et aux dangers qu'ils ne cessent de courir.

Digitized by Google

SEIGNEURIE. — JUSTICE. — IMPOT. — INSTRUCTION. — ASSISTANCE PUBLIQUE.

Seigneurie. — Lorsque les Romains s'emparèrent de nos contrées encore demi-sauvages et à demi-peuplées, ils y implantèrent leurs institutions. Les empereurs donnèrent à leurs officiers une partie des terres conquises sur l'ennemi et des esclaves pour les cultiver.

Les Francs, devenus maîtres de la Gaule après les Romains, les imitèrent. Leurs rois avaient sans doute conservé grand nombre de terres pour subvenir aux dépenses publiques ou privées : mais pour accroître leur puissance et augmenter le nombre de leurs vassaux, ils abandonnèrent également aux principaux chefs de tribus la jouissance temporaire d'une partie des terres conquises.

Les terres ainsi données étaient appelées *nobles* ou *fiefves* et elles ne pouvaient être occupées que par des *hommes* valides et capables de les défendre. La noblesse en jouit d'abord à titre de bénéfice amovible, à la charge de servir le roi et de le suivre à l'armée ; mais, plus tard, Charles-le-Chauve, cédant à la volonté des seigneurs, reconnut dans l'assemblée de Quercy sur-Oise, l'hérédité des bénéfices.

On distinguait deux sortes de fiefs : les pleins fiefs relevant directement du roi et les arrières-fiefs ou

Digitized by Google

fiefs mouvants qui relevaient d'un simple marquis, comte ou baron, etc.

Les possesseurs de ces fiefs mouvants devaient au seigneur foi et hommage ; ils étaient tenus de lui payer les droits utiles, de lui donner aveu et dénombrement de leur fief à chaque mutation ; enfin de comparaître aux plaids du suzerain lorsqu'ils y étaient appelés.

Antérieurement au XIIIe siècle, la terre de Rimogne faisait partie intégrante de la châtellenie du Châtelet, fief relevant de Montcornet, mais lorsqu'elle eut elle-même ses seigneurs particuliers, exerçant la puissance souveraine, elle devint un fief mouvant du Châtelet avec tous les droits et avantages attachés à ce titre.

Justice, Impôts. — Parmi ces droits, l'un des plus précieux était celui de haute, moyenne et basse justice que pouvaient rendre les sires de Rimogne.

En 1220, comme nous l'avons vu, la faible population de Rimogne n'était composée que de serfs, car dans la concession faite aux religieux de Foigny, Hugues de Montcornet se réserve expressément tout le monde ; et, comme telle, elle n'avait d'autre loi que la volonté du maître, d'autre sentence que sa parole. Mais, dans la suite, le village s'étant augmenté par le développement des ardoisières, les habitants, pour obtenir le droit de bourgeoisie, payèrent une redevance annuelle (1) et furent soumis pour la justice à des officiers particuliers institués par les seigneurs de Rimogne.

(1) J.-B. Lépine. *Histoire de Rocroi*, p. 410.

Digitized by Google

La justice, comme dans toutes les seigneuries, était rendue par un bailli, un procureur fiscal et un greffier. Le bailli connaissait de tous les délits commis dans la terre seigneuriale et avait juridiction sur les hommes et sur les choses.

De la justice inférieure de Rimogne on pouvait appeler aux justices supérieures du Châtelet et de Montcornet et dans certains cas privilégiés au lieutenant-général du bailliage de Sainte-Ménehould.

Pour les délits forestiers, le juge reconnu était le gruyer de Montcornet (1).

Les jugements étaient rendus suivant la coutume de Vitry (2) qui avait force de loi et d'après les chartes accordées par les seigneurs.

Toutes ces juridictions ont été supprimées par les lois des 4 mars et 28 août 1790, et remplacées par la justice de paix, le tribunal de première instance séant à Rocroi, la cour d'appel de Metz et la cour de cassation.

Un mot seulement de l'impôt. Les seigneurs percevaient sur chaque ménage quinze deniers et deux poules vives tous les ans pour droit de bourgeoisie et d'usage dans les bois du Châtelet et de Montcornet. En payant ces droits qui, en 1634, s'élevaient à quatre-vingt-dix livres (ceux qui les remplacent aujourd'hui et qu'on paie à l'Etat sont au moins de sept mille francs) les habitants prétendaient avoir légalement acquis le libre usage desdites forêts (3).

(1) Compte de 1619. *Archives de la famille de Chabrillan.*
(2) Durand. *Coutume de Vitry.*
(3) Déclaration du 11 avril 1634. — *Arch. domaniale.*

Digitized by Google

Les dîmes appartenaient à l'abbé de St-Nicaise de Reims (1).

Il existait encore d'autres droits féodaux et utiles perçus par les seigneurs : droits d'afforage, de chasse, de pêche, de champart, de fouage, etc., etc. ; mais nous ne voulons pas entrer dans des détails qui nous mèneraient trop loin et offrent, du reste, peu d'intérêt.

Instruction. — Assistance publique. - L'instruction ne paraît pas avoir été jamais en grand honneur à Rimogne. Les seigneurs attachaient peu de prix à la science, et les religieux, qui visitaient souvent leurs ardoisières et possédaient près de Bonnefontaine une vaste maison, n'ont jamais établi aucune école. Aussi c'est à peine si, vers la fin du XVIIe siècle, quelques habitants savent signer leur nom (2).

Dans le XVIIIe, une classe est enfin ouverte, et l'on voit se succéder plusieurs instituteurs ; mais les intérêts industriels ont toujours été la grande préoccupation de Rimogne, et pour eux tout est facilement abandonné. Il s'agit avant tout d'être *ouvrier escaillon*, aussi l'on s'y prend de bonne heure ; souvent on retire l'enfant de l'école, même avant sa première communion, et c'est ainsi que, malgré les efforts de deux instituteurs et d'autant d'institutrices, on n'a pu arriver jusqu'aujourd'hui à répandre la science en la faisant mieux goûter. Il faut bien le dire aussi, les parents montrent, de leur côté, peu d'empressement ; soit coupable négligence, soit qu'ils ne com-

(1) *Arch. de St-Nicaise.*
(2) *Registres de la Paroisse.*

Digitized by Google

prennent pas assez les avantages de connaissances solides et plus étendues.

L'instruction religieuse n'est pas non plus assez appréciée : cela tient aux mêmes causes, et de l'ignorance en cette matière sont venues la superstition, la croyance aux sorciers (ceux d'Harcy étaient autrefois les plus redoutés), et enfin de nos jours une certaine indifférence qui mène à l'oubli des devoirs de la religion.

Le village ne garde aucune trace d'anciennes institutions de charité, hospices, maisons de refuge ou autres ; depuis quelques années seulement les compagnies d'ardoisières ont établi des caisses de secours pour les ouvriers infirmes ou malades, et un bureau de bienfaisance, dont les ressources sont assez faibles et bien précaires, distribue le pain et le chauffage aux plus nécessiteux.

Digitized by Google

MŒURS. — COUTUMES. — BIOGRAPHIE.

Mœurs et coutumes. — Des mœurs douces, des sentiments religieux, des goûts simples et modérés distinguent en général l'habitant de Rimogne. Il est bon, liant, affectueux. Il ne s'agite, ni ne s'enflamme facilement, et les diverses révolutions qu'a subies notre France l'ont toujours laissé calme et paisible. Il est actif, laborieux, mais il trouve bien encore le temps de s'occuper quelque peu des faits et gestes de ses voisins. Il aime à s'enquérir de ce qui se passe chez les autres et la plus mince aventure devient une ample matière aux causeries intimes. Et puis, faut-il le dire, à côté des ouvriers sobres et économes, il s'en trouve un certain nombre qui se livrent aux excès de la boisson et vont, au commencement de chaque mois, engloutir en quelques jours, dans les cabarets, une partie de leur salaire. Là, vous ne les verrez pas se quereller, se frapper ; ils conservent leur calme jusque dans l'ivresse ; c'est une sorte d'abrutissement : funeste et déplorable habitude qui détruit en peu de temps l'intelligence la mieux douée et la santé la plus robuste.

Du reste, certains usages reçus contribuent à entretenir cette malheureuse passion.

Un ouvrier entre-t-il dans une ardoisière, il doit

Digitized by Google

payer sa bienvenue ; en sort-il, c'est encore de même. Les rencontres, les adieux, les paiements de mois se font à l'auberge, et le dimanche, au sortir de la messe, on serait mal vu de ne pas offrir ou accepter le petit verre traditionnel.

Il est d'autres coutumes meilleures et bien touchantes : l'ardoisier descend-il au fond de la fosse pour travailler à un ouvrage dangereux, il dépose d'abord une chandelle allumée devant l'autel ou la statue de sainte Barbe qui surmonte l'entrée de tous les souterrains, et, muni du signe de la croix, il se laisse glisser sur les échelles sans la moindre appréhension. Et le jour de sainte Barbe, avec quel empressement tous se rendent à l'église pour fêter leur glorieuse patronne ! Un pain bénit monumental a été déposé dans le chœur, et, au moment de l'offrande, patrons et régisseurs ouvrant la marche, cinq à six cents ouvriers défilent, au son d'une musique retentissante, et viennent recevoir la paix que leur donne le prêtre.

Une autre cérémonie non moins ancienne, non moins goûtée et plus touchante encore, se répète chaque année le jour de l'Ascension. Les vêpres finies, les cloches se mettent en branle, le clergé sort de l'église, et aussitôt une immense procession, croix et bannières en tête, se développe et s'avance silencieuse et recueillie par les rues du village. Elle visite successivement chacune des ardoisières, s'arrêtant devant les gracieux autels ornés de fleurs et de lumières qui décorent l'entrée des fosses. Là, sur le bord de ces abîmes que l'ouvrier fouille tous les jours, le ministre de Jésus-Christ, assisté de son clergé, prie pour les

Digitized by Google

vivants sans cesse exposés à de nouveaux dangers et pour les malheureuses victimes déià surprises par la mort dans le périlleux souterrain. Quelquefois aussi, s'inspirant de la circonstance et après avoir jeté l'eau bénite sur l'ouverture de la fosse, le prêtre monte dans une chaire improvisée, la foule se groupe et l'entoure. Comme il lui est facile alors de captiver son auditoire et avec quelle religieuse émotion il est écouté! — C'est que la population de Rimogne, toujours en présence du danger, a conservé sa foi, peut-être trop insouciante dans la pratique, mais pourtant toujours vivace au fond des cœurs.

Biographie. — Nous ne voulons pas terminer cette étude sans consacrer quelques lignes à la mémoire d'un prêtre des plus distingués de l'ancien diocèse de Reims, l'abbé Gridaine, né à Rimogne, le 29 octobre 1764.

Entré jeune au séminaire, il s'était bientôt fait remarquer par une application constante, jointe à une heureuse mémoire, à un esprit juste et pénétrant.

Ses études terminées, il est nommé vicaire de Rethel, et là, sa piété profonde, sa douceur, l'amabilité de ses manières lui gagnent tous les cœurs.

Mais déjà la Révolution s'est dressée menaçante : elle a exigé du clergé un serment défendu, il le refuse noblement, part pour l'exil, et, se dirigeant vers le Nord, il aborde en Suède. Malgré sa jeunesse, on le charge de l'administration d'un vaste domaine; il est seul remplissant à la fois les fonctions d'intendant, de receveur et d'économe; toutefois il s'en acquitte avec bonheur et trouve encore le temps d'étudier à fond la langue suédoise et de tenir une

Digitized by Google

école où tous étaient reçus, instruits avec une patience et une sollicitude infatigables.

Sa réputation était allée jusqu'à la cour; aussi dut-il quitter bientôt le poste laborieux qu'il occupait pour entrer chez la comtesse d'Amsfeld, gouvernante du prince royal, et se charger de l'éducation des jeunes princes. Dans cette honorable position, où il sut mériter l'estime et la confiance du souverain, il regrettait sa patrie et laissait souvent entrevoir le désir de visiter sa famille : « Je ne suis pas mal avec » la cour, disait-il dans une lettre, et je fais les » fonctions d'aumônier près de la reine, mais cela » ne signifie rien ; j'aimerais mieux être simple au- » diteur dans l'église Saint-Brice (patron de Rimo- » gne). »

L'abbé Gridaine ne se donnait aucun repos. Avec le bienveillant appui de Bernadotte, devenu roi de Suède, sous le nom de Jean Ier, il fonde une église catholique, un collége pour former de jeunes lévites au sacerdoce et un hospice pour donner l'hospitalité aux malheureux de tous pays et de toute religion.

Il est élevé à la dignité de Vicaire apostolique, et la renommée de ses prédications faites en diverses langues lui attire des auditeurs de la plus haute distinction.

A la mort de M. Delvincourt, en 1825, on lui offre la cure de Charleville, qu'il refuse pour ne pas abandonner les œuvres de son pénible ministère.

Enfin, consumé par le travail et accablé d'infirmités, il meurt sur le sol étranger (1832), au milieu de ceux qu'il avait instruits dans la religion et dirigés par ses conseils.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

SÉANCE PUBLIQUE.

Pages.

Discours d'ouverture, prononcé par M. S. DAUPHINOT, maire de Reims, président annuel 1

Compte-Rendu des travaux de l'année 1869-1870, par M. LORIQUET, secrétaire général 8

Géologie du mont de Berru : *Rapport de* M. V. LEMOINE, membre titulaire. 31

Rapport sur les concours d'Histoire, d'Archéologie, etc., par M. VANIER, membre titulaire. 42

Rapport sur le concours de Poésie, par M. LASSERRE, membre titulaire 52

Concours de l'année 1870. — *Prix et Médailles*. . . 66

Programme des concours ouverts pour les années 1871 et 1872 68

Tableau des membres composant l'Académie au 1er *juillet* 1870 72

NÉCROLOGIE.

Discours prononcé à Jouy (Marne), le 19 *août* 1869, par M. LORIQUET, secrétaire général, *aux obsèques de* M. SAUBINET, membre honoraire 77

Discours prononcé le 8 *avril* 1870, par M. DAUPHINOT, président, *aux obsèques de* M. ROBILLARD, membre titulaire. 81

Liste des ouvrages adressés à l'Académie pendant l'année 1869-1870 85

Digitized by Google

SCIENCES.

Notice sur la constitution géologique de la Montagne de Berru, par MM. J.-M. AUMONIER et A. ECK, mémoire couronné en 1870 90

LITTÉRATURE.

Maucroix, par M. FIALON, membre titulaire 157

Lettre de LINGUET *à d'Alembert*, communiquée par M. E. DE BARTHÉLEMY, membre correspondant . . 172

HISTOIRE.

Saint Nicaise a-t-il été martyrisé en 407 *par les Vandales, ou en* 451 *par les Huns*, lecture de M. l'abbé CERF, membre titulaire 178

Monographie de Rimogne, par M. CHAMPSAUR, mémoire couronné en 1870 215

IMPRIMERIE COOPÉRATIVE DE REIMS (A Prouillet, Directeur.

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06442 1384

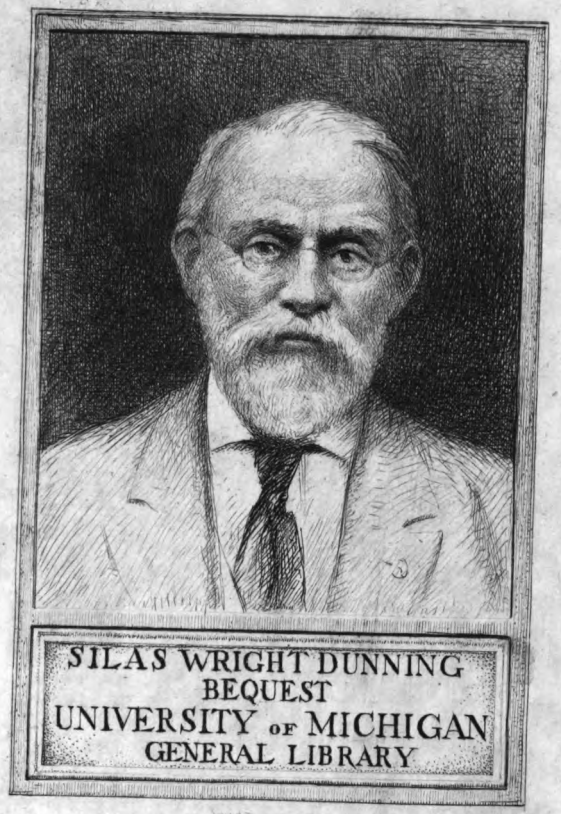

Digitized by Google

Digitized by Google